



COURANT  
★  
ALTERNATIF

# courant ★ alternatif

- ▶ BILAN DE LA MARCHÉ DES SANS-PAPIERS
- ▶ SAINT-NAZ'AIR POLLUÉ
- ▶ ITALIE : LA PANDÉMIE ET LA MÉDECINE DE TERRITOIRE
- ▶ ALGÉRIE : SOLIDARITÉ AVEC LE MOUVEMENT POPULAIRE

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 304 | NOVEMBRE 2020 | 3€

## Le confinement



## n'entertera pas les luttes !



## COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

## POUR S'ABONNER

### ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"  
OCL égrégore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé à Poitiers

La maquette à Poitiers

La CJ du numéro de novembre aura lieu à Paris

## CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

### ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

### AUVERGNE

ocl-moulins@orange.fr

### BRETAGNE

oclnantes@free.fr

### CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o égrégore BP 81213  
51058 Reims cedex  
lechatnoir@clubinternet.fr

### ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

### LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

### MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,  
40 rue Alfred Dumeril,  
31 400 Toulouse  
ocltoulouse@sfr.fr

### NORD

• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403 62206  
Boulogne s/Mer cedex  
lamouette.enragee@wanadoo.fr

• Lille : ocilille@gmail.com

### NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

### PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

### POITOU-CHARENTES

• ocl-poitou@orange.fr  
• oclcognac@gmail.com

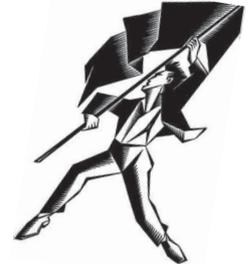
### RHÔNE-ALPES

• Lyon : "courant alternatif"  
c/o Maison del'écologie  
4 rue Bodin 69001 Lyon  
ocl-lyon@laposte.net  
• Valence :  
ocl-valence@riseup.net

### CONTACTS

Figeac, passer par  
oclibertaire@hotmail.com

## SOMMAIRE



ÉDITO ► PAGE 3

### SOCIAL

► PAGES 4-5 Bilan de la marche des sans-papiers

**SANS FRONTIÈRES** ► PAGES 6-7

### SOCIAL

► PAGES 8-9 Naissance d'un collectif interpro contre la répression

► PAGES 9-10 Un moment de vie dans le monde de la gestion des déchets

**VERTEMENT ÉCOLO** ► PAGE 11

### ENVIRONNEMENT

► PAGES 12 15 Saint-Naz'air pollué

**BIG BROTHER** ► PAGES 16-17

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

► PAGE 18 Loire-Atlantique : luttes, résistances... l'Etat cogne !

### NOTRE MÉMOIRE

► PAGES 19-20 Retour sur les luttes antipsychiatriques en France

### DÉBATS

► PAGES 21 23 Critique de la valeur-dissociation (critique du travail)

► PAGES 23-24 David Graeber, un anthropologue anarchiste ?

► PAGE 24 Accueillir les migrations enfantines, un livre de M.C. Rojas Guerra

### INTERNATIONAL

► PAGES 25 27 **Italie** : La pandémie et la médecine de territoire

► PAGES 28-29 **Turquie** : La valse autoritaire d'Erdogan

► PAGES 30 32 **Palestine** : Résistance à la « paix américaine »

► PAGES 33 36 **Algérie** : Solidarité avec le mouvement populaire !

*La photo de couverture a été prise à la manif de sans-papiers qui a eu lieu à Calais le 26 septembre*

## CORRESPONDANCE

OCL c/o Egrégore  
BP 81213- 51058 Reims cedex  
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF  
n° 304 - novembre 2020  
Mensuel anarchiste-communiste  
COM. PAR. 0625 G 86750

Pour les seules obligations légales  
DIR. PUBLICATION  
Nathalie Federico  
Imprimerie des moissons, Reims  
Imprimé sur papier recyclé



# Guerre de classe sur tous les fronts

Une fois de plus, avec le meurtre de Samuel Paty par un intégriste musulman le 16 octobre dernier, la bourgeoisie nous refait le coup de l'« union sacrée » autour des valeurs de la République. Un remake du « Nous sommes tous Charlie » de 2015, à l'occasion du énième attentat perpétré par des islamistes contre des « infidèles mécréants » en France comme ailleurs dans le monde. Une occasion trop belle qu'il lui fallait saisir : une décapitation ajoute encore une couche à l'horreur, dans un imaginaire national qui a oublié que « nous » aussi décapitations jusqu'en 1977 – le 10 septembre de cette année-là, Hamida Djandoubi (un Arabe de Tunisie !) était exécuté à Marseille, sa grâce ayant été refusée par le Président Giscard d'Estaing.

Cette fois, la victime de l'attentat est un enseignant, devenu aussitôt « le visage de la République » au dire de Macron. Personne ne s'est risqué à évoquer les opinions de ce nouveau « héros » concernant la période actuelle, entre crise sanitaire et contrôle social accru... En revanche, on lui a donné pour rôle, à titre posthume, de faire oublier que Blanquer est sans doute l'un des ministres de l'Éducation les plus détestés du corps enseignant (81 % sont, d'après le sondage OpinionWay réalisé pour le SNES-FSU, mécontents de sa gestion de la pandémie à l'école) ; et aussi qu'en juin dernier, après que ce ministre eut fustigé les enseignants qui rechignaient à réintégrer les établissements scolaires en les traitant de tire-au-flanc, un autre sondage (Odoxa-Dentsu Consulting pour franceinfo et *Le Figaro*) indiquait que ces enseignants avaient le soutien des deux tiers des parents.

Une marche nationale des sans-papiers a réuni, le 17 octobre, plusieurs dizaines de milliers de participants – ce qui, en cette période de « confinement protestataire », constitue un réel succès et montre qu'il est toujours possible de se révolter. Les médias n'en ont pourtant guère parlé... car dans cette marche de damnés de la terre se cachaient certainement bien des apprentis terroristes islamistes. Et puis l'assassinat de Samuel Paty était venu à point pour relancer des exigences d'expulsion des sans-papiers et d'arrêt de toute immigration dont le Rassemblement national a eu du mal à se faire le héraut, se trouvant pour l'occasion concurrencé par la plus grande partie de la classe politique. Face à un Bruno Retailleau, président du groupe LR au Sénat, qui réclamait « des armes et non des larmes », et à un Macron qui assurait : « La peur va changer de camp », le « recours à la force » avancé par Marine Le Pen a paru presque faiblard. D'autant que les mesures préconisées par elle (« possibilité de surveillance étendue, régime carcéral spécifique... ») existent depuis 1986 – cette année-là ont été créées une « association de malfaiteurs à caractère terroriste » et des cours d'assises « spécialement composées » (sans jurés) –, et que la loi sur le renseignement de 2015 a démultiplié les possibilités de surveillance policière.

En ces temps où la politique feint de ne plus se faire à la corbeille mais dans des « cellules de crise », un événement qui permet de détourner les regards vers l'étranger n'est pas pour déplaire. Tous ces tartufes qui se partagent le pouvoir depuis des décennies en appellent maintenant à qui mieux mieux à la sacro-sainte laïcité, alors qu'ils et elles n'ont jamais cessé de s'incliner devant papes et évêques, de dispenser leurs bienfaits sonnants et trébuchants aux religieux de tout poil – surtout catholiques –, ni de financer écoles confessionnelles et lieux de culte de toutes obédiences.

La gauche a depuis longtemps oublié que la frontière entre simple religion et fondamentalisme et/ou radicalisme est extrêmement ténue, et qu'elle se déplace au gré des périodes, des événements et des rapports de force géostratégiques. Comment les monothéismes pourraient-ils ne pas se faire la guerre, quand chacun d'eux estime que son dieu est le seul et unique, et ceux des autres des imposteurs ? Après avoir cru qu'il pouvait y avoir un capitalisme vertueux, cette même gauche se vautre à présent dans le mythe de religions possiblement tolérantes et pacifiques ; et ses leaders comme ceux des partis écologistes se joignent pour l'occasion à un « front républicain » contre l'islamisme radical.

L'horreur de ces meurtres revendiqués par des musulmans au nom de la religion ne saurait nous faire oublier certaines réalités : d'une part, leur exploitation éhontée permet à la classe politique de désigner des boucs émissaires « d'origine étrangère » pour tout ce qui va mal dans notre société ; d'autre part, ces groupes que l'on qualifie d'extrémistes sont bien plus proches d'un capitalo-fascisme moderne que d'une secte de cinglés, et ils sont soutenus et instrumentalisés par des régimes totalitaires tels que ceux de l'Arabie saoudite ou du Qatar... avec qui les gouvernements français successifs ont entretenu et entretiennent des liens financièrement intéressés depuis fort longtemps !

Il faut, certes, s'élever et se battre sans relâche contre le racisme qui se cache derrière les discriminations subies par lesdits « Arabes » ou « arabo-musulmans » en France. Mais la liberté de blasphémer – et de dénoncer les méfaits des religions par les caricatures les plus outrancières et « de mauvais goût » qu'il soit – ne se divise pas. Il n'y a pas un temps pour et un temps pour ne pas le faire. Or, le président du Conseil français du culte musulman a souhaité le 27 octobre que les caricatures de Mahomet ne soient plus montrées dans les écoles – en affirmant que Macron n'était « pas pour [les] porter (...) et les publier n'importe où » –, au prétexte que « le devoir de fraternité impose à tous de renoncer à certains droits ». Il met par cette déclaration le doigt dans un engrenage qui fait le lit des islamistes (et qui sera suivi, n'en doutons pas, d'un nouveau retournement de veste d'un grand nombre de ceux qui ont juré : « Jamais nous ne renoncerons aux caricatures » et qui, pourtant, s'insurgeaient il y a peu encore contre la publication de tels dessins). Mais son renoncement assurera un arrêt du boycott des produits français dans certains pays, un enjeu bien plus important que la liberté d'expression, pour la bourgeoisie française. Parce que ce qui compte plus que tout, aux yeux de celle-ci, c'est de produire et de vendre. Voilà pourquoi le travail reste la seule activité autorisée dans le nouveau confinement que vient de décider le gouvernement.

Dans son allocution du 16 mars dernier, Macron a asséné de manière répétée : « Nous sommes en guerre. » Il parlait du virus, mais pensait guerre de classe. La seule crainte de la bourgeoisie, en effet, c'est que les productions dont nous n'avons nul besoin cessent – ce qui réduirait ses profits – et que la « classe dangereuse » s'organise de façon à lutter efficacement contre elle. Elle va tout mettre en œuvre pour maintenir ces productions ; à nous de tout mettre en œuvre pour mieux la combattre !

*OCL-Poitou, le 30 octobre*





# Bilan de la marche des sans-papiers

A nouveau, les sans-papiers ont fait preuve de leur détermination et de leur capacité de mobilisation dans une période marquée par une léthargie du mouvement ouvrier presque aussi importante que l'agressivité de l'offensive de la bourgeoisie. La marche, partie de Marseille, Montpellier, Strasbourg, Lille et Rennes, a convergé le 17 octobre pour une manifestation d'une journée à partir des portes de Paris, de Montreuil et d'Italie. Le pari n'a cependant pas été suffisamment réussi pour marcher sur l'Élysée.

## L'acte 3 de la mobilisation

Il s'agissait de rebondir à partir des mobilisations du 20 mai et du 30 juin pour aller plus loin. En effet, alors que beaucoup de pays ont procédé à des vagues de régularisations pendant cette crise sanitaire, la France persiste à enfermer dans les CRA (Centres de rétention administrative) les sans-papiers, alors même que les vols internationaux sont suspendus. Ces deux manifestations ont été les plus importantes de la période, à la mobilisation contre les violences policières près. Quelle a été la réponse ? Rien ! Pas un geste de l'administration et silence des médias. C'est pourquoi il s'agissait de monter un cran au-dessus.

Ce cran au-dessus, c'était tout d'abord d'organiser cette marche à travers la France, pour montrer que la solidarité existait, pour souligner le mal-logement et dénoncer les expulsions en passant par des squats et des CRA. Ce qui a été fait dans de multiples endroits. La marche est arrivée à Paris la veille de la manifestation, et une manifestation contre le centre de rétention de Vincennes a eu lieu avec succès. Évidemment, quand on marche sur de telles distances, on ne peut pas faire de détours en fonction des capacités militantes, et l'organisation des étapes a été un véritable défi logistique. A cette occasion, et dans les réunions de préparation de la marche, des contacts se sont noués entre collectifs de différents endroits, et ceci est une base précieuse pour de futures mobilisations.

Le cran au-dessus, c'était aussi d'obtenir un large soutien. Et plus de 250 collectifs et associations ont soutenu la marche. Il n'est pas si fréquent d'observer un tel soutien à une initiative prise par les collectifs de sans-papiers eux-mêmes. Le cran au-dessus, enfin, était de s'adresser directement à l'Élysée. La marche s'est accompagnée d'une lettre



Cortège de Montreuil

ouverte à Macron pour lui demander la régularisation, lettre à laquelle il n'a jamais répondu. L'idée était d'obtenir un rapport de forces suffisant pour marcher sur l'Élysée. Cela peut sembler naïf, mais il faut bien comprendre à quel point la situation de sans-papiers, sans aucun droit donc, est insupportable. Les sans-papiers se sont lancés dans une mobilisation énorme en région parisienne pas pour un slogan, mais pour obtenir réellement quelque chose. Et dans le contexte policier et raciste actuel, il faut viser très haut pour l'avoir.

Et c'est là que le bât blesse un peu. La mobilisation était réussie. Trois manifestations devaient converger des portes de Paris vers République, puis le cortège devait repartir vers l'Élysée (en fait Concorde) à 14 heures. La préfecture avait interdit le trajet à partir de République. Jusqu'au bout, les organisateurs ont essayé de négocier. Mais il aurait sans doute fallu des milliers et des milliers de personnes depuis les portes, or beaucoup sont venus directement à République. Il aurait fallu ensuite au moins 100 000 personnes. Or nous devions être environ 30 000, les organisateurs ont semblé-t-il annoncé le chiffre de 50 000. Pour finir, un cortège de la marche pour l'emploi était prévu de République à Trinité, et les organisateurs ont accepté de « prêter » leur parcours, et de se mettre en queue de leur propre manifestation. Finalement, la marche a donc été jusqu'à Trinité. Le dispositif à République pour barrer les itinéraires était impressionnant.

La mobilisation était donc réussie, mais le pari pas entièrement gagné. Ce qui est amer pour des sans-papiers qui sont mobilisés depuis maintenant six mois sans avoir encore rien obtenu. Rappelons en outre que des sans-papiers ont

été arrêtés à la manifestation contre le CRA de Vincennes. Comme ils-elles le disent eux-mêmes, le refus de la moindre réponse de la part de Macron ne provoque pas seulement une frustration, c'est une atteinte à leur dignité.

## Un silence assourdissant

Premier silence, celui des grands médias. Habituel, direz-vous. Sauf que passer sous silence une manifestation interdite de 20 000 personnes (en mai), si, c'est quand même inhabituel. Sauf que passer sous silence une marche qui traverse la France depuis les quatre coins de l'hexagone, ça l'est aussi. La presse régionale, par contre, a relativement relayé le passage des marcheurs. Et pas un mot, donc, sur l'arrivée de la marche le 17 octobre : les experts étaient trop occupés à déverser leurs torrents racistes après l'assassinat ignoble de Samuel Paty. On peut remarquer là une certaine permanence historique : combien de temps a duré le silence médiatique sur la répression du 17 octobre 1961 ? C'est que le-la sans-papiers peut exister à titre de problème humanitaire, généralement sous la dénomination « migrant-e », l'immigration peut exister au titre de « problème de société » ou plutôt de « charge pour la société ». Mais l'immigré-e acteur-trice de la lutte sociale, l'immigration auto-organisée, l'immigration comme partie intégrante et vivante de notre société, ça, ça ne peut pas passer dans les médias.

Deuxième silence, celui des organisations politiques et syndicales françaises. Certes, Sud s'est beaucoup investi dans la marche, notamment au niveau logistique, et on a vu que la CGT a su faire preuve de solidarité au moment de l'arrivée. Certes, plusieurs municipalités de gauche ont très bien accueilli les mar-





cheurs. Certes, des organisations étaient présentes à l'arrivée (de mémoire de drapeaux vus, le PCF, le NPA...). Mais tant les milieux syndicaux que les milieux d'extrême gauche ou libertaires n'ont toujours pas intégré qu'il ne s'agit pas d'une lutte particulière, de la revendication d'une certaine partie de la population, mais bien d'un enjeu central aujourd'hui.

C'est un enjeu central parce que c'est la meilleure réponse concrète et sociale au tournant raciste et notamment islamophobe que notre société est en train de prendre à vive allure. La vraie réponse aux flots racistes qui se déversent à tous les étages de notre société, c'est la lutte de ces travailleur-ses pour leurs droits. C'est un enjeu central parce que, dans le cadre d'un rapport de forces de plus en plus dégradé, il est vital de ne pas laisser une partie d'entre nous à la merci de tous les arbitraires et de toutes les répressions. Nous avons déjà du mal à défendre nos acquis sur nos lieux de travail, et ne parlons pas de revendications offensives, que pourrions-nous gagner si nous acceptons qu'une partie des salarié-es soient dénué-es des droits collectifs que nous défendons ? C'est l'occasion ou jamais de réaffirmer notre internationalisme, de réaffirmer que les exploité-es sont chez eux partout, ce sont les exploitateur-ses qui nous sont étranger-es.

Enfin, du fait de la situation de semi-apartheid dans laquelle elle se trouve, l'immigration a été contrainte de s'auto-organiser lorsqu'elle a voulu défendre les revendications qui lui étaient propres, les syndicats refusant de les mettre au centre de leur agenda. S'il est un exemple de longue date de mobilisations importantes sur leur propre calendrier, ce sont bien les luttes de l'immigration, de la grève des foyers aux nombreuses luttes sur la question des papiers. Elles-ils nous



Arrivée de la marche à Trinité

montrent qu'il est possible de s'organiser et de gagner sans se mettre à la remorque des centrales syndicales, que c'est en construisant nos propres mobilisations qu'on peut alors être soutenu-es de façon plus large. Soutenir les luttes de l'immigration a été et reste un enjeu politique central.

### Il reste encore du chemin

Si la mobilisation a été importante, celle des sans-papiers était en léger recul. Les foyers notamment ne sont pas sortis massivement. Il faut dire que les temps sont particulièrement durs pour eux en ce moment, la transformation des foyers en résidences sociales fait des ravages – vie collective rendue impossible, expulsions, etc. (voir les articles de la rubrique « Sans frontières » des derniers CA). Les sans-papiers ont particulièrement souffert économiquement et sanitaire de la crise sanitaire. Ils-elles ont continué de se mobiliser pendant tout l'été. Des divergences entre collectifs sont parfois apparues durant la marche, ce qui en soi est d'ailleurs plutôt sain. Et le bilan leur permet d'avancer des propositions de fonctionnement pour régler ces divergences dans l'unité.

Il y a aussi de quoi se décourager devant le discours politique ambiant. Cha-

cun-e sent bien qu'il va falloir un rapport de forces très important pour inverser la situation. Le temps où ils-elles pouvaient s'appuyer sur la reconnaissance pour les « invisibles », en première ligne pendant le confinement, est en train de s'éloigner. Pourtant, cette marche a montré que la solidarité restait très importante, et les marcheur-ses restent déterminé-es à continuer le combat. En témoigne la lettre de remerciements parue sur le blog de Mediapart de la marche des solidarités : « Marche des sans-papiers : cet immense merci est notre première victoire ! (1) ».

La prochaine échéance de mobilisation sera le 18 décembre, qui viendrait en point d'orgue d'actions locales coordonnées nationalement. Il est envisagé notamment des occupations et des rassemblements réguliers devant les préfectures et sous-préfectures. Il se réfléchit aussi la possibilité d'une grève des sans-papiers.

Bref, après un acte 3 réussi même si le pari n'a pas été entièrement gagné, l'acte 4 se prépare déjà. Soyons prêt-es à y participer dans la mesure de nos forces.

Groupe ocl Ile-de-France

(1) <https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites/blog/211020/marche-des-sans-papiers-cet-immense-merci-es-t-notre-premiere-victoire>



Dans le grand Ouest





# Sans froi

Cette rubrique souhaite faire un tour d'horizon mensuel de ce qui se passe au sujet des sans-papiers, des migrants, des réfugiés en France et ailleurs. L'objectif est double : celui d'informer sur les diverses situations migratoires, la plupart du temps dramatiques mais au delà de cet aspect humanitaire, il s'agit aussi et surtout d'évoquer les luttes en cours et de tenter de faire ressortir des leviers qui peuvent réinstaurer un rapport de force avec un État et consorts (partis, médias, opinion publique) de plus en plus xénophobes.

## QUINZE MOIS DE COMBAT CONTRE ACCOR

Depuis le 17 juillet 2019, 17 femmes de chambre, deux gouvernantes et un équipier, tous africains (sur une équipe de 40 personnes), sont en lutte contre le groupe Accor qui gère l'hôtel Ibis, dans le quartier parisien de Batignolles. Comme souvent, un sous-traitant est entre les deux – ici la société de nettoyage STN, qui sous-paye ses salariés et participe au « dumping social », euphémisme pour dire une exploitation toujours plus forte en tirant les salaires vers le bas tout en maximisant les marges et les profits. A cause de l'épidémie de covid-19 et du confinement, la grève a été suspendue le 16 mars dernier, et depuis tout le monde est en activité partielle, ce qui rend plus difficile le rapport de forces. Néanmoins, après quinze mois de combat, la détermination est toujours là et un collectif continue de se réunir, animé entre autres par la CGT des hôtels de prestige et économiques (HPE). Outre leur embauche directe par l'hôtel, leurs revendications portent sur une prime de panier de 7,24 euros par jour, équivalente à celle du personnel recruté directement par l'hôtel, une revalorisation de leurs qualifications, une diminution des cadences, ainsi qu'un paiement réel et décent à l'heure. « On nous exploite parce que nous sommes noires (...) sur nos contrats de travail, il y a des horaires, mais, en réalité, nous sommes payées à la chambre, ce qui est illégal », explique une femme de chambre. Il faut dire que la convention collective dans l'hôtellerie est vraiment pourrie : des plannings qui changent tout le temps, pas de sur-rémunérations pour les heures de nuit et le week-end. Et cela ne s'arrange pas avec les ordonnances Macron, qui créent les APC (accords de performance collective) qui permettent sous prétexte du contexte économique de modifier les conventions collectives et d'avoir recours plus facilement aux licenciements individuels pour

faute grave. Depuis 2012 et la lutte des salariés de l'hôtel Campanile du pont de Suresnes, 13 hôtels ont connu des mouvements pour l'internalisation des salariés. Accor doit raquer, vive la lutte !

Sources : Le Monde, Bastamag

## TRAVAILLEURS SANS PAPIERS VICTIMES DE L'ÉCONOMIE « UBERISÉE »

Nous ne parlerons pas de la célèbre marque qui donne son nom au nouveau mode d'exploitation capitaliste, mais d'un concurrent : la société Stuart, filiale de La Poste, qui fait de la livraison tout-venant à vélo. Celle-ci se débarrasse d'une quarantaine de livreurs qui, du jour au lendemain, sont découverts « sans-papiers » alors qu'ils ont travaillé des mois et des mois sans aucun problème jusque-là. L'entreprise se défend en disant qu'elle ne fait que respecter la loi qui exige des papiers pour travailler, c'est en réalité un bon moyen pour elle de « réajuster » ses effectifs à moindre coût. « Ils nous ont exploités en pleine crise sanitaire », déclare un livreur d'origine sénégalaise qui a effectué précisément 1 845 courses durant un an et demi mais qui, depuis, ne peut plus se connecter à l'application qui lui permettait de prendre du travail. C'est exactement la même histoire qu'en juin dernier, avec plus de 200 livreurs de la société Frichti (voir CA n° 302) qui avaient aussi été mis à la porte parce que sans papiers payé car, face à la mobilisation, l'employeur a été obligé de remplir des attestations d'emploi qui ont permis à la moitié des livreurs sans papiers d'obtenir un récépissé de la préfecture qui permettra une prochaine régularisation. Concernant les autres dont la durée du séjour ou de travail en France est insuffisante pour la démarche de régularisation, de l'argent a été obtenu. Pour revenir aux salariés de Stuart, la voie est toute tracée pour

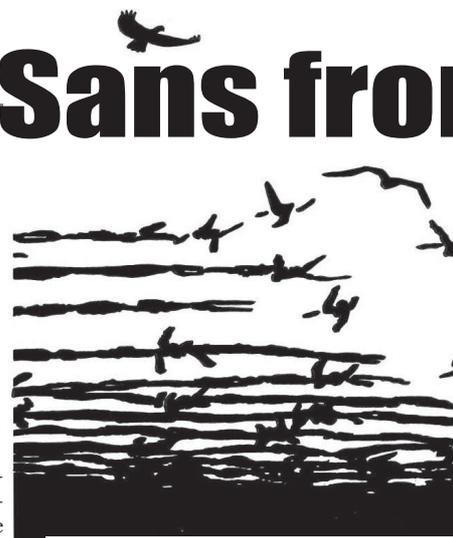
instaurer une lutte : un rassemblement a déjà eu lieu, une prochaine manifestation va se dérouler devant le siège de la société et les sans-papiers ont du soutien, notamment celui du CLAP (collectif des livreurs autonomes de Paris). Déjà des entrevues avec la direction sont prévues, mais pour l'instant elles sont individuelles. Seul le rapport de forces permettra d'imposer le collectif.

Source : communiqué du CLAP

## DE PLUS EN PLUS, LA CASE PRISON

Selon un rapport de la Cimade Hendaye, de plus en plus de sans-papiers sont incarcérés pour s'être soustraits à une OQTF (obligation de quitter le territoire français). La plupart des sans-papiers qui ont été arrêtés et dont l'asile a été refusé, ou pas demandé, sont sous le joug de ce délit traité par la justice pénale, ce qui permet de criminaliser un peu plus l'immigration, et aussi de gérer la population clandestine par la méthode carcérale. Qui plus est, cette justice est expéditive et non contradictoire, car la plupart des personnes arrêtées sont jugées en comparution immédiate avec des avocats commis d'office peu portés sur la défense des migrants.

Autre cas d'emprisonnement abusif de sans-papiers : celui pour refus de test covid. De plus en plus de pays exigent un test PCR négatif de moins de soixante-douze heures pour prendre l'avion et se rendre à la destination. Cela concerne aussi les « retours à la frontière », c'est-à-dire les expulsions manu militari par la police aux frontières. Pour la première fois, le tribunal de Bayonne a frappé fort en prononçant deux mois de prison ferme et trois ans d'interdiction de territoire pour refus de test PCR de la part d'un Ivoirien qu'on voulait expulser. C'est tout simplement hallucinant



Marche du 17

quand on sait que cette peine serait inimaginable pour un Français qui refuserait cette démarche. Là encore, la justice n'est pas la même pour tous.

Sources : Sud-Ouest, Cimade

## VERS UN NOUVEAU BAGNE BRITANNIQUE ?

Nous avons évoqué, dans le numéro précédent, les tractations autour du Brexit et ses conséquences sur la gestion de la surveillance de la Manche, mais aussi sur le durcissement de la politique migratoire britannique. Dans ce contexte, les discours xénophobes se multiplient et sont le jeu des politiciens pour, au choix, modeler/tester « l'opinion publique » ou peser dans les négociations en cours avec l'Union européenne. Fin septembre, Boris Johnson et sa ministre de l'Intérieur Priti Patel communiquent sur quelques idées antimigrants volontairement provo-





# Frontières



lu 17 octobre

cantes, comme : poser un barrage flottant dans certaines zones de la Manche ; installer des machines à vagues pour repousser les canots vers les côtes françaises ; enfin, la plus explicite, envoyer les migrants sur des îles dans l'Atlantique sud, comme l'île de l'Ascension, ou encore mettre ces mêmes migrants sur des ferrys désaffectés, à l'ancre, au large des côtes britanniques. Pour cette dernière idée qui peut paraître la plus fasciste, elle existe déjà en Australie, où les migrants sont envoyés dans des centres de détention sur les îles de Manus et Nauru. Le temps des bagnes n'est pas loin... Même si la plupart de ces idées ont été dénoncées et rejetées, cela montre bien que les dirigeants britanniques sont prêts à tout pour négocier à leur avantage les nouveaux accords migratoires ou, le cas échéant, à juguler l'immigration clandestine par la manière forte. C'est enfin le moyen de jeter un pavé dans la mare, pour faire réagir l'opposition et, in fine, la faire doucement et sûrement travailler sur d'autres mesures anti-migrants.

De bague, il en est déjà question dans les camps de migrants où les conditions de vie sont de plus en plus déplorables, et c'est le rapport de l'Inspection royale des prisons qui le dit. Avec l'augmentation des traversées de la Manche, c'est le camp de Tug Haven, près de Douvres, qui est particulièrement visé pour mauvais traitements. De juin à août dernier, 2 500 personnes sont passées dans ce « centre de répartition » qui sert à dispatcher les migrants dans d'autres camps. Or l'attente dure en moyenne plus de cinquante heures, à l'air libre ou dans des conteneurs pas chauffés alors que la plupart des personnes sont mouillées. Aucun vêtement de rechange n'est fourni.

Sources : Infomigrants, France info

## DE CALAIS À BRIANÇON, MÊME COMBAT !

Nous en avons largement parlé dans la rubrique précédente (voir CA n° 303), les migrant-es ne sont les bienvenus nulle part. A Briançon, le nouveau maire LR Arnaud Murgia exige l'évacuation du refuge solidaire qui, depuis 2017, a accueilli plus de 10 000 personnes qui ont bravé le relief et le froid pour franchir la frontière. Initialement, les locaux qui appartiennent à la communauté de communes devaient être vidés pour le 28 octobre. Face à l'indignation générale et surtout à la mobilisation de quelques-uns, un délai de six mois a été obtenu. Mais quid de la suite ? A Calais, l'arrêté préfectoral pris en septembre pour interdire la distribution des repas par des associations humanitaires est reconduit. Officiellement pour des raisons de covid et de sécurité publique, cet arrêté est un bon moyen d'évacuer les associations militantes qui, à la faveur des repas, faisaient de l'information juridique et de l'aide auprès des migrants. Seule l'association agréée « La Vie Active » assure les distributions. Une manifestation a eu lieu le 26 septembre dernier pour dénoncer cette mesure, mais aussi les expulsions quasi hebdomadaires de campements (voir leur récit sur le blog Passeurs d'hospitalité). Elle a rassemblé environ 400 personnes, ce qui est une petite victoire car, sous la pluie et le vent, cela faisait long-

temps qu'il n'y avait pas eu de manifestation pro-migrants à Calais.

Sources : Infomigrants, blog Passeurs d'hospitalité

## TOUJOURS DES EXPULSIONS DANS LES FOYERS

Dans les foyers de travailleurs immigrés franciliens, les expulsions pour habitat solidaire se poursuivent. Le 13 octobre dernier, le bailleur ADOMA/CDC Habitat a procédé à deux expulsions à Pierrefitte sans attendre le jugement du procès, fixé au 16 novembre. Les bailleurs sociaux veulent se débarrasser des travailleurs immigrés qui s'organisent collectivement, car derrière l'accusation d'habitat solidaire se cachent des solidarités souvent familiales, régionales où les personnes s'aident pour se loger. Aussi les salles communes sont fermées, le covid a été une bonne excuse, rien n'a réouvert. Les collectifs d'habitants se battent contre ces pratiques et refusent le confinement à vie dans ces logements exigus. C'est aussi la volonté de défendre la vie privée et familiale de chacun.

Source : COPAF

## « SI ON EST SANS-PAPIERS ET QUE L'ON DÉFILE OUVERTEMENT (...) ON VIOLE LA LOI »

Ce sont les propos du jeune député LR de l'Essonne, Robin Reda, président de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur « l'émergence et l'évolution des différentes formes de racisme et les réponses à y apporter », dans le cadre de l'audition de la présidente du GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés). Alors que cette dernière présentait un exposé sur la législation relative aux étrangers et sa mise en pratique discriminante, car fondée sur les origines supposées des personnes, elle s'est fait malmener par l'élu droitier : « Moi qui me croyais d'une droite relativement modérée, je me découvre totalement fasciste au regard de ce que vous dites (...) ; la démocratie a ceci de beau que nous invitons aussi des organisations qui appellent ouvertement à enfreindre la

loi, je pense notamment à la Marche des sans-papiers organisée le 17 octobre (...). Si on est sans-papiers et que l'on défile ouvertement sans se faire arrêter, on viole la loi, et non seulement on viole la loi mais en plus l'Etat est trop faible pour vous interpellier. » Voilà tout un programme estampillé « républicain ». Or, comme l'a rappelé le GISTI, il n'y a aucune violation de la loi car la liberté de manifester ne prévoit pas (encore ?) d'exception pour les sans-papiers. L'entretien se terminera par des amalgames grossiers avec quelques associations indigénistes signataires (sur plus d'une centaine) de l'appel à manifester. Le GISTI a alors été accusé de prôner un « antiracisme dangereux ».

Source : communiqué du GISTI

## UN DANGEREUX SÉPARATISME... RÉPUBLICAIN

Continuons sous les ors de la République avec les suites de l'attentat islamiste contre le professeur d'histoire-géo à Conflans-Sainte-Honorine. Outre une appartenance réelle ou supposée à l'islam, c'est aussi le droit à l'asile qui est vilipendé publiquement par certains. Car outre les habituelles propagandes de l'extrême droite appelée aussi fachosphère, avec le site Français de souche en tête, la presse « républicaine » et ses héros du citoyennisme (dont Mélenchon !) s'en sont donnés à cœur joie pour accuser l'immigration d'être responsable de cette tragédie. Ainsi, le journal *Le Point* met en cause la CNDA (Cour nationale du droit d'asile) pour avoir donné la protection à la famille tchétchène du terroriste alors que celui-ci n'avait que 9 ans. Cette accusation a été reprise sur les réseaux sociaux, et le nom des juges a été mis en pâture. Depuis, la CNDA a porté plainte. Attention, il ne s'agit aucunement de défendre ici le droit d'asile à la française, tant celui-ci est déjà très limité : avec en première instance l'OFPPRA, puis le recours possible à la CNDA où seulement 20 % des demandes sont satisfaites ; mais, dans le contexte, l'immigré musulman ou supposé comme tel devient un peu plus l'ennemi intérieur dont il faut « se séparer ».

Source : Infomigrants





# Naissance d'un collectif interpro contre la répression au travail

**Les attaques contre le monde du travail se multiplient : innombrables licenciements « économiques » et répressions antisyndicales, mais pas que, puisque les sanctions s'étendent également à l'encontre de tous ceux qui s'opposent à la transformation sociale pathogène en cours, initiée dans les services publics, et qui se diffuse dans toutes les couches de la société. Dans ce contexte, un collectif antirépression a vu le jour, regroupant des travailleurs sanctionnés dans différents secteurs du public et du privé. Eric Bezou, cheminot et délégué SUD Rail licencié (1), le présente ici.**

– Comment est né ce collectif contre la répression au travail, qui sont ses membres et de quels appuis ou relais politiques et syndicaux bénéficie-t-il ?

– Il s'agit, à la base, d'une démarche du comité de soutien aux « 3 de Melle » – qui sont d'ailleurs maintenant 4 (voir l'encadré) –, qui a eu l'idée de regrouper les comités de soutien des différentes personnes réprimées en contactant ceux qui étaient visibles médiatiquement et sur les réseaux sociaux ; ensuite, chacun a amené sa pierre à l'édifice en conviant ses contacts dans des situations similaires à rejoindre le groupe.

Ce réseautage a permis de créer un collectif assez important autour des sanctions et discriminations liées à des positionnements syndicaux pendant la dernière grève, ou juste des prises de position courageuses et légitimes. De plus, au sortir du confinement, nous avons tous pu constater que la répression aussi se déconfinait et que la torpeur de l'été serait dangereuse pour nous.

Ce collectif est donc composé de personnel de l'éducation nationale (les 4 de Melle), de membres de la santé (Anissa en EHPAD, Thomas en milieu hospitalier), d'un inspecteur du travail (Anthony), d'ex-salariés de Pôle emploi (Yann), du social (Boris), de La Poste (Gaël et Vincent), d'étudiants (Victor et Roga), de sa-

liés des transports avec la RATP (Alex et Ahmed) et la SNCF (moi-même), et nous avons accueilli (malheureusement, dirais-je) dernièrement des représentants des grévistes de Biocoop (quatre licenciements pendant la grève) et du collectif des salariés de Monoprix (entreprise qui a porté plainte pour blocage)

Sur cette liste, composée majoritairement de salariés du public, éliminés ou réprimés pour faire passer plus facilement la privatisation à outrance de ce secteur et des pseudo-réformes totalement destructrices, certaines personnes sont militantes syndicales, mais pas toutes. Yann, de Pôle emploi, par exemple n'était même pas syndiqué, et il a été licencié pour avoir fait son travail ; Boris non plus, licencié pour avoir parlé des conditions de travail dans le social lors d'une réunion.

Les comités de soutien se sont, bien sûr, joints à la démarche, notamment lors de la conférence de presse du 16 septembre 2020 qui a marqué la naissance officielle de ce collectif. Les organisations syndicales combattives et les partis de gauche y sont intervenus via leurs représentants.

– Quelles actions ont été menées jusqu'à présent par ce groupe, et où en sont les procédures disciplinaires dans les différents secteurs ?

– Nous avons donc eu cette conférence de presse suivie d'un meeting le 16 septembre, à la Bourse du travail de Paris, à République, qui a fait salle comble et a été accompagné d'une tribune dans la presse. Et depuis, nous essayons d'assurer une présence militante collective pour les grands rendez-vous. Nous avons notamment été présents à Poitiers pour les 4 de Melle le 12 octobre, puis pour le procès de Victor et Roga à Versailles le 13 octobre. Gaël devait passer le 15 octobre au tribunal, mais cela a été reporté au 5 novembre. Alex, de la RATP, est toujours en cours de procédure, qui peut durer plus d'un an en tant que salarié protégé.

Echanger entre nous permet de dégager des lignes directrices de la répression, avec des méthodes comparables et des conséquences allant jusqu'au pénal, pour Gaël, Victor et Roga, et maintenant les Monoprix. Le patronat est prêt à tous les mensonges et exagérations, comme pour mon ami Edouard (il avait été accusé d'avoir provoqué quatre accidents du travail chez les cadres et il s'est suicidé le 10 mars 2017). L'accident du travail déclaré par ma chef, devant laquelle je me suis agenouillé, sert d'ailleurs de prétexte

principal pour autoriser mon licenciement.

Mais ce qu'on peut constater, en tout cas, c'est que l'offensive antisyndicale et « anti-résistance » est loin d'être terminée car, depuis, il y a donc eu cette plainte contre le collectif CGT Monoprix Ile-de-France, mais aussi une procédure à GDF qui a débouché sur une mise à la retraite d'office, et une autre contre un militant CGT à Gerzat (dans le Puy-de-Dôme)...

Le gouvernement, par son action ultrarépressive dans le secteur public, a donné tous les gages au privé pour qu'il coupe des têtes en toute impunité. Ce que les patrons ne vont pas se priver de faire pour que les licenciements pseudo-économiques passent plus facilement.

– Bien qu'il existe de fortes ressemblances entre les procédures touchant les membres du groupe (dossiers quasi vides, acharnement de la hiérarchie et des ministères, profil de fortes têtes syndicales, chronologies similaires...), les secteurs professionnels des membres sont différents. Comment faire pour que cet aspect soit un atout dans la mobilisation, ou a minima comment surmonter les séparations corporatistes, syndicales... ? Et comment éviter que ce rapprochement ne soit que médiatique ?

– Ce caractère interpro est de toute évidence un atout majeur. Déjà, il permet de « massifier » et d'établir des lignes directrices communes aux différents secteurs, qui démontrent l'ampleur de l'attaque, sa systématicité, laissant voir clairement le but de la manœuvre : la peur de la punition démesurée et arbitraire pour décourager la résistance, comme cela a été le cas dans les manifestations gilets jaunes avec les violences policières.

Ensuite, c'est un atout efficace lors des rassemblements et interventions. Nous l'avons bien senti, à Poitiers notamment, où le personnel de l'Education nationale présent, après avoir écouté les multiples interventions des différents représentants des organisations syndicales qui se sont succédé, a clairement eu un regain d'attention notable quand notre collectif interpro a pris la parole, amenant une dimension nouvelle, un peu inattendue et enrichissante.

Notre démarche ne peut que conforter la marche vers la convergence ou la coagulation des luttes nécessaire à une victoire d'ampleur pour le peuple, dans cette période où nous ne subissons que

1. Voir CA n° 294.



des reculs et où nul ne peut prétendre pouvoir obtenir une victoire pérenne pour son secteur uniquement, dans le marasme social ambiant et la destruction systématique et globale des acquis.

Dans ce sens, je peux même évoquer un autre parallèle avec la démarche des gilets jaunes, avec un collectif large, interpro, intersyndical, regroupant différentes sensibilités politiques, des revendications qui transcendent le corporatisme et même le pur milieu salarial pour dénoncer la politique criminelle menée par l'actuel gouvernement et ses soutiens patronaux.

Pour finir, dépasser le simple cadre médiatique n'est pas simple et demandera du temps. Nous en sommes encore à une phase de construction et nous avançons en regroupant encore et toujours, mais nous comptons bien jouer un rôle actif dans le soulèvement qui ne manquera pas d'arriver bientôt, vu la situation sociale générale et l'incurie de la Macronie...

Nous n'avons pas pour vocation d'aller de rassemblement en rassemblement, mais bien d'agir et de surtout de mettre un terme à cette politique d'intimidation en redonnant espoir et dignité pour que la résistance s'organise !

Propos recueillis par zyg,  
le 25 octobre 2020

## LES QUATRE DE MELLE

Début 2020 les épreuves communes de contrôle continu sont contestées par les enseignants, les élèves et les parents dans le cadre de la lutte contre la réforme des lycées qui bat encore son plein. A Melle, dans les Deux Sèvres, le 3 février au lycée Desfontaine, 40 gendarmes sont devant l'établissement pour en imposer la tenue : les élèves sont enfermés à clé dans leur classe, tandis que parents et enseignants forment une chaîne devant l'établissement afin d'empêcher la tenue des épreuves. Il ne s'agit-là que du dernier épisode du bras de fer entre l'administration et un lycée particulièrement combatif. Déjà en novembre 2018 une grève massive déborde dans les rues de cette petite ville de 6000 habitants. Grève encore le 26 mars 2019 pour bloquer la tenue d'une épreuve de l'ancien bac. Bref, on voit l'ambiance :

l'avis du comité d'hygiène et sécurité est sans appel : « un pilotage autoritaire et sans dialogue » au lycée a « fortement dégradé la santé mentale et physique de nombreux personnels ». Suite à l'épisode du 3 février 2020 trois enseignants, Aladin, Sylvie et Cécile sont suspendus sans aucun recours. Avec une quatrième, Sandrine qui l'apprend plus tard, ils sont convoqués en conseil de discipline le 12 octobre. Tous les quatre font partie de Sud-éducation. La solidarité s'organise aux quatre coins de l'hexagone en reliant leur cas à d'autres affaires de répression (voir article ci-contre). Une manifestation aréuni plus de 1000 personnes à Poitiers, devant le rectorat et dans les rues de la ville en soutien aux quatre de Melle. On ne connaît pas encore la décision, mais il est clair que la mobilisation pour les 4 de Melle doit faire tâche d'huile pour s'emparer de bien d'autres cas.



# Un moment de vie dans le monde de la gestion des déchets

**Un camarade de l'Allier (région Auvergne-Rhône-Alpes) répond ici à quelques questions concernant le travail qu'il a récemment effectué chez Environnement Recycling (voir l'encadré), une entreprise de gestion des déchets DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) située à Domérat, près de Montluçon.**

– Peux-tu nous faire une rapide présentation de l'entreprise ?

– Environnement Recycling partage le même site que trois autres entreprises : Logistic Environnement, EVE (Environnement Valorisation Emploi) et Recyclea. Ces entreprises sont regroupées en UES [unité économique et sociale]. Les deux premières gèrent les déchets ; EVE gère l'insertion ou la réinsertion d'anciens détenus, de personnes privées d'emploi de longue durée et de migrants ; Recyclea, l'insertion de personnes handicapées.

Environnement Recycling est classée en ICPE [installation classée pour l'environnement].

Le syndicat présent dans cette société est Force Ouvrière, dont le représentant serait le neveu d'un des patrons, ceci pouvant expliquer qu'il n'y ait aucune information syndicale dans ses locaux et que, sitôt qu'un employé a des velléités revendicatives, il est viré.

– Comment es-tu arrivé là ?

– Je suis passé par une boîte d'interim en relation avec EVE, car mon statut à l'époque était « privé d'emploi de longue durée ». Ma mission a d'abord été renouvelée chaque semaine, puis Environnement Recycling m'a proposé un contrat de quatre mois appelé CDDI [contrat à durée déterminée d'insertion]. Ce contrat devait comprendre une formation, mais ça n'a pas été le cas pour moi.

– Comment sont organisés le travail et la protection du personnel dans cette entreprise ?

– Il existe plusieurs « lignes » correspondant à la nature des recyclages à effectuer. J'ai travaillé sur la ligne 1, de gestion des petits électroménagers, imprimantes, etc. : nous devions récupérer les câbles, condensateurs, batteries avant le broyage des appareils. Il y avait une deuxième ligne pour les écrans plats ou cathodiques, et une troisième pour le matériel informatique.

Le travail s'effectue en deux équipes : une vient le matin de 6 heures à 13 heures, et l'autre de 13 heures à 20 heures. Il y a une pause de vingt minutes, mais il en faut déjà cinq pour atteindre le lieu où on peut la prendre, et la surveillance est très développée, avec des caméras à l'affût de nos moindres faits et gestes.

Pour un salaire à peine supérieur au SMIC [salaire minimum interprofessionnel de croissance], ma fonction sur la ligne 1 consistait à récupérer des câbles électriques, condensateurs, batteries, cartons, plastiques, tout cela avec pour seul outil un marteau. Cette ligne est formée d'un convoyeur à bande [tapis roulant] incliné de 30 à 40 degrés sur la hauteur d'un étage ; d'un poste occupé



## social



*Selon la préfecture, le nuage de fumée ne contenait pas de substances toxiques, bien qu'il ait suscité quelques problèmes respiratoires sans gravité sur sa trajectoire. © Joëlle Opoh (1er août 2018)*

par deux personnes dans une cabine au bas du tapis, et d'un poste de six personnes se trouvant aussi dans une cabine mais en haut du tapis.

Mon poste au bas du tapis était très physique et exposé aux intempéries, car le tapis est à l'extérieur et la cabine du bas est en fait un auvent : en cas de forts vents avec pluie, on est mouillés.

Ce travail est très physique et pas franchement épanouissant. Il est également dangereux vu que des microondes et autres imprimantes peuvent tomber du tapis, et qu'une seule des deux personnes sur le poste du bas est en mesure de voir un élément chuter, donc l'attention doit être de tous les instants.

De plus, le matériel de protection individuel est constitué de gants, de manchettes et de lunettes. Mais les gants censés être anticoupures ne le sont guère ; alors que je les portais, je me suis par exemple coupé en manipulant une plaque à induction.

La poussière est omniprésente : après une demi-journée, les masques sont noirs, les gants également... et bien entendu nous aussi.

**- Environnement Recycling a subi plusieurs incendies significatifs en moins d'un an. Sais-tu pour quelles raisons ?**

- Pour le premier incendie, en août 2018, on a parlé de la mise à feu d'une batterie dans l'entreposage extérieur des broyats pour les plastiques.

Concernant celui qui est survenu en janvier 2019 au même endroit, la direction a d'abord parlé de malveillance, puis elle est revenue sur sa déclaration. Et la préfecture a rassuré la population : malgré la gêne occasionnée par les fumées, elle a affirmé que la toxicité n'avait pas atteint le niveau d'alerte ; mais elle a conseillé de ne pas sortir sans raison impérative, et a demandé

qu'on lave les fruits et légumes provenant des potagers.

Un troisième incendie a eu lieu en juin 2019, dans les toilettes cette fois, et il a envoyé à l'hôpital cinq employés intoxiqués par les fumées.

A la suite de ces incendies, les services de l'Etat ont quand même demandé à l'entreprise de revoir et renforcer sa protection contre les incendies.

**- Concernant la sécurité des salariés, des plaintes ont été déposées. En connais-tu les raisons, là encore ?**

- L'explosion de batteries ou de cartouches d'encre provoque des départs de feu chaque semaine. Alors des salariés de l'entreprise ont contacté la CGT de Montluçon, et ils lui ont fourni des vidéos qu'ils avaient réalisées au travail, ainsi que des certificats médicaux et les résultats d'analyses de sang.

La CGT de Montluçon a porté plainte contre Environnement Recycling pour mise en danger de la santé des travailleurs, en disant : « Les salariés sont exposés à la toxicité de 28 métaux lourds tels que le plomb, le baryum, l'antimoine... » Mais sa plainte a été classée pour prescription des faits.

De plus, les responsables CGT de Montluçon ont été mis en examen pour diffamation envers l'entreprise, après avoir diffusé un tract à son sujet. Mais le tribunal correctionnel de Montluçon a classé l'affaire, à la suite d'un vice de procédure : il n'a pas retenu la plainte pour diffamation.

**- A propos de la politique d'Environnement Recycling en matière de masques, tu as une anecdote à nous raconter...**

- Alors que début mars, en pleine pandémie, la norme officielle pour le port du masque était de deux masques par jour, Environnement Recycling a

averti ses salariés que la norme dans ses murs serait d'un masque par semaine. Comme la section FO ne trouvait rien à y redire, un salarié a contacté la médecine du travail, qui a tranché : ce serait un masque pour trois jours !

*Propos recueillis par OCL Moulins*

### ENVIRONNEMENT RECYCLING

fait sur son site internet la promotion de sa gestion écoresponsable des déchets DEEE. Cette société, adepte d'un capitalisme « vert » reposant sur la réinsertion d'un public dans la précarité et/ou handicapé, est soutenue par les pouvoirs publics de multiples façons, en plus de subventions diverses et variées.

Tout d'abord, la CCI (chambre de commerce et d'industrie) a fait construire sur 4,5 hectares de terrain 17 000 m<sup>2</sup> de locaux à la norme HQE (haute qualité environnementale) pour l'accueillir - un investissement de 6,6 millions d'euros. Le loyer annuel demandé à Environnement Recycling est de 360 000 euros, mais au bout de dix-huit ans ses locaux deviendront sa propriété - autrement dit, elle les aura acquis pour seulement 6,48 millions d'euros.

Grâce à la prime pour l'aménagement du territoire, la société touche 15 000 euros par emploi créé.

Bpifrance (Banque publique d'investissement) a investi 2 millions d'euros dans l'entreprise, dont une participation « minoritaire » dans son capital (à hauteur de 20 %).

Le département, la région et l'Europe ont aussi apporté leur obole à ce capitalisme « vert », mais là nos recherches n'ont pas permis de connaître les sommes versées par ces différentes institutions.

A titre de comparaison, le chiffre d'affaires d'Environnement Recycling est de 12,5 millions d'euros par an, pour un peu plus de 200 salariés. Le coût moyen d'un smicard est compris entre 20 000 et 25 000 euros par an, selon les exonérations de cotisations.

*L'incendie du 21 janvier chez Environnement Recycling.*





ÉTUDES ET RAPPORTS ALIGNENT RÉGULIÈREMENT ET DANS L'INDIFFÉRENCE DES CHIFFRES DE PLUS EN PLUS ALARMANTS : BAISSA DE LA BIOMASSE DES INSECTES EN EUROPE DE 75 % (LIBÉRATION), DES POPULATIONS DE POISSONS MIGRATEURS DE 76 %, DES POPULATIONS DE VERTÉBRÉS DE 68 % OU CONSTAT D'ÉCHEC PAR L'ONU, DES MESURES DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ (LE MONDE).

CEPENDANT EN CES TEMPS DE CRISE ÉCOLOGIQUE GLOBALE MÉLANT POLLUTION, CHANGEMENT CLIMATIQUE, INDUSTRIE, TECHNOLOGIES, EXPLOITATION, CAPITALISME ET IDÉOLOGIE DE LA TOUTE-PUISSANCE (MASCULINE DE PRÉFÉRENCE), IL EST BON DE SE RÉJOUIR DE QUELQUES VICTOIRES DE TERRAIN.

### « Coup du père François » et pas de bulle pour Pierre&Vacances

Tout d'abord, une décision de justice contre Monsanto. « La Cour de cassation a rejeté, mercredi 21 octobre, le pourvoi formé par Monsanto, filiale du groupe allemand Bayer, ce qui rend définitive sa condamnation dans le dossier l'opposant à l'agriculteur Paul François, intoxiqué après avoir inhalé des vapeurs de l'herbicide Lasso... » (1). Cet agriculteur conventionnel (depuis reconverti au bio), sévèrement intoxiqué en 2004 a eu gain de cause. Lasso avait été interdit en 1985 au Canada, en 1992 en Belgique et Royaume-Uni. En France, patrie de la FNSEA et des empoisonneurs de l'industrie chimique, en 2007. Lasso a étranglé Monsanto.

Ensuite, l'abandon du projet de Center Parcs de Roybon. P&V pleurniche : « Depuis plus de dix ans, des procédures judiciaires contestant les autorisations administratives ont fait obstacle à la réalisation du projet. L'autorisation de défrichage, indispensable à sa réalisation, étant devenue caduque, et l'accès du site étant bloqué par des « zadistes » occupant illégalement le terrain depuis 2014, Center Parcs a décidé de se retirer de ce projet » (2). L'entrepreneur engagé « en faveur d'un tourisme responsable et durable » oublie simplement l'avis négatif de la commission d'enquête publique, sa destruction d'une partie de la forêt et ses travaux illégaux, ses multiples recours pour réduire au maximum les zones humides à compenser, ses magouilles avec les élus locaux et la préfecture au nom de l'emploi.

Mais la situation est toujours inquiétante : que compte faire le groupe P&V de ces 200 ha de zones humides et forêts au prix du terrain à bâtir : « Maintenant que le projet est annulé, il y aura certainement des requins qui vont se pencher sur le sujet avec des idées. Avant le Center Parcs, il y avait un projet de décharge à Roybon. Et avant, l'idée d'en faire un pôle d'attractivité pour les chasseurs. Notre lutte était aussi celle contre ce type de projets qui veulent rentabiliser les territoires à n'importe quel prix. » (3)

La Zad a été évacuée ce 13 octobre, les cabanes rasées, les potagers détruits, les occupants dispersés. Les journalistes ont aussi été gâtés par le Préfet, qui les a appelés à faire preuve de « responsabilité, en veillant à ne pas se mettre en danger inutilement et à ne pas

gérer les manœuvres ». Une préfiguration de la future loi sur la gestion des manifestations ?

### Pendant ce temps-là... ASAP, vite et bien

La loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique a bénéficié de toute la célérité de la de la Macronie avec une procédure accélérée au Parlement. Le « pacte productif » n'attend pas.

Faut dire que c'est touffu cette loi : nouvelles mesures contre les squatteurs, réforme du statut des agents de l'ONF, modalités d'inscription au permis de conduire, élargissement du secret des affaires, modifications du code de la commande publique et... la liberté d'entreprendre chère au MEDEF. Le « renforcement de la sécurité juridique des porteurs de projets industriels, en particulier via un raccourcissement des dé-



lais... le projet de loi Asap prévoit qu'il sera possible de commencer des travaux pouvant potentiellement détruire la biodiversité avant même d'avoir obtenu l'autorisation de le faire... il permet de réduire dans certains cas la consultation du public, en permettant à l'industriel de se limiter à une simple consultation en ligne contre une consultation physique avec garant actuellement. » afin « d'incarner le premier pilier du macronisme, à savoir libérer les français et les entreprises » (4). La « simplification » est simplement une dérégulation massive afin de « d'accélérer les installations industrielles et développer l'activité et l'emploi sur les territoires ».

Une magouille du gouvernement montre les enjeux de ce texte. Les députés avaient refusé la disposition donnant au préfet la possibilité de recourir à une consultation électronique pour les projets soumis à autorisation environnementale. Tard dans la nuit, Le gouvernement n'a pas hésité à faire appel à une deuxième délibération pour revenir sur le vote.

Et dire que le rapport préparatoire a été remis deux jours avant l'incendie de Lubrizol... Et dire que le « jour d'après » ce serait différent « quoi qu'il en coûte ».

Qu'il s'agisse de la deuxième vague de la crise sanitaire ou de l'environnement, le chant lancinant du ressac du capitalisme sur les cotes des exploités c'est toujours « travaille et crève », « Métro, boulot, sans dodo et avec chimio ».

### Bouffe et consomme, c'est du bio !

Imperturbable, la machine capitaliste continue de chercher de nouvelles sources de profit.

Prenez Carrefour. Le marché du bio explose : 11,9 milliards pour les produits alimentaires en 2019, en croissance de plus de 13 % par rapport à 2018. Donc, Carrefour rachète Potager City, une start-up spécialisée dans la livraison de paniers locaux sur abonnement. (5)

Bilan : les dirigeants de Potager se sont fait plein de fric (le rêve de tout startuper) et Carrefour étend son emprise sur une secteur en plein boom avec plein de numérique, de drives et de consommateurs « responsables » qui bouffent bio mais avec Internet.

L'enseigne tourne aussi autour de Bio C'Bon, en faillite mais dont les 158 magasins de centre-ville la fait saliver.

D'autres fées aux dents aiguisées se penchent sur Bio C'Bon : le groupe familial Zouari (Picard, Casino...), Auchan et surprise, le réseau Biocoop.

Ces adeptes de l'éthique sur l'étiquette, du refus des OGM, sont, malgré leur 1,4 milliard de CA, sévèrement secoués par la concurrence des grandes enseignes et comme elles, ont besoin de s'implanter partout pour continuer à se développer et à faire du profit. Et là, en arrière-plan de ces manœuvres capitalistiques, l'image sociale et solidaire, coopérative (ou plus exactement de « société anonyme coopérative », un super oxymore) de Biocoop vient d'en prendre un vieux coup.

Depuis juillet, les deux magasins Biocoop le retour à la terre à Paris font grève, pour une revalorisation salariale, la possibilité de partir en rupture conventionnelle et le refus du travail le dimanche.

Biocoop a mené une campagne nationale de dénigrement contre ce mouvement. Parallèlement, le 17 septembre « Une trentaine de salariés représentant six magasins Biocoop (dont ceux de Strasbourg et Poitiers) se sont joints au cortège de la manifestation parisienne... » (6). Ces mouvements font suite aux grèves dans les plates-formes logistiques du groupe en septembre 2019 à Noves (Vaucluse) et Ollainville (Essonne) pour de meilleures conditions de travail, des primes et des heures sup. On peut aussi lire l'interview de plusieurs salariés de l'enseigne sur « Strasbourgfurieuse ». Bon app' et bon boycott !

### Freux et Eugene the Jeep

1 - Monsanto définitivement condamné dans l'affaire de l'intoxication d'un agriculteur. AFP. Le Monde du 21/10/2020

2 - Le projet de Center Parcs à Roybon est abandonné, grâce aux luttes. Reporterre du 09/07/2020

3 - À Roybon, « l'abandon du Center Parcs n'est qu'une étape dans la lutte ». Moran Kerinec. Reporterre du 15/07/2020

4 - Sénateurs et députés s'accordent sur la loi Asap, une nouvelle entaille dans le droit de l'environnement. Reporterre du 23/10/2020

5 - Rachat de Potager City : Carrefour se lance dans la vente de paniers de fruits et légumes. Sylvie De Macedo. Le Parisien du 20/01/2020

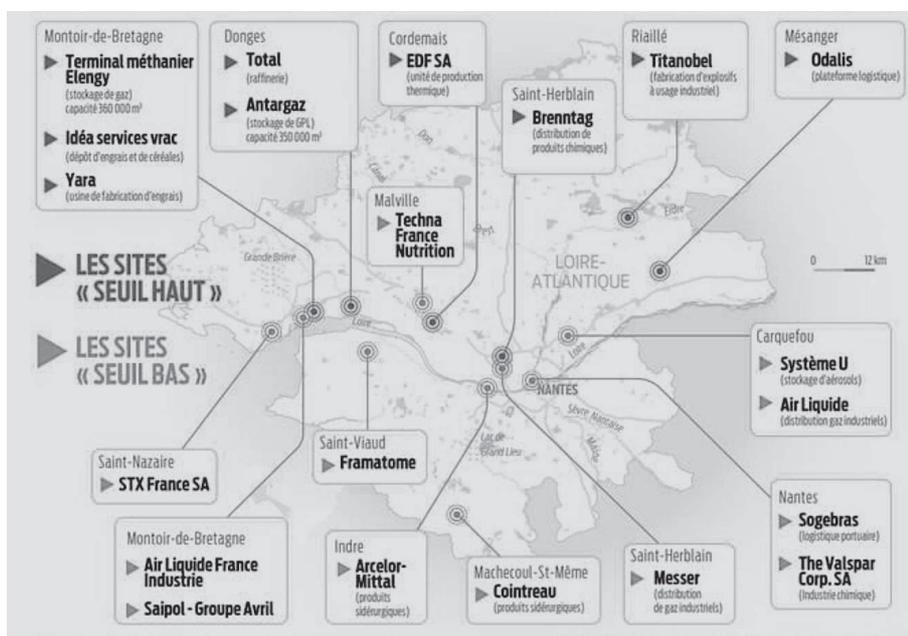
6 - En pleine croissance, le réseau Biocoop est contesté sur le plan social. Audrey Parmentier. Reporterre du 25/09/2020





# Saint-Naz'air pollué

La pollution de l'air serait responsable de 48 000 morts par an dans l'Hexagone, et selon un récent rapport européen elle coûterait des milliards d'euros (1). Au premier rang des empestes d'atmosphère sont désignés les transports et le chauffage, soit les comportements individuels, et beaucoup moins les effluents industriels qui sont d'ailleurs peu mesurés. Pas facile de s'attaquer aux employeurs économiques, comme l'illustre le combat d'une association de quartier de Saint-Nazaire depuis cinq ans.



Pour ce faire, Rabas Protec utilisera des produits anticorrosifs extrêmement toxiques, dont du tétraborate de sodium et du chromate de strontium, un chrome VI, cancérigène avéré et prochainement interdit par la réglementation européenne REACH (voir l'encadré p. 14). Cette dangerosité potentielle vaut à Rabas Protec le label d'installation classée protection de l'environnement (ICPE), relevant d'un régime d'autorisation à exploiter délivré par arrêté préfectoral après enquête publique.

Ainsi la population découvre qu'il est possible d'implanter une activité dangereuse à 20 m d'habitations, à 70 m d'un internat médico-éducatif, à 200 m de la première école, bref au cœur d'un quartier populaire, car il n'existe ni en droit de l'environnement ni en urbanisme aucune distance réglementaire d'implantation de ce type d'ICPE.

Renseignements pris, les contextes similaires ne laissent que peu d'espoir sur les recours possibles : en règle générale, les enquêtes publiques donnent un avis favorable au requérant, et la préfecture prend un arrêté d'autorisation d'exploiter. D'autant, assure la DREAL, que l'usine en question respecte scrupuleusement les normes en vigueur et utilise les dernières technologies de pointe en matière de filtration des fumées et de traitement des eaux. Peu importe qu'un produit soit inscrit sur la liste des substances interdites à compter de 2019 par le règlement REACH, que ce produit soit sans effet de seuil, c'est-à-dire néfaste à n'importe quelle quantité. Tant que les normes sont respectées, tout roule, même si les normes défient la logique et le bon sens.

## Plantons le décor

Ville de la construction navale et aéronautique, Saint-Nazaire s'étale à la jonction de la Loire et de l'Atlantique. Elle est l'extrémité ouest d'une vaste zone industrialo-portuaire qui borde sur 70 km la rive nord du fleuve et alimente les flux du « Grand port maritime Nantes - Saint-Nazaire ». A partir du bourg de Donges (terminal pétrolier, raffineries Total et Antargaz), la zone se densifie et traverse Montoir-de-Bretagne (usine d'engrais Yara, terminal charbonnier et méthanier, Airbus) pour finir à Saint-Nazaire (Chantiers de l'Atlantique, Stelia filiale d'Airbus, Cargil...). Sur cette partie de l'estuaire, il est impossible d'accéder au fleuve, et on y dénombre 8 sites Seso dont 5 dits « seuil haut » (voir l'encadré Classement ICPE ci-contre).

La ville de Saint-Nazaire se subdivise, de part et d'autre des bassins du port, en deux parties Est et Ouest. A l'Ouest, on trouve Saint-Marc, station balnéaire immortalisée par le film *Les Vacances de M. Hulot* de Jacques Tati. A l'Est, Méan-Pen-

hoët, quartier historique des Chantiers navals, où Jacques Higelin joua le jeune premier pendant la construction du France dans *Le bonheur est pour demain*, film d'Henri Fabiani qui n'eut aucun succès...

## CPE, enquête publique et arrêté préfectoral

C'est dans ce quartier ouvrier qu'en 2015 des habitant-es apprennent la tenue d'une enquête publique, entre le 15 juillet et le 15 août, à propos de l'implantation d'une usine de traitement de surface. Intrigués tant par l'objet de l'enquête que par la date incongrue de son déroulement alors que le quartier est en sommeil, ils et elles rencontrent le commissaire enquêteur et découvrent que l'entreprise Rabas, usinier sous-traitant de l'aéronautique, ouvre une ligne de peinture de ses pièces et développe une nouvelle entité Rabas Protec entièrement dévolue à la production pour Stelia, filiale d'Airbus.

## Evacuer un problème, créer une commission, financer une étude...

Une mobilisation s'amorce dès septembre 2015, avec tract, réunion publique, pétition, et la création d'une association, Vivre à Méan-Penhoët (VAMP), déterminée à mener tout à la fois une campagne d'opinion et la démarche juridique au tribunal administratif (TA) qui s'annonce indispensable. La presse locale fait écho au dossier, et rapidement VAMP regroupe une centaine de membres, sa pétition « Contre l'usine à cancers » compte plusieurs centaines de signatures et permet d'ouvrir les portes de la préfecture.

Ainsi l'arrêté préfectoral d'autorisation de Rabas Protec pris en février 2016 comportera, maigre consolation, la créa-

1) Etude commanditée par l'Alliance européenne pour la santé publique (EPHA), réalisée par le cabinet d'audit CE Delft et publiée en octobre 2020. Elle se fonde sur les résultats d'analyse de qualité de l'air de 432 villes européennes et chiffre ainsi le coût de la pollution atmosphérique dans l'UE à 166 milliards d'euros par an.



tion d'une commission de suivi de site (CSS), c'est-à-dire une instance multipartite (industriel / Etat / collectivité territoriale / associations et riverains) qui se réunira annuellement pour examiner le fonctionnement de l'installation, dans un souci d'information, de surveillance et de transparence.

La création de cette CSS rendra furioux les représentants de la DREAL qui estiment dérisoire les 150 kg de chrome VI consommés annuellement par l'usine Rabas Protec, alors que son commanditaire direct, Stelia, en utilise bien davantage tout en dépassant allègrement les quantités autorisées. En effet la DREAL (voir encadré p.14) souhaiterait employer ses faibles moyens de contrôle et de suivi des installations pour les gros poissons plutôt que pour les petits. Cela permet d'apprendre au passage qu'en matière de pollution industrielle les mesures se font entreprise par entreprise, et non par exemple à l'échelle d'un quartier, alors que les riverains respirent les effluves de l'ensemble de la zone industrielle. Ainsi que de découvrir qu'en matière de contrôle la police de l'environnement constate les manquements rétroactivement et n'intervient que lorsqu'elle ne peut faire autrement. Ainsi, les dépassements d'utilisation de chrome VI par Stelia ont-ils été dans un premier temps contournés par la création d'une nouvelle entité de production chez un sous-traitant direct (Rabas Protec), et faute de ne pouvoir être réduits pour des impératifs de production, ils seront finalement validés par une nouvelle enquête publique, en 2018, permettant un nouvel arrêté préfectoral d'exploitation autorisant une augmentation des droits à polluer, mais avec la création là encore d'une CSS où VAMP sera invitée à siéger...

Ce débat sur les pollutions à l'échelle du quartier permettra à VAMP d'obtenir

## CLASSEMENT ICPE ET SITES SEVESO

Toute exploitation industrielle ou agricole qui présente des risques d'incendie, d'explosion, de pollution ou des nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains, entre dans la catégorie Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Aujourd'hui, dans l'Hexagone et en outre-mer, il y a 500 000 ICPE, mais seules 41 000 d'entre elles sont soumises à une réglementation et à des inspections spécifiques. Les 459 000 autres y échappent, et la plupart de leurs données ne sont pas publiques. Selon leur niveau de dangerosité, certaines tombent sous le joug d'une réglementation européenne, la directive Seveso\* instaurée en 1982, puis actualisée jusqu'à la directive Seveso 3 de 2012 qui prévaut aujourd'hui.

Au dernier recensement, 1 312 sites relèvent de la directive Seveso en France. La réglementation introduit deux seuils de classement concernant leur « dangerosité », selon la quantité de substances dangereuses utilisées : « seuil bas » (risque important, 607 établissements) et « seuil haut » (risque majeur, 705 établissements).

Les installations Seveso font l'objet d'une stricte surveillance de la part de l'exploitant et des autorités publiques. Elles doivent établir des Plans de prévention des risques technologiques (PPRT), d'usage interne et d'usage externe. Ils permettent d'exproprier les habitants dans les zones les plus dangereuses, en cas d'accident, et obligent les industriels à réduire les risques à la source dans les usines. La population doit également être mise au courant des activités de ces usines.

Toutes ces mesures n'ont pas empêché l'explosion de l'usine AZF, site Seveso, qui a fait 31 morts et des milliers de blessés à Toulouse en 2001, ni l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen le 26 septembre 2019.

\* En juillet 1976, un nuage de dioxine a contaminé 20 000 ha autour de la ville de Seveso en Italie. Devant sa gestion bâclée, les Etats européens ont décidé de renforcer le contrôle des pouvoirs publics

une étude qui tentera de mesurer les taux de chrome VI dans l'air ambiant, réalisée d'octobre 2016 à mars 2017 par Air pays de la Loire (2). Nouvelle déconvenue pour l'association, si le rapport atteste de périodes avec des taux anormalement élevés de chrome dans l'atmosphère, les origines en sont indéterminées, et les protocoles de mesure sont jugés insuffisants par la municipalité, qui refusera de financer toute enquête complémentaire pourtant requise en matière sanitaire selon cette première étude.

Finalement, ce sont des produits interdits mais autorisés sous conditions, difficiles à mesurer, d'autant plus que les sources de production censées être éclairées

s'avèrent inconnues des autorités...

Et les mesures se font produit par produit, alors que ça et là les chercheurs attestent qu'une donnée essentielle de la pollution atmosphérique serait l'effet cocktail, à savoir les effets du mélange de différentes substances sur l'environnement et les organismes, particulièrement pour les produits dits CMR : cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques.

## La justice administrative

VAMP, qui a pris attache auprès d'un cabinet d'avocats local, poursuit une requête auprès du tribunal administratif une fois le démarrage de Rabas Protec constaté. La contestation en référé de l'arrêté préfectoral d'exploitation sera un fiasco. Le juge des référés déclare en novembre 2016 l'arrêté conforme, sans justifier sa décision et donc sans fournir aucun élément face aux arguments avancés par l'association.

Au TA, le juge des référés rend une ordonnance tout seul. Manifestement le dossier n'a pas été étudié. VAMP décide donc de se pourvoir sur le fond, sachant partir pour une procédure longue, mais espérant qu'un tribunal composé de trois juges éclairés par un rapporteur public qui travaille le dossier en préalable sera plus réceptif à ses arguments, dont un certain nombre sont estimés recevables par les avocats. Et cette fois, contre toute attente, le TA de Nantes accède en novembre 2018 à la requête de l'association et annule l'autorisation d'exploiter de Rabas Protec, et condamne la préfecture à verser 1 500 euros à l'association.

Le TA a statué sur le premier des arguments : les insuffisances de l'enquête

2) Disponible sur <http://www.airpl.org/Publications/rapports/05-12-2017-caracterisation-de-la-qualite-de-l-air-quartier-Mean-Penhoet-a-Saint-Nazaire-2017>





## environnement

### MY POLLUEUR IS REACH

REACH est l'acronyme de Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals, soit « enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques ». C'est un règlement de l'UE entré en vigueur en 2007, prétendument pour protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques, tout en favorisant bien sûr la compétitivité de l'industrie chimique de l'UE.

Pour se conformer à ce règlement, les entreprises doivent identifier et gérer les risques liés aux substances qu'elles fabriquent, commercialisent et utilisent dans l'UE. Elles doivent démontrer comment la substance peut être utilisée en toute sécurité, et communiquer les mesures de gestion des risques aux utilisateurs. Et elles doivent enregistrer les substances.

L'ECHA (l'Agence chimique européenne) reçoit et évalue les enregistrements individuels pour vérifier que ceux-ci respectent la législation ; et les Etats membres de l'UE évaluent certaines substances choisies pour voir si les risques que leur utilisation entraîne peuvent être gérés, et accorder des dérogations. Les autorités peuvent aussi décider de restreindre une utilisation de diverses manières, ou de la soumettre à une autorisation préalable. Une liste recense donc les substances interdites ou soumises à dérogation, avec un calendrier de mise en œuvre des disparitions ou limitations d'utilisation des produits. A terme, les substances les plus dangereuses devraient être remplacées par d'autres moins dangereuses, si elles sont économiquement rentables...

publique. Séisme à la préfecture et dans le landerneau aéronautique : le pot de terre a gagné contre le pot de fer. Naïvement, VAMP pense que faute d'autorisation d'exploiter l'usine va s'arrêter, un peu comme quand on te retire ton permis tu t'arrêtes de conduire... C'est sans compter sur le chantage à l'emploi et le poids économique du programme « A380 » qu'une décision de justice ne saurait ébranler. La préfecture prend aussitôt un arrêté dérogatoire permettant à l'usine de poursuivre son activité sous réserve de déposer un nouveau dossier enquête qui cette fois devra être conforme. Cette nouvelle enquête publique s'est achevée en septembre 2020, et l'association attend l'avis du commissaire enquêteur qui sera encore favorable à l'industriel.

Dans le même temps, le ministère de l'Environnement fait appel de la décision du TA, et c'est François de Rugy qui prend fait et cause pour une industrie polluante contre une association qui s'entête à défendre la santé publique et la qualité de vie dans son quartier et ailleurs. Une nouvelle procédure de deux ans, cette fois devant la cour administrative d'appel de Nantes, est donc toujours en cours et mériterait un traitement spécifique.

### Pourquoi tant de cancers dans l'estuaire ?

Le danger pour une petite association comme VAMP est de s'épuiser dans les démarches juridiques, et les instances de représentation comme les

CSS. Cependant, la dynamique de quartier a fait qu'une vingtaine de personnes contribuent régulièrement aux réunions de l'association, et au suivi des dossiers qui, au fur et à mesure des batailles contre les nuisances industrielles, se sont élargis à l'urbanisme et à la santé publique.

Cette combativité a permis de nouer des contacts avec des associations voisines sur les communes de Donges et de Montoir-de-Bretagne, prises dans des dynamiques semblables.

Au printemps 2019, ces trois associations, l'ADZRP de Donges, l'Association des habitants du village de Gron à Montoir, et VAMP de Saint-Nazaire lançaient une pétition pour une étude épidémiologique concernant le nombre alarmant de cancers et d'affections respiratoires dans l'estuaire de la Loire.

En effet, en 2013 puis en 2017, des rapports de l'Observatoire régional de santé établissent une surmortalité anormalement élevée dans les communes de la CARENE et de CAP-Atlantique (3), étudiées conjointement. Les causes incriminées par les institutions sont essentiellement les comportements individuels : la consommation d'alcool et de tabac, et une mauvaise hygiène de vie. Ainsi le contrat local de santé de 2015-2018 axe-t-il ses priorités sur les addictions (alcool, tabac) et l'hygiène de vie (alimentation et air intérieur). Pourtant, les chiffres de 2013 sont surpassés par ceux de 2017, publiés au printemps 2018.

Pour ces associations, les causes d'un état de santé délabré de la population sont aussi à rechercher du côté de la pollution atmosphérique générée par les activités industrialo-portuaires. En effet, de par leurs actions de résistance aux nuisances industrielles, elles en sont venues à constater de nombreux manquement et zones d'ombre dans les émissions atmosphériques, les produits mesurés, leur contrôle et le respect des normes. Devant l'absence de réactions des autorités face à ce scandale sanitaire, la pétition, en faisant appel à l'opinion publique, devient le moyen pour se faire entendre auprès de l'ARS (Agence régionale de santé) qui pratique une politique de porte close, des autorités (préfecture) et des politiques (mairies, CARENE) plutôt autistes quand il s'agit d'interroger les mastodontes économiques locaux.

Fort de plus de 2 000 signatures papier, et grâce à une campagne médiatique bien relayée, les pétitionnaires ont pu forcer les portes de l'ARS début juillet 2019, pour apprendre qu'une étude complémentaire croisée avec le registre des cancers était en cours. Il faut dire que les affaires des « enfants sans bras » de Mouzeil, ou des cancers pédiatriques autour de Sainte-Pazanne étaient les inquiétudes sanitaires dans le

département.

Le 10 septembre 2019, la sous-préfecture de Saint-Nazaire organise ainsi une communication sur les études complémentaires, confirmant les pires craintes des associations : une surmortalité par cancer de 28 % pour les moins de 65 ans, atteignant 38 % pour les hommes sur les communes de Saint-Nazaire, Trignac et Montoir, reconnaissant du bout des lèvres que ces chiffres peuvent être « marginalement [liés aux] facteurs environnementaux (expositions professionnelles, air extérieur) ». Et les mêmes autorités d'annoncer un nouveau contrat local de santé mettant l'accent sur la prévention des addictions, aux premiers rangs desquels l'alcool et le tabac.

Depuis, l'incendie de Lubrizol à Rouen est venu confirmer la triste réalité du risque industriel, et l'incurie des autorités en matière de surveillance des installations classées, et des répercussions sanitaires en cas d'incident grave. Les langues se sont déliées autour de l'usine Yara qui piétine allègrement les normes à Montoir, de Stelia qui ne signale pas ses incidents environnementaux (pollution en Loire de mai 2018) lors des CSS, ou des dérogations accordées aux usines de l'aéronautique pour l'utilisation de produits interdits par les lois

### LA DREAL, POLICE DE L'ENVIRONNEMENT !

Placées sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) sont chargées d'élaborer et de coordonner les politiques de l'Etat en matière d'environnement, de logement et de transports.

Ses inspecteurs ont notamment pour mission de prévenir et réduire les dangers et nuisances liés aux ICPE, afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique. Ils vérifient qu'elles respectent les prescriptions imposées par les arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter ; examinent les plaintes des tiers et des riverains ; constatent les infractions et peuvent proposer des mises en demeure et des sanctions administratives ou judiciaires. Mais ils n'ont pas les moyens d'exercer ce contrôle : leurs effectifs sont insuffisants, leurs contrôles reposent sur les données fournies par les entreprises, et la DREAL reste inféodée aux politiques économiques définies par le préfet.

Pour exemple, suite à la requête de VAMP contre Rabas Protec, le TA de Nantes a retoqué l'autorisation d'exploiter, estimant que l'avis de la DREAL était partial car elle n'était pas une autorité indépendante de la préfecture.

3) La CARENE est la communauté de communes de Saint-Nazaire, essentiellement urbaine et industrielle ; CAP-Atlantique est la communauté de communes de La Baule et de la presqu'île guérandaise, essentiellement touristique et rurale.



européennes (cas du chromate de strontium).

Les associations multiplient les découvertes en matière de pathologies chroniques dans les zones industrielles : pour l'étang de Berre, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), la surmortalité par cancer atteint les 50 %, ainsi que le révèle le documentaire *Les Révoltés de la pollution*, et ses habitants sont parvenus à obtenir des études sur l'impact de la pollution, sur l'alimentation locale par exemple, mais la chape de plomb du secret industriel et le chantage à l'emploi restent bien difficiles à ébranler.

De son côté, la CARENE s'est engagée à chercher ce qui se fait en matière de lutte contre la pollution dans d'autres collectivités exposées aux pollutions industrielles, pour développer une politique de prévention. Mais les mesures exposées dans le Plan climat air énergie et territoire (PCAET) ou le plan local d'urbanisme 2019 sont insignifiantes sur ce terrain.

Avec les dernières élections municipales, des organisations ou des responsables politiques se sont émus de cette question sanitaire dans l'estuaire, des maires au sénateur en passant par la députée.

Les questions au gouvernement, la multiplication des listes potentiellement centrées sur les questions écologistes et environnementales, la couverture médiatique locale et nationale, tout cela fait que le scandale ne peut plus être étouffé. Mais, au-delà de l'agitation médiatique et des vagues promesses ou déclarations d'indignation, quelles sont réellement les possibilités d'action pour établir les causes de ces surinfections, et les contenir ? Pour l'heure, l'ARS se cache derrière une étude de faisabilité de l'enquête épidémiologique confiée à Santé publique France, la même institution qui vient de déclarer son incapacité à répondre aux demandes de l'association Stop aux cancers de nos enfants de Sainte-Pazanne... tout en disant que cela prendra du temps ! Quant aux politiques, on attend de voir quels rapports de force ils sont prêts à engager avec les industriels.

Santé publique France devait se prononcer sur la faisabilité de l'étude épidémiologique au printemps 2020. L'alibi covid-19 fait que cet avis est reporté d'un an.

Dans l'attente, la sous-préfecture vient d'annoncer une « étude de zone », telle que préconisée par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS). C'est une démarche d'évaluation des impacts des activités humaines sur l'état des milieux et des risques sanitaires inhérents pour les populations, mais sans chercher à établir de lien entre des causes industrielles et des conséquences sanitaires, ainsi que le permettrait l'étude épidémiologique

réclamée par les associations.

L'étude de zone prendra plusieurs années, car dans ce type de dossier le temps de l'Etat est sans commune mesure avec le temps vécu de la population.

### Quelles mobilisations ?

Le travail de fourmi des associations locales est indispensable pour s'approprier la connaissance de dossiers toujours confisqués par des experts qui parlent au nom de leur science. Le risque est cependant de s'enfermer dans un discours de contre-expertise et de perdre dans cette bataille la vision d'une dimension politique globale : l'industrialisation du monde et les destructions afférentes du vivant sont le produit d'une expansion capitaliste prête à tout sacrifier pour son développement (voir l'encadré sur l'ASAP ci-contre).

La sensibilisation environnementale qui émerge ces derniers mois autour du réchauffement climatique, de la disparition des espèces ou du saccage des écosystèmes peut tout autant favoriser une prise de conscience politique anticapitaliste que la limiter à des principes de *greenwashing* qui maintiennent le système à flot et permettent en définitive sa survie en prétendant le changer.

Les diverses tentatives de mobilisations de ces derniers mois – telles que « l'Appel contre la réintoxication du monde » le 17 juin à la sortie du confinement, la tribune et les actions « Notre maison brûle » pour attirer l'attention de l'opinion le 26 septembre dernier sur le risque industriel, un an après l'incendie de Lubrizol à Rouen, et prochainement l'appel pour une « seconde vague d'actions contre la réintoxication du monde le 17 novembre 2020 » – peuvent contribuer à une prise de conscience révolutionnaire et anticapitaliste.

Elles peuvent aussi n'être que des tentatives de récupération des velléités d'une jeunesse dont la combativité, au travers de la dynamique « Jeunes pour le climat », est en manque de perspectives à court et moyen terme.

Dans tous les cas, ces luttes ne seront que ce que nous en ferons.

Saint-Nazaire, 24 octobre 2020

Contacts :  
 - **Vivre à Méan-Penhoët**; c/o Maison de quartier, 1, rue Emile-Combes, 44600 Saint-Nazaire  
<https://vamp-stnaz.org>  
 - **ADZRP**, c/o Maison des associations, rue des Métairies, 44480 Donges  
 - **Association des habitants du village de Gron**, 48 rue de la Paix, 44550 Montoir-de-Bretagne.

## UNE LOI ASAP POUR SIMPLIFIER LE DROIT À POLLUER

La loi d'Accélération et de simplification de l'action publique (ASAP) a été débattue au Sénat en mars et à l'Assemblée fin septembre 2020. Elle vise à simplifier des démarches administratives – de l'expulsion d'un logement aux concessions forestières, en passant par l'implantation d'industries ou la comparution de détenus en visio-conférence.

Selon la CGT, c'est un texte « fourre-tout » au service du capital, qui prône une modernisation de l'administration, et comprend la suppression de commissions consultatives ; l'accroissement du pouvoir des préfets pour faciliter des projets industriels en s'affranchissant des réglementations ; des modifications apportées aux codes de l'environnement et de l'urbanisme ; l'assouplissement des règles des marchés publics...

En ce qui concerne les nuisances industrielles, l'ASAP constitue une vraie régression du droit de l'environnement. La simplification des procédures applicables aux ICPE va multiplier les risques qu'elles présentent (mal évalués, ils seront mal maîtrisés). C'est aussi un recul de la démocratie, par la suppression de concertations et la multiplication des autorisations de légiférer par ordonnances.

Ses articles 21 à 26 ont pour seul objectif de rendre la vie plus facile aux industriels : ils suppriment les étapes préalables à l'installation d'usines, même s'il s'agit d'ICPE, et ne prévoient pas davantage de contrôles des risques. L'industriel pourra entamer des travaux dès le dépôt du permis de construire, sans attendre l'autorisation environnementale. Le préfet pourra remplacer l'enquête publique par une consultation publique en ligne pendant trente jours. Le rôle du commissaire enquêteur était surtout consultatif, mais il garantissait un minimum de démocratie et d'information du public sur des sujets souvent discrets et techniques.

Ce projet de loi s'inscrit dans la logique gouvernementale de libération de l'économie conduite par le Pacte productif pour une nouvelle stratégie industrielle et dans la création de 78 sites industriels « clés en main », dont celui du Carnet, dont il était question dans CA d'octobre 2020.





## chroniques du contrôle et de la répression

# Big

### Le Schéma national du

### La technique de reconnaissance faciale s'exporte vers la Chine

La France fait partie du top 5 sur le marché de la surveillance, avec le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Etats-Unis et Israël. Et l'Europe n'est pas à la traîne sur celui de la biométrie, qui pourrait dépasser les 50 milliards d'euros au niveau mondial à l'horizon 2025. Ces dernières années, plusieurs entreprises tricolores ont dû s'expliquer – parfois devant la justice – sur leurs affaires avec des pays peu soupçonnables de démocratie : Amesys en Libye sous Kadhafi, Nexa (ex-Amesys) et Ercom avec l'Egypte du maréchal Sissi. Ordinairement, l'exportation de biens « à double usage » (civil ou militaire), tels qu'ils sont pudiquement nommés, doit recevoir l'aval d'une autorité ad hoc, en l'espèce le service des biens à double usage (SBDU), placé sous la tutelle du ministère de l'Economie. Mais la reconnaissance faciale n'entre pas dans cette catégorie !

Amnesty International vient de publier un rapport qui montre que plusieurs entreprises européennes fournissent à Pékin des technologies de reconnaissance faciale. L'organisation cite trois entreprises : la société française Morpho (devenue Idemia) a vendu un système de reconnaissance faciale au Bureau de la sécurité publique de Shanghai ; la suédoise Axis Communications équipe en caméras Skynet et Sharp Eyes, les deux programmes phares de la vidéosurveillance chinoise ; et la néerlandaise Noldus Information Technology a fourni un logiciel de détection des émotions à plusieurs autorités locales, dont celle du Xinjiang, cette province du nord-ouest du pays où le pouvoir central procède à un véritable génocide culturel contre la minorité musulmane ouïghoure.

Source : Télérama

Le ministère de l'Intérieur s'est doté, avec le Schéma national du maintien de l'ordre, d'un premier document de doctrine en la matière, commun à l'ensemble des forces de répression. Il était temps car la professionnalisation du maintien de l'ordre est intervenue en France en... 1921. C'est donc quelque part un anniversaire !

Les évolutions annoncées ne changent rien de fondamental et sont même tragi-comiques, comme les sommations annoncées avant l'entrée en action des forces de répression. A noter, pour ceux et celles qui ont participé aux manifs ces dernières années, que les seules sommations reçues cinq sur cinq sont le bruit infernal des grenades. Néanmoins, le ministère de l'Intérieur annonce que les sommations seront modernisées ! Il y en aura toujours trois. La première : « Obéissance à la loi. Dispersez-vous » sera remplacée par : « Attention ! Attention ! Vous participez à un attroupement. Vous devez vous disperser et quitter les lieux. » Puis le « On va faire usage de la force » des deuxième et troisième sommations sera remplacé par : « Nous allons faire usage de la force. Quittez immédiatement les lieux. »

Pour percevoir ces « nouveautés », nous devrions subir des haut-parleurs de forte puissance et des panneaux lumineux à message variable...

D'autres sont déjà utilisées sur le terrain depuis plusieurs années : utilisation d'unités réactives et mobiles procédant à des arrestations ; intégration plus formelle d'un dispositif judiciaire sous l'autorité d'un procureur de la République afin d'améliorer le traitement judiciaire rapide des auteurs de violences, avec comme débouché la justice d'abattage qu'est la comparution immédiate ; techniques d'encercllement des manifestants, « l'exigence renouvelée de professionnalisation des unités concourant au maintien de l'ordre public ». Des acquisitions de matériels lourds sont et seront réalisées (véhicules de commandement, engins lanceurs d'eau, véhicules blindés, matériels d'intervention et de protection, matériels radio, drones...).

Alors, qu'est-ce qui est nouveau ? Le modèle des grenades : l'abandon de la grenade GLI-F4 (dont les stocks étaient d'ailleurs épuisés) et son remplacement par la grenade GM2L, qui ne contiendrait pas d'explosif ; le remplacement du modèle de grenade à main de désencercllement (GMD) par un modèle faisant moins de dégâts humains (on verra à l'usage...). Quant aux LBD, le lanceur devra avoir toujours l'accord, avant de tirer, d'un « superviseur » (flic armé d'une caméra lui montrant l'objectif visé), méthode déjà em-

### Un exemple de pratique de notre police politique

D'après une série d'enregistrements et de documents publiés par Le Média, deux fonctionnaires de notre police politique (qui se faisaient appeler « Philippe » et « Jérôme ») ont exploité un demandeur d'asile que nous nommerons « A ».

Pendant près de trois ans, A. a été un informateur. En échange de la promesse d'un titre de séjour et de quelques aides pour un logement, il a sillonné le Grand Est d'une mosquée à un camp de migrants, d'une manifestation de gilets jaunes à un trafic de voitures de luxe.

Sa demande d'asile a été rejetée début 2018, il a déposé un recours auprès de la CNDA (Cour nationale du droit d'asile) à la fin d'avril 2018. Malgré ses activités d'informateur, sa situation

administrative n'a cessé d'empirer. La CNDA rejette son appel, A. reçoit une OQTF (obligation de quitter le territoire français).

Fin 2018 ou début 2019, il se voit offrir un permis de séjour, sur ce qu'il affirme être un ordre direct du préfet – c'est du moins ce que « Philippe » lui aurait rapporté. En fait, ce permis de séjour est une autorisation provisoire de séjour (APS) valable pour trois mois, en tant que « parent accompagnant un enfant malade » alors qu'aucun de ses enfants n'est.

Il s'adresse alors à une travailleuse sociale, qui s'étonne que cette APS soit donnée à une personne sous le coup d'une OQTF n'ayant plus de passeport. Ce manque de discrétion revient aux oreilles de « Philippe », qui menace A. de le mettre dans un

Pendant ces trois ans, cet informateur a fait des dégâts. Selon les gilets jaunes de Lorraine, les différentes informations données par lui auraient permis « au moins 10 arrestations ». Mais, sur ses différents terrains d'intervention au service de la police politique, A. n'était pas très discret. Il s'est bien souvent fait repérer, « casser la gueule »...

Les gilets jaunes de Lorraine ont travaillé pendant des mois pour reconstituer cette affaire : récolter les preuves, des images, des enregistrements, et mettre à jour cette longue opération de chantage à la carte de séjour et au logement pour recruter un indic. Coincé, A. a fini par donner aux gilets jaunes de Moselle les enregistrements de ses conversations avec la police, qui

ont été publiés sur le site « le-média.fr ».

Attaqué par des groupes de réfugiés qui l'accusaient d'être une balance, mal logé... il a finalement quitté le pays. Aujourd'hui, il se cache avec sa famille mais tente de revenir en France.

Le 20 juillet, il a écrit une lettre au préfet de Moselle, un certain Didier Martin, pour vanter les services qu'il a rendus à la police. Récemment nommé à Nantes, ce préfet ne lui a pas répondu. L'histoire d'A. n'est sans doute pas isolée : combien de cas similaires de délations et d'infiltrations, de manipulations et de menaces sur des personnes fragiles ? Combien de coups tordus émanant de la police politique ?

Sources : lemedia.fr, Le Média Jaune de Lorraine et Cerveaux non disponibles.

# Big Brother





# Brother



## *maintien de l'ordre (SNMO)*

ployée par les CRS et gendarmes mobiles responsables d'un tiers des tirs, les deux autres tiers étant l'œuvre des BAC, BRI et autres BRAV qui agissent aujourd'hui sans « superviseur ». Ce changement de matériel et de méthode fera-t-il moins d'éborgnés et de blessés graves (voire de morts) ? Seul le futur de la répression des luttes sociales nous le dira.

La responsabilité de l'Etat peut être engagée, en cas de dégâts ou de dommages, dès lors que la victime n'a pas été impliquée dans les affrontements directs avec les forces de l'ordre, n'a pas commis de faute, ni concouru à la réalisation du préjudice subi. Afin de faciliter les démarches de ces victimes innocentes, un référent sera spécifiquement désigné dans chaque département, le but étant de limiter le nombre des plaintes contre l'Etat.

Autre nouveauté qui n'en est pas une : le développement de la communication entre les organisateurs d'une manif et le préfet. Cela existe déjà dans les manif syndicales, où des responsables syndicaux sont en contact direct et constant avec la police tout au long du parcours, en amont et en aval. Mais ce qui va être nouveau (pas avant 2022) et inquiétant,

c'est la transmission d'informations de la police vers les manifestants en s'appuyant sur les réseaux sociaux. L'utilisation par la police de la géolocalisation des manifestants (ou supposés) ne fait donc aucun doute. Il va falloir que les manifestants laissent leurs téléphones portables et autres smartphones dans un lieu sûr !

Un dernier point qui a fait polémique lors de la publication de ce SNMA est la place particulière des journalistes au sein des manifestations. Rappelons que l'exercice du journalisme en France est libre, et non réservé aux journalistes détenteurs d'une carte de presse : ce document n'est en aucun cas obligatoire pour pratiquer le métier de journaliste, qui peut être exercé librement par n'importe quelle personne, sans que celle-ci ait besoin de diplôme spécifique. En résumé, l'Etat voudrait remettre en cause cette liberté en imposant des journalistes accrédités présents dans les manif du côté des forces de l'ordre (ce qui existe déjà). Quant aux free-lances et autres observateurs, ils seront considérés comme des manifestants et devront déguerpir aux premières sommations. C'est déjà le cas !

Source : *ministère de l'Intérieur*

## *De nouveaux blindés pour la répression*

C'était une annonce du Schéma national du maintien de l'ordre (voir sous cette rubrique).

La gendarmerie considère que sa flotte de blindés est « vieillissante », et que sur ces 155 blindés il n'en resterait plus que 80 opérationnels... Quelques blindés avaient été renouvelés à prix d'or, et des véhicules de l'armée, les VAB - véhicule de l'avant blindé - avaient été « adaptés » par les gendarmes. Mais cela ne suffisait pas. Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance vient de publier un dossier pour présenter les grandes lignes du projet de loi de finances 2021, et annonce que la Gendarmerie nationale pourra acheter des blindés neufs l'an prochain.

C'est ainsi qu'elle pourra acheter 89 blindés pour à peu près 65 millions d'euros. Prix à l'unité : autour de 700 000 euros. Les gendarmes se réjouissent déjà d'un « gain opérationnel sans équivoque, avec notamment une meilleure mobilité et la possibilité de mettre en œuvre de nouveaux moyens optiques et armements non létaux ». Tout un programme. La firme française Arquus propose un blindé militaire baptisé « Sherpa Light », utilisé par les armées du Chili, du Liban et du Koweït. L'entreprise Nexter Systems propose une version « gendarmisée » d'un « véhicule blindé multi-rôles ». Des engins utilisés par l'armée de Terre, qui en a commandé 978 exemplaires d'ici à 2030, pour ses opérations de guerre extérieure. L'un de ces deux modèles viendra renforcer la flotte répressive des gendarmes dans nos rues. Et ce programme s'accompagne du recrutement de plusieurs milliers d'agents.

Source : *nantesrevoltee.com*

## *Les publicités ciblées s'invitent peu à peu à la télévision*

Un tabou est tombé au cœur de l'été dans le monde de la télévision. Avant le 5 août (date de la signature par l'Etat d'un décret d'assouplissement au régime de publicité télévisée), les publicités télévisées étaient les mêmes pour tout le monde, fussent-elles visionnées à Brest, à la Martinique ou en Lozère. Ce ne sera plus forcément le cas : les millions de téléspectateurs français vont bientôt voir s'afficher dans la petite lucarne des publicités différentes en fonction de qui ils sont, des pubs « ciblées », le cas échéant, à l'aide de certaines de leurs données personnelles.

Ce nouveau système devrait permettre à ces chaînes de vendre davantage de publicités : en limitant l'audience d'un spot publicitaire, le prix pour y diffuser une publicité est plus bas, mais le nombre d'annonceurs intéressés pourra être beaucoup plus important.

Les premiers spots différenciés pourraient être diffusés d'ici quelques semaines dans certains foyers abonnés à Orange et regardant France Télévisions. Le premier ciblage est géographique. Mais les chaînes et les régies publicitaires françaises anticipent déjà une seconde phase. Après ce ciblage géographique devrait se mettre en place un ciblage en fonction de critères plus fins : profils sociodémographiques, composition du foyer, lieux de vie, avec ou sans enfants, centres d'intérêt...

Source : *lemonde.fr*

## *Un artiste dénonçant les dangers de la reconnaissance faciale censuré, menacé...*

Pour réaliser son projet Capture, Paolo Cirio avait collecté 1 000 images publiques de policiers, dans des photos prises durant des manifestations en France. Ce procédé lui avait permis de récupérer 4 000 visages de policiers. Ceux-ci devaient être exposés, sous forme d'une fresque, dans le cadre de l'exposition Parorama 22/les Sentinelles qui s'ouvrait le 15 octobre au studio national des arts contemporains Le Fresnoy de Tourcoing.

Le jour de la mise en ligne de la présentation de son projet, le jeudi 1er octobre, Paolo Cirio avait également mené une action dans les rues de Paris, y affichant certains des portraits de policiers. L'opération était accompagnée de la mise en place d'un site internet, « capture-police.com », répertoriant les photos et invitant les internautes à identifier les agents qu'ils pourraient reconnaître, ainsi que d'une pétition appelant à l'interdiction de la reconnaissance faciale. « La police appelle à l'utilisation de la reconnaissance faciale sur les manifestants, les minorités et les civils, alors qu'elle se rend non identifiable lors d'affrontements publics, constate le site de l'artiste. Dans le projet Capture, la reconnaissance faciale se retourne contre les mêmes autorités publiques et forces de l'ordre qui cherchent à en justifier la nécessité. »

Immédiatement après sa mise en ligne, le projet de l'artiste a provoqué une levée de boucliers. Il y a d'abord eu les réactions indignées de syndicats de policiers - « seulement une heure après avoir publié mon projet », se souvient Paolo Cirio - qui en ont appelé à leur ministre de tutelle, Gérald Darmanin. Celui-ci, qui se trouve par ailleurs être ancien maire de Tourcoing, ville où se situe le studio Le Fresnoy, a réagi quelques heures plus tard. L'exposition Capture a été aussitôt annulée. Dans la foulée, son auteur a reçu plusieurs menaces par mail et, ne se sentant plus en sécurité, il a quitté précipitamment la France.

Source : *mediapart.fr*

**Big Brother**





# Luttes, résistances... l'Etat-cogne

**Avant l'hiver, le préfet de Loire-Atlantique casse squats et lieux occupés. Comment s'organiser pour résister et contre-attaquer aux projets capitalistes, entre get-tho militant et structuration citoyenniste ?**

## Projets de choc et répression :

Un article de CA n°303 détaillait plusieurs projets. Nous n'en avons pas signalé deux autres et pas des moindres : un projet de méthaniseur géant (voir encart) toujours dans le Pays de Retz à Corcoué sur Logne. Et... un futur site géant d'Amazone à Montbert, près de là. Contre ces deux projets, des collectifs locaux d'habitant-e-s s'organisent pour tenter de bloquer l'irréparable.

Sinon, le préfet n'est pas resté inactif ce mois-ci : la Commune de Rezé, grand squat d'activités militantes et culturelles a été expulsé manu militari, et depuis le collectif se relaie devant ; la mairie, de gauche alternative passée devant le PS en 2019, pourrait racheter le bâtiment pour le restituer au collectif (?), mais les promesses... Sinon des squats nantais de migrants ont été vidés de leurs occupants, laissés à la rue sans solution. Enfin le Village du Peuple (une ferme occupée à Donges, contre un projet de zone industrielle) n'a pas résisté le 15/10 face aux gardes mobiles qui ont débordé les barricades érigées.

### ET UN SITE AMAZONE...

C'est un mastodonte (300 x 200 x 24m, surdimensionné face aux autres dépôts) prévu sur un ancien site hospitalier, avec 1000 emplois, pour ravitailler les dépôts de l'ouest hexagonal en colis à l'unité. Le maire LR soutient le projet au nom de l'emploi, en oubliant qu'un emploi Amazone en remplace en moyenne deux dans la vente-distribution, sans parler de la délocalisation des productions. Amazone, dont le PDG est devenu la première fortune mondiale grâce au COVID, est un bague salariale : surveillance informatisée des performances, géolocalisation des employé-e-s dans les entrepôts... des fois qu'ils pioncent entre deux colis. Salaires de merde, intérim à gogo, conditions et rythme de travail made in USA : on se rappelle les grèves dans certains dépôts (Orléans) au printemps dernier, en pleine épidémie de COVID, pour absence de protections des salarié-e-s.

## Le Carnet : les politiciens bronchent

Le front des politiciens pour le projet semble se lézarder, un premier effet de la ZAD ?.. L'occupation du site par des opposant-e-s le 31 aout avait suscité plusieurs réactions. Morançais, la présidente Pays de la Loire, fidèle de Retailleau, a abandonné son registre guerrier - pour une expulsion immédiate des zadistes - et demande le respect de la loi mais avec le dialogue ! Le président PS du département s'est lui ému du flou du projet (1 million d'euros pour le CD) car aucune entreprise candidate - mais il en reste « un partisan convaincu ». Enfin le maire PS de Saint-Nazaire s'est carrément interrogé sur l'opportunité d'un hypothétique aménagement du Carnet, alors qu'en face sur sa CARENE... tout est en place pour accueillir des usines. Bref, nos élites ont ré-ajusté leurs convictions. L'électeur se fait si rare, et changeant! De là à prophétiser l'abandon du projet, il en faudra plus.

Quant à la ZAD du Carnet, les activités n'y manquent pas, toutes en horizontalité et en mixité choisie ou pas, « contre la masculinité toxique » et consultables sur le site (1).

## Quelle articulation des luttes ?

Il y a deux options qui s'opposent, inspirées du passé récent de Notre-Dame-Des-Landes. Une coordination des différentes luttes de l'estuaire - au sens large - essaye de se monter, portée par NDDL Poursuivre Ensemble. Elle regrouperait aussi ONGs (LPO, Bretagne vivante,...), syndicats (SUD), parti (EELV) et collectifs de terrain. Le 10 octobre nous étions 50 d'une vingtaine de groupes et organisations, boycottés par la ZAD du Carnet et Stop Carnet.

Stop Carnet estime que cette coordination est...« une volonté manifeste de récupération verticale de la lutte du Carnet.../...Il y a de votre part l'objectif de minimiser l'impact de notre Collectif et de ses actions.../...Il y a de votre part une blessure narcissique : La défense du Carnet se construit loin de votre pesante ombre tutélaire...La lutte au Carnet est menée par celles et ceux qui y consacrent leur temps, quand et comme ils peuvent, ce de façon altruiste, sans recourir à l'appartenance d'une quelconque organisation, avec force, passion et détermination... ». Tout est dit. Au-delà de cette psychologisation de foire et d'un nombrilisme cocasse, les prochaines mobilisations locales rétabliront peut-être la situation, les 17 et 21 no-

### ... ET UN MÉTHANISEUR !

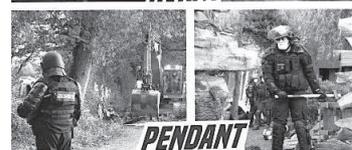
680 000 tonnes d'« effluents » par an seraient traitées à Corcoué sur Logne, au sud-ouest de Nantes (le plus gros méthaniseur français en traite 175 000 tonnes). Un monstre porté par une coopérative agricole (230 exploitants) et une boîte danoise !... Un méthaniseur nécessite un flux permanent de déjections. Un tel équipement structure une conception industrielle de l'agriculture, des fermes énormes, des élevages hors-sol très mécanisés, des transports par camions incessants, des accidents potentiels et des nuisances certaines. Plus question de mener les bêtes aux champs, de fertilisation naturelle ni de fermes autonomes peu financiarisées, tournées vers un marché local avec une préservation des sols et une sobriété. Pompili, ministre de l'environnement, soutient la filière au nom d'une énergie propre et de l'autonomie du pays, sans se prononcer sur ce projet, des fois que la fronde...

vembre, en ramenant certain-e-s sur terre.

Il est certain qu'un pur cartel d'organisations et de partis en période pré-électorale, ne favoriserait pas l'autonomie des luttes qu'il appuierait. Mais dans cette coordination potentielle, des collectifs de base notamment issus de la lutte de NDDL ont l'expérience et la capacité d'exister concrètement sans être à la remorque des bureaucrates. Une métropole comme Nantes compte près d'une trentaine de groupes de quartiers ou de rues, apparus en réaction à des projets d'aménagements (2). Même s'ils ne dépassent pas le réflexe nymby (« pas de ça chez moi »), ils traduisent le contraire d'une apathie sociale souvent déplorée à gauche. Une potentielle coordination serait un outil pour sortir de la confidentialité ces luttes, pour déboucher sur des dynamiques élargies, pas pour élire le futur président de région.

Nantes, le 27/10/20.

### LE VILLAGE DU PEUPLE À DONGES



1) <https://zad-ducarnet.org>

2) citons le projet mort-né de Yellow park en remplacement du stade de la Beaujoire...



# Retour sur les luttes antipsychiatriques en France

*L'Entonnoir est un collectif d'antipsychiatrie qui organise des séminaires de rencontres et de discussions à Caen dans un lieu autogéré, La Pétroleuse (voir l'encadré). Il revient ici sur les combats menés, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, de l'antialiénisme à l'antipsychiatrie, par le biais de collectifs, de revues ou de livres.*

Consacrés par la loi du 30 juin 1838 sur les « aliénés », l'asile et ses aliénistes se donneront pour objectif de traiter la folie à partir de techniques coercitives fondées sur la discipline et l'enfermement. C'est avec le renfort de la bourgeoisie, de l'Etat et du clergé que l'asile devient le lieu quasi exclusif pour traiter l'« aliénation mentale » pendant plus d'un siècle et demi. C'est pendant cette période que les premières idées et manifestations antipsychiatriques naissent. En effet, dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des voix multiples s'élèvent pour dénoncer les séquestrations arbitraires et l'injustice dont peuvent faire l'objet les personnes indésirables, indigentes, aliénées, etc. La problématique majeure qui occupe les antialiénistes de l'époque repose sur cette question de l'enfermement et des maltraitements. De Jules Vallès, l'ancien communalard, à Albert Londres, journaliste de renom, les témoignages, articles et récits à charge contre le système psychiatrique de l'époque ne manquent pas. L'antipsychiatrie naît donc en réalité au même moment que la psychiatrie elle-même, et non pas, comme il est communément admis, durant la période d'effervescence politique qu'étaient les années 60-70. Aussi, il nous semble important de ne pas réduire sa vitalité et ses manifestations à une simple tentative d'effraction historique. L'antipsychiatrie n'est pas une et indivisible, c'est pourquoi nous préférons parler d'antipsychiatries.

## Les années 60-70 : un raz de marée antipsychiatrique

C'est dans un contexte de critiques généralisées des institutions que naît, dans les années 60, une vague de révolte contre l'ordre social dominant et les contraintes en général. L'institution psychiatrique, sanctuarisée, à l'abri des soubresauts de l'Histoire pendant plus d'un

siècle, est aussi traversée par cette vague de contestation. L'effervescence révolutionnaire s'y traduit par la tenue d'assemblées générales dans lesquelles peuvent enfin se côtoyer hors du cadre thérapeutique les membres du personnel soignant.

Aussi, si les réflexions sur le pouvoir psychiatrique, la pathoplastie hospitalière, le rapport asymétrique soignant/soigné-e, etc., occupent une part importante des universitaires de l'époque, c'est au niveau de leurs savoirs d'expériences et du vécu des oppressions que les personnes psychiatisées apporteront leurs contributions à ces problématiques. Ainsi, il existe dans ce contexte toute une littérature de résistance, clandestine, faite de slogans, de poèmes, d'écrits que les personnes se refilent en prenant bien soin de ne pas éveiller l'attention du regard médical. Toutes ces velléités contestataires ont pu, in fine, aboutir à la création de brochures et de collectifs militants.

C'est notamment le cas du GIA (Groupe information asile), qui naît au lendemain des événements de Mai 68. Ce mouvement se forme autour d'anciens patients. Il fait de la lutte contre l'enfermement son cheval de bataille et est à l'avant-garde des mouvements d'usagers en santé mentale. Le GIA revendique la nécessité de prendre en compte la parole des personnes psychiatisées, seules expertes de leurs vies, des discriminations et des oppressions qu'elles ont subies en psychiatrie.

### PRÉSENTATION DU COLLECTIF L'ENTONNOIR

« Avec nos séminaires, nous souhaitons proposer un « espace-temps » susceptible de permettre une réappropriation de nos existences, en partageant des savoirs et surtout des savoirs d'expériences en lien avec la psychiatrie. Au travers de nos pratiques militantes et/ou professionnelles, de nos rapports aux institutions, des relations sociales et affectives que nous tissons, nous avons toutes et tous (eu) affaire à quelque chose qui relèverait des pratiques de soin dominantes. En adoptant un point de vue critique sur le système de soin traditionnel, nous souhaitons déconstruire le processus de normalisation à l'œuvre, identifier les mécanismes qui amènent à l'isolement et à l'oppression des individus, et à critiquer la dépolitisation ambiante. Nous aspirons enfin, au travers de ces rencontres, à (re)penser collectivement nos manières de (nous) soigner et de nous lier socialement dans le but de renforcer notre autonomie individuelle et collective. »

## gardes fous

n°1 4f



sept  
thèses  
pour  
une  
lutte

Le collectif autonome Marge, fondé en 1974, s'est lui aussi illustré dans la rédaction de brochures, dont certains numéros furent exclusivement consacrés aux luttes en psychiatrie. Marge a su tracer, dans les années 70, le sillon politique des luttes antipsychiatriques naissantes en France.

Une multitude d'autres brochures virent le jour dans ces années-là (*Gardes Fous, Tankonalasanté, Mise à Pied, Le journal de l'Aerlip, Psychiatisés en lutte*, etc.). Malheureusement, l'essentiel de ces écrits qui passaient de main en main, et dont la diffusion restait très limitée, semble avoir disparu de la circulation. Le temps a fait son œuvre, et seule une recherche fouillée permettrait de reconstituer la culture littéraire antipsychiatrique.

Il reste toutefois les œuvres universitaires des quelques figures de proue de l'époque que sont Michel Foucault, Robert Castel ou encore Gilles Deleuze, qui sont entrées dans la postérité et ont connu un vrai succès littéraire. C'est aussi le cas des écrits de Félix Guattari et de Roger Gentis, deux soignants en psychiatrie dont les œuvres ont eu un retentissement énorme pour qui se réclamait de l'antipsychiatrie. Néanmoins, l'oubli et la confidentialité semblent avoir été depuis toujours le sort réservé à la grande majorité des écrits antipsychiatriques dès lors qu'ils ne relevaient pas du milieu académique et intellectuel.





## CRITIQUE DE LA VALEUR-DISSOCIATION : une critique du travail comme catégorie de base du capitalisme

Pour lutter contre le capitalisme patriarcal, il est nécessaire à la fois de lutter concrètement contre l'exploitation et la domination sous toutes leurs formes, mais aussi de réfléchir aux fondements idéologiques et matériels de ce système, qui lui permettent de fonctionner et de se perpétuer. Récemment, ce sont les porteurs de la théorie de la valeur-dissociation qui, en approfondissant la critique marxienne de la marchandise et de la valeur, ont diffusé tous azimuts l'idée que le travail est la « substance du capital » et qu'il faut donc lutter contre le travail « en lui-même » et non seulement contre sa forme salariée.

### RAPIDE PRÉSENTATION DES PROTAGONISTES ET DE LEURS PRODUCTIONS ÉCRITES

Le courant de la critique de la valeur (Wertkritik) émerge à la fin des années 1980 dans la revue allemande *Marxistische Kritik* (1987), renommée *Krisis* en 1990, sous la plume d'auteurs comme Robert Kurz, Ernst Lohoff, Roswitha Scholz, Norbert Trenkle, Karl-Heinz Lewed, Claus-Peter Ortlieb et Peter Klein. L'approfondissement féministe de la critique de la valeur en théorie de la valeur-dissociation (qui devient dès lors *Wertabspaltungskritik*) par Roswitha Scholz est assez mal acceptée par une partie du groupe *Krisis* et mène à la scission de celui-ci... et à la fondation en 2004 de la revue *EXIT ! Crise et critique de la société marchande* par Scholz et Kurz. Proche de ce courant, on retrouve l'auteur étatsunien Moishe Postone, dont l'œuvre majeure est *Temps, travail et domination sociale* (1993). Avant eux, il existe une constellation d'auteurs, de Marx à Jean-Marie Vincent – *Critique du travail* (1987) – en passant par des revues comme *Temps critiques* pour n'en citer qu'une, qui avaient déjà souligné l'importance de la lutte contre le travail comme levier de destruction du capitalisme.

Les ouvrages qui ont fait connaître cette critique en France sont, entre autres (liste non exhaustive !), le *Manifeste contre le travail* (2002), *Les Aventures de la marchandise* (2003, réédition en 2017) d'Anselm Jappe, *La Grande Dévalorisation* (2017) d'Ernst Lohoff et Norbert Trenkle, *La Substance du capital* (2019) de Robert Kurz. Récemment parus aux éditions *Crise & Critique*, *Le Sexe du capitalisme* de Roswitha Scholz (2020), une réédition du *Manifeste contre le travail* (avec réponses aux critiques reçues lors de la parution de la première mouture), *Ne travaillez jamais* d'Alastair Hemmens, la revue théorique *Jaggernaut* (n° 1 et 2 disponibles).

### ORIGINES ET ORIGINALITÉ

La critique de la valeur-dissociation fait partie des théories communistes post-prolétariennes qui proposent une interprétation radicale du marxisme. Ses théoriciens et sa théoricienne en font probablement un peu trop côté « originalité » en posant leurs développements théoriques comme des ruptures fondamentales avec les autres courants critiques du capitalisme... Laissons cela pour dire que cette théorie s'ancre bien évidemment dans la critique du capitalisme et de la société marchande et reprend la critique du travail là où l'ont laissée les situationnistes au sein de l'Internationale situationniste et les théoriciens critiques de l'École de Francfort, tout en puisant nombre de pensées dans les textes classiques de Marx, et particulièrement dans le chapitre 1 du *Capital* (dans lequel est exposé le rôle du travail dans la création de la valeur, ainsi que le caractère fétiche de la marchandise), mais aussi dans les manuscrits préparatoires au *Capital*, dont les *Grundrisse*.

« Le "travail" est dans son essence une activité soumise, inhumaine et antisociale, conditionnée par et créant la propriété privée. La suppression de la propriété privée ne deviendra réalité que quand elle sera comprise comme suppression du "travail"...<sup>1</sup> »

Dans leurs travaux, ils distinguent un Marx exotérique (en gros, celui de la lutte des classes et du *Manifeste du Parti communiste*) d'un Marx « caché », ésotérique (celui du fétichisme de la marchandise et de l'abolition du travail abstrait)<sup>2</sup>.

La découverte de ce Marx contre le travail « a poussé le groupe », et je cite Alastair Hemmens dans la préface du *Manifeste contre le travail* (2020) « vers l'abattage à la chaîne des vaches sacrées du marxisme traditionnel telles que la centralité de la lutte des classes et du prolétariat, le sujet de l'histoire et, surtout, sa conception positive et positiviste du travail ».

### LUTTER CONTRE LE TRAVAIL ET NON PLUS (SEULEMENT) CONTRE L'EXPLOITATION ?

Cette critique s'attaque aux abstractions auxquelles on ne pense plus mais qui régissent la société marchande et lui permettent de s'entretenir. Dans la société capitaliste, c'est le profit qui est le moteur de toutes les activités qui existent dans le monde social. Il est engendré par la dépense de la force de travail employée pour modifier des matériaux et y ajouter une « survaleur » qui n'est pas restituée entièrement au travailleur sous forme de salaire. C'est ce vol de la survaleur que l'on désigne par le concept d'exploitation et qui permet l'accumulation du capital et la formation de la classe des capitalistes. La substance du capital, le moyen de la création de la valeur, c'est donc le travail.

Or généralement, le travail est considéré comme le « métabolisme de l'homme avec la nature » (Marx), il est donc censé définir l'activité productrice en tant que telle. Dans leurs travaux, ils montrent que cette conception est un héritage des Lumières qui en font une abstraction correspondant à toute activité sociale et à une simple dépense d'énergie humaine en général, renforcée ensuite par des philosophes comme Kant qui en font une nécessité absolue et la « réalisation de la raison » alors même qu'avant le XVII<sup>e</sup> le travail n'était entendu que comme une activité pénible réservée aux plus défavorisés et n'avait donc pas ce caractère d'universalité.

Selon eux, le travail ne doit donc pas être considéré comme un concept transhistorique réunissant toutes les activités de production, ni comme une donnée de base anthropologique ; ils écrivent<sup>3</sup> : « La question n'est pas que la fatigue fut absente dans les sociétés précapitalistes, mais qu'il n'y avait pas de séparation entre une sphère du "travail" et une autre du "non-travail". (...) Il faut questionner tout travail, et non seulement le travail "aliéné" ou "exploité". Ce qu'on appelle

1. Marx 1972, p. 436, cité dans « Qu'est-ce que la valeur et qu'en est-il de sa crise ? », par Norbert Trenkle, 1998, sur le blog *Palim-psao* (<http://www.palim-psao.fr/article-quest-ce-que-la-valeur-qu-en-est-il-de-sa-crise-52145983.html>).

2. Pour le dire en peu de mots avec Jappe, dans la préface de *Ne travaillez jamais* : La critique du travail en France de Charles Fourier à Guy Debord, écrit par Alastair Hemmens, 2019, aux éditions *Crise & Critique*.

3. *Ibid*





## débats

«travail» est toujours nocif en tant que forme sociale, indépendamment de son contenu particulier : il s'agit inévitablement de l'effacement des qualités spécifiques qui caractérisent les activités et leurs résultats. Au fond, tout travail est du travail abstrait. Cette approche ne veut pas défendre la valeur d'usage ou le travail concret dans un sens transhistorique qui seraient simplement pervertis par le capitalisme. » Ils font donc du travail – tout court – une catégorie sociale fondamentalement capitaliste et devant donc être critiquée comme telle. On en déduit qu'il n'y a rien à en récupérer, ni des autres catégories de base du capitalisme, médiations qui servent à la société pour relier entre eux les individus et permettre l'exploitation : la valeur, la marchandise, l'argent, l'Etat. Selon les critiques de la valeur, le fait que le travail soit un rapport social transformant les rapports entre les gens en rapport entre les choses (réification des relations) fait du capitalisme un rapport social total, dominant et destructeur. Pour le dire avec Marx (cité par Trenkle dans les réponses aux critiques du Manifeste) : « C'est seulement le rapport social déterminé des hommes eux-mêmes qui prend ici pour eux la forme fantasmagorique d'un rapport entre choses. (...) J'appelle cela le fétichisme, fétichisme qui adhère aux produits du travail dès lors qu'ils sont produits comme marchandises et qui, partant, est inséparable de la production marchande. »

On est ainsi convaincus que même non salarié et non soumis à l'exploitation, même « autogéré », le travail comme ensemble d'activités productives serait donc :

- destructeur pour le reste du vivant : par la relation distanciée voire indifférente qu'il implique avec la marchandise produite, et par la mise en équivalence d'activités n'ayant rien en commun,

- aliénant : le temps passé au travail

étant toujours vu comme un moment non libre, une nécessité, dont on cherche toujours à limiter le temps que l'on y consacre, par opposition au temps libre,

- vecteur de dissociation : non seulement des sphères de production (de marchandises) et de reproduction (de la vie), mais aussi entre des activités relevant du travail et d'autres n'en relevant pas (on pense au soin affectif, à l'élevage des enfants et à l'ensemble des activités assignées aux femmes).

L'abolition du travail en tant que catégorie est donc le préalable à toute velléité d'émancipation sociale. Bien sûr, dans un monde post-capitaliste, il y aura tout un ensemble d'activités qui seront socialement nécessaires, qui varieront selon les choix et les possibilités locales (quant au niveau et au désir de technique, par exemple) et que l'on devra se partager consciemment, mais tant que la manière de les organiser ne dépendra pas du besoin de créer un profit, et donc d'ajouter du travail vivant à du travail mort, la forme que ces activités prendra n'aura rien à voir avec la forme qu'elles peuvent prendre aujourd'hui. Elles ne pourront pas être réunies sous une catégorie nommée « travail » séparée du reste de la vie, les rendant équivalentes et comptabilisables. Cette précision semble nécessaire afin de ne pas lutter uniquement contre l'exploitation et ainsi se retrouver à cogérer nos moyens de production (et continuer de produire des marchandises qui seront échangées contre d'autres marchandises au moyen d'un médium que, par pudeur, on n'appellera peut être pas argent, mais qui sera tout de même un moyen d'équivalence entre deux marchandises – et quelle autre équivalence possible entre des choses si ce n'est le temps de travail nécessaire pour les produire ?).

### LE DÉVELOPPEMENT FÉMINISTE PAR ROSWITHA SCHOLZ : LA DISSOCIATION ENTRE DANS LA DANSE<sup>4</sup>

Sous la plume de Roswitha Scholz, le capitalisme devient patriarcat producteur de marchandises. Elle amène cela par le concept de la dissociation (entre l'universalité annoncée de la société productrice de valeur et la séparation dans les faits des sphères de la valorisation et de la reproduction). Ainsi sa thèse de la valeur-dissociation « affirme (...) que c'est en vertu d'une "dissociation" du féminin, du travail domestique, etc., et de la valeur, du travail abstrait et par là des formes de rationalité qui leur sont liées, que des propriétés spécifiques, à connotations féminines, telles que la sensibilité ou l'émotivité, sont assignées à la femme<sup>5</sup> ».

Elle s'oppose à la fois à l'idée que rien n'a changé, dans la postmodernité, par rapport aux rapports des sexes de la modernité, et évidemment aussi à l'idée selon laquelle la fin du patriarcat serait réalisée, et « défend la thèse d'une barbarisation du patriarcat producteur de marchandises dans la postmodernité tardive ». Les injonctions faites aux femmes à être présentes sur tous les fronts (elle parle de « femmes des ruines ») seraient d'autant plus fortes que le capitalisme est en crise. Elle nous aide à penser les différents rapports hiérarchiques entre les genres, qui se modifient en fonction de l'état du système capitaliste (structure de la famille bourgeoise classique en phase d'expansion du capitalisme, e.g. pendant les Trente Glorieuses ; déstructuration et barbarisation en périodes de guerre et de crise, comme aujourd'hui).

En termes d'axes de lutte féministe et en cohérence avec le reste de la théorie de la valeur, elle s'oppose aux féministes marxistes traditionnelles qui proposent un salaire domestique. Elle ne veut pas réifier les activités de la reproduction en les faisant entrer dans la sphère du travail, mais au contraire les faire entrer dans les tâches à se partager dans le cadre d'une planification sociale consciente des activités nécessaires.

### CRITIQUE DE LA CRITIQUE CRITIQUE

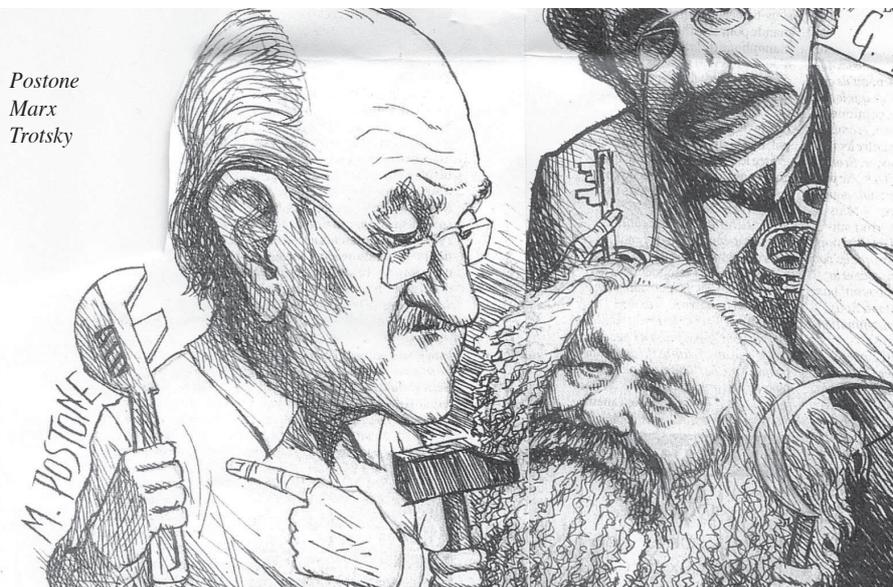
C'est peu dire que leur lecture et leur critique du travail nous a beaucoup inspirés (et ils ouvrent beaucoup d'autres champs de recherche et de critiques que nous n'avons guère pu aborder ici, comme par exemple une critique émancipatrice des Lumières, de l'universalisme et de la raison instrumentale). Dans la profusion d'idées présentées, quelques-unes nous ont cependant semblé moins convaincantes : ainsi de l'inévitabilité de leur théorie de la crise,

4. Pour une critique complète du bouquin Le Sexe du capitalisme, « masculinité » et « féminité » comme piliers du patriarcat producteur de marchandises, voir la critique faite par Ana Minski sur le site du Partage, critique socio-écologique radicale.

5. Ahmed et Nouët, p. 174 de la revue Questions féministes : Retour vers la nature (2020), éd. Le Bord de l'eau.

6. Arguments tirés de la critique que Jaime Semprun a faite du Manifeste contre le travail dans Catastrophisme : Administration du désastre et soumission durable (2008), aux éd. de l'Encyclopédie des Nuisances.

7 Cf. Léon de Mattis dans son article « Qu'est-ce que la communication ? » (2011).



Postone  
Marx  
Trotsky



devant se produire sous l'effet des contradictions internes du capitalisme. D'autre part, dans le *Manifeste*, il y a des passages sur la possibilité de se réappropriar les moyens de production capitalistes pour en faire autre chose que ce pour quoi ils sont conçus. Ça sonne comme une croyance, somme toute étrange au vu de leurs positions générales, que les moyens techniques mis en œuvre dans une société ne sont pas déterminés par ce qui commande à leur invention (à la suite de Jaime Semprun, nous nous demandons ici ce qu'on pourrait bien faire avec le système de l'agriculture industrielle, une fois qu'on l'aura récupéré, à part de l'agriculture... industrielle ? Ou bien avec des ordinateurs qui nous font économiser tant de temps de calcul... qu'aura-t-on donc besoin de calculer par ce moyen, si ce ne sont les cours de la Bourse ?)<sup>6</sup>. Arguments tirés de la critique que Jaime Semprun a faite du *Manifeste contre le travail* dans *Catastrophisme : Administration du désastre et soumission durable* (2008), aux éd. de l'Encyclopédie des Nuisances.

Ceci dit, en remettant au goût du jour la critique du travail, ils aident ceux et celles qui les lisent à comprendre la nature du capitalisme par l'exposé même de ses catégories de base. Ils nous donnent de sérieux arguments contre toute une série de catégories allègrement utilisées comme des données anthropologiques « de base » comme le travail, la marchandise, l'économie, la raison, la dette, or il semble qu'on gagne en clarté à les replacer dans leur giron d'émergence, à savoir le capitalisme. De plus, en dénonçant les critiques tronquées du capitalisme que l'on peut entendre à foison dans l'espace médiatique, ils nous donnent des arguments pour lutter contre les fausses solutions d'aménagement du capitalisme (réformisme) que sont par exemple les « revenus de base » et autres « salaires ménagers ».

Si, de manière générale, ils refusent d'illustrer leur théorie, de l'appuyer sur des expériences, du concret (ce qui peut rendre lecture et compréhension... délicates !), ils admettent parfois que les réalisations communistes libertaires sont réellement révolutionnaires et produisent une remise en question radicale du travail et du capital d'un même mouvement. De fait, sans les suivre tout à fait dans leur refus d'imaginer le dépassement du capitalisme, on pourrait dire que ce dépassement ne se fera pas sans la remise en cause fondamentale de tout ce qui existe sous le capitalisme (d'où l'intérêt de la critique...) ni sans la création, dans le mouvement de renversement de celui-ci, des rapports sociaux de la société communiste libertaire<sup>7</sup>.

Camille

## David Graeber : un anthropologue anarchiste ?



À l'heure où les hommages posthumes se multiplient suite à la mort de l'universitaire D. Graeber connu pour ses nombreux ouvrages (qui ont eu un grand succès en librairie notamment *Dette, 5000 ans d'histoire*) et son activisme politique (il a participé activement au mouvement Occupy Wall Street, et a apporté publiquement son soutien au Chiapas et dernièrement au Rojava), nous avons décidé de proposer une courte critique de ses principaux travaux en anthropologie sociale.

### LE COURANT DE L'ANTHROPOLOGIE ANARCHISTE

Au fil des années, D. Graeber est devenu une figure incontournable de la gauche dite « radicale » et des mouvements altermondialistes. Il se revendiquait comme appartenant au courant de l'anthropologie anarchiste dans lequel on trouve des anthropologues et ethnologues, connus des libertaires pour la plupart, comme P. Clastres, M. Sahlins, J.-C. Scott ou C. Macdonald. L'anthropologie anarchiste « pose à travers des études de cas concrets la question très actuelle, sinon aiguë, du pouvoir et des inégalités, ou plus exactement de leur contrôle et de leur refus par un certain nombre de sociétés anciennes ou récentes<sup>1</sup> ». Ce courant est fécond quant à la critique de la société capitaliste moderne : il a notamment démontré l'existence de sociétés qui, bien qu'ignorant à la fois l'Etat, les inégalités marquées de richesse, la hiérarchie sociale (chefs sans pouvoir), vivent non pas dans la pénurie comme cela avait été supposé mais dans une relative abondance (cf. M. Sahlins).

S'il est inspiré par les travaux des auteurs cités précédemment, D. Graeber n'en reste pas moins critique vis-à-vis de ce courant. Dans son ouvrage *Pour une anthropologie anarchiste*, il reproche à P. Clastres d'avoir été trop indulgent sur la violence présente au sein des institutions des sociétés dites primitives (e.g. rite de passage à l'âge adulte chez les Guayakis consistant en des scarifications, relations avec les groupes voisins extrêmement conflictuelles) ainsi que sur la présence de dominations dans les relations interpersonnelles (aînés/jeunes, hommes/femmes). Ainsi, il ne tombe pas dans le piège de l'idéalisation des sociétés primitives<sup>2</sup> (au contraire des primitivistes tels que J. Zerzan), ni dans celui de la neutralité

axiologique (M. Weber) imposée dans les sciences sociales. Dans la même veine, il dénonce également, dans un récent article<sup>3</sup> coécrit avec D. Wengrow, le mythe rousseauiste du « bon sauvage » et le récit téléologique de la « civilisation » qui se fonde sur l'idée répandue par plusieurs auteurs contemporains (e.g. J. Diamond, Fukuyama, P. Shepard, etc.) que les inégalités économiques sont apparues avec l'agriculture lors de la révolution néolithique. Or, ce récit a été réfuté par de nombreux contre-exemples provenant d'observations archéologiques et ethnologiques<sup>4</sup>. Ceci étant, quand D. Graeber et D. Wengrow annoncent, comme un contrepied à l'idée d'évolution des sociétés humaines vers toujours plus de progrès et d'inégalités sociales, que les sociétés du Paléolithique récent présentaient des signes d'inégalité de richesses en se basant sur des « preuves » archéologiques, on ne peut s'empêcher d'y lire une opposition par réaction, les « preuves » archéologiques en question faisant l'objet de nombreux débats parmi les archéologues quant à la signification sociale à leur donner.

### UNE HISTOIRE DE LA DETTE SÉDUISANTE MAIS... ERRONÉE

Ce manque de rigueur est également prégnant dans la principale œuvre de D. Graeber : *Dette, 5000 ans d'histoire*. Pour résumer rapidement, après une critique très convaincante du « mythe du troc » popularisé par le philosophe et économiste A. Smith qu'il qualifie de « monde imaginaire du troc », il inscrit dans une continuité historique le concept de dette depuis la Mésopotamie antique en passant par le Moyen Age occidental jusqu'à nos jours. Ce faisant, il établit un anachronisme et un sociocentrisme en projetant la logique actuelle de la dette sur des socié-

1. Cette définition de l'anthropologie anarchiste provient du texte de présentation sur France Culture annonçant une conférence de Jean-Paul Demoule enregistrée le 9 octobre 2019 au Théâtre Claude-Lévi-Strauss.

2. Pour aller plus loin sur ce sujet, on invite les lecteurs à lire l'excellent article de M. Barrillon, intitulé « De la nécessité de sortir du faux dilemme primitivisme/progressisme » publié en 2016 dans la revue *Ecologie & Politique* (N°53, pages 29 à 56).

3. Graeber, D., & Wengrow, D. (2018). How to change the course of human history. Article consultable sur <https://www.eurozine.com>.

4. Cf. Testart, A. (2012). Avant l'histoire : l'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac, Gallimard, 549 p.



## débats

5. Pour plus de détails sur ce point-là, nous vous invitons à écouter l'émission intitulée « L'anthropologie critique et ses usages contestataires » disponible sur <http://sortirducapitalisme.fr>

6. Cf. le billet du blog de C. Darmangeat à ce sujet consultable sur <https://cdarmangeat.blogspot.com/2015/01/note-de-lecture-dette-5-000-ans.html>

7. Cf. critique de la valeur dissociation sur <http://www.palimpsao.fr>

8. Source : <https://repor-terre.net/En-hommage-a-David-Graeber>

tés précapitalistes ayant des logiques culturelles propres<sup>5</sup>. De plus, il propose une définition imprécise de la dette, basée uniquement sur la quantification (alors que la mise en évidence d'une utilisation sociale de la menace/violence pour l'obtention du règlement de la dette nous paraît un critère plus pertinent pour qualifier celle-ci), qui ne permet pas de distinguer une dette d'une simple obligation morale. Nous apprenons également dans cet ouvrage que la « monnaie et la dette entrent en scène exactement au même moment », ce qui est faux ! Il est couramment admis que la dette est apparue avant la monnaie<sup>6</sup>. Dans les sociétés sans richesses, elle existait sous forme de services fournis par le genre et elle sera remplacée par le prix de la fiancée (*bridewealth*) tandis que le prix du sang (*wergeld*) se substituera à la loi du talion. Tout au long de son livre, il naturalise l'économie (dans son sens moderne) sans prendre en compte le fait que les catégories de base du capitalisme qui la forment (comme l'argent, la marchandise, la valeur ou le travail) ont un sens spécifique à chaque organisation sociale et ne sont pas transhistoriques<sup>7</sup>. En en faisant un fonctionnement universel des sociétés humaines, il rend ainsi impossible son dépassement pur et simple et oblige à la réforme pour améliorer son fonctionnement.

### POSITIONNEMENT POLITIQUE

D. Graeber pense l'Histoire d'une façon complètement morale, et non

en termes de structures sociales, avec une opposition binaire entre les créanciers et les débiteurs renvoyant à un antagonisme entre les « riches » et les « pauvres » qui sont dénommés les 99 % lors du mouvement Occupy Wall Street. Ce raisonnement implique que le capitalisme soit surtout une affaire de domination personnelle (et non d'exploitation) d'une infime oligarchie sur la masse des gens à travers la logique de dette qui constitue selon lui le moteur de l'Histoire (adieu la lutte des classes : il s'agira dès lors de moraliser les créanciers au profit d'un partage des richesses entre les débiteurs). Avec Occupy, il demande un moratoire sur la dette... stratégie qui s'est pourtant révélée inefficace par le passé. En effet, son livre présente plusieurs exemples d'annulations massives de dettes depuis l'Antiquité qui ont invariablement été suivies par un nouvel essor de la dette et par une absence de modification des modes de production... Ainsi, nous ne voyons pas comment un moratoire sur la dette aujourd'hui entraînerait un dépassement du capitalisme.

Mais nous voilà rassurés, nous apprenons, toujours dans *Dette, 5000 ans d'histoire*, que le communisme n'a rien à voir avec la « propriété des moyens de production » mais constitue plutôt le « fondement de toute sociabilité humaine » sous la forme du « communisme fondamental » qui « se manifeste surtout dans ce que nous appelons amour » (sic) et qu'il est déjà présent partout dans la société. Nul besoin de rupture révolutionnaire, le changement est déjà là :

il était en effet convaincu que le capitalisme avait déjà pris fin<sup>8</sup>... Au fil de ses œuvres ou lors d'interviews, il est d'ailleurs clairement visible que sa critique se concentre sur les « dérives » du néolibéralisme (financiarisation de l'économie, le système de crédit généralisé (dette), les ultra-riches (1 %), la bureaucratie étendue, le management, les « boulots à la con », etc.) et non sur les catégories de base du capitalisme, nous sommes donc loin de la volonté d'une rupture révolutionnaire avec l'ordre existant que l'on s'attendrait à voir chez un anthropologue anarchiste.

Auguste



## LIVRES

### Accueillir les migrations enfantines

Marie-Christine Rojas Guerra,

éditions Saint-Honoré, 472 p., 21,90 €

M.-C. Rojas Guerra est secrétaire bénévole de l'association Bread and Roses et ex-animatrice des « Chroniques syndicales » de Radio-Libertaire. « Bread and Roses », c'est en souvenir des ouvrières du textile, migrantes qui, en grève en 1912 à Laurences, dans le Massachusetts, revendiquaient « du pain et des roses ».

Comme le dit Marie-Christine, cette association composée de libertaires fonctionnant en autogestion est inconnue au bataillon des affairistes du commerce de la charité, avatar du capitalisme qui se prétend éthique. Les rares associations militantes et autonomes, devant le mur de l'argent et de la bonne conscience, font figure d'illuminées.

Loin du caritatif, ce livre passionnant raconte le vécu de la lutte pour le respect et la dignité de 80 enfants, âgés de 13 à 19 ans, découverts fin 2014 face aux locaux de la PAOMI du 127 bd de la Villette à Paris. La plupart d'entre eux viennent des ex-colonies françaises et/ou de pays où la France intervient militairement.

Pendant quatre ans, une lutte – jusqu'à des occupations de locaux suivies d'expulsions et de gardes à vue – va s'engager avec les enfants et les militants de l'association pour tenter, parfois avec succès, de briser la machine infernale à exclure des institutions en charge des mineurs isolés étrangers (MIE).

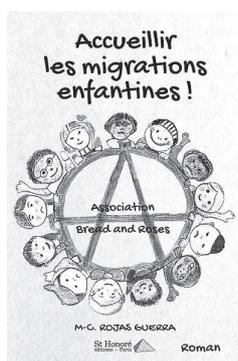
Ce livre est le récit de cette solidarité concrète avec les MIE, mais aussi un réquisitoire contre les mastodontes du *charity business*. Une dénonciation en actes d'organismes tels que l'Aide sociale à l'enfance (ASE), le Secteur éducatif auprès des mineurs non accompagnés (SEMNA) ou le Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV). Des organismes de non-secours aux enfants, et souvent coupables de non-assistance à enfants en danger. Des organismes qui, de plus, s'engraissent sur leur dos via l'impôt.

Ce livre raconte une lutte contre la barbarie de la société envers les MIE. Une barbarie qui s'affiche maintenant sur les écrans télé au travers des Zemmour et Cie. Au-delà de l'entraide immédiate – nourriture, vêtements, accompagnement scolaire, cours d'alphabétisation ou de maths, etc. –, la solidarité avec les MIE est un combat quotidien qui va jusqu'à se confronter au *charity business* et aux fourberies d'associations plus complices que contestataires.

Pour se procurer cet excellent ouvrage qui mériterait d'être adapté à l'écran, écrire à Bread and Roses, 10 passage Josset, 75011 Paris (réduction possible) ; ou le commander aux éditions Saint-Honoré, 320 rue Saint-Honoré, 75001 Paris (tél. 01-80-98-04-11).

L'association poursuit actuellement ses cours de soutien en français et droits des travailleurs étrangers.

Christian planète Terre

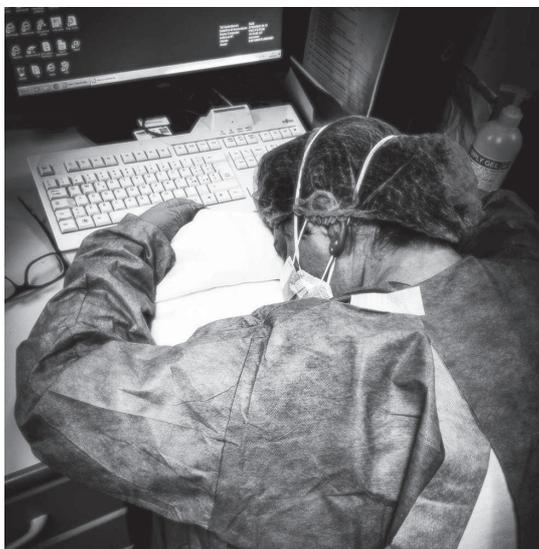




# La pandémie et la médecine de territoire

La diffusion de la pandémie de Covid 19 a mis en lumière, dans notre pays comme dans d'autres, les carences désastreuses d'une médecine publique soumise depuis des décennies à des coupes budgétaires et à des processus de plus en plus rapides de privatisation. Mais ce que nous voulons mettre en lumière dans cet article, ce sont les énormes dégâts provoqués par le démantèlement, désormais presque achevé, de la médecine de territoire. Par ce terme nous faisons référence au réseau de centres de santé de quartier, aux dispensaires de médecine générale, à la médecine scolaire, aux centres de vaccination, aux centres de planification et d'éducation familiale, autrement dit à tout ce réseau de structures sanitaires locales qui existaient depuis l'époque des mutuelles et qui, depuis l'instauration du Service de santé national à partir de 1978, ont été peu à peu et presque entièrement démantelées. Malgré ses imperfections, ce réseau permettait au moins de tenir sous contrôle épidémiologique les maladies infectieuses présentes sur le territoire et d'intervenir si besoin au domicile des patients. C'est bien l'absence de ces deux activités sanitaires fondamentales que la pandémie de Covid 19 a mise en lumière. Le malade qui présentait des symptômes faisant penser au SarsCov2 et qui appelait le médecin traitant ou le service médical de garde était invité dans un entretien téléphonique à rester chez lui et à signaler d'éventuelles aggravations de son état. Si celles-ci se confirmaient, le malade arrivait enfin à l'hôpital, mais déjà dans un état grave, et allait encombrer des services de thérapie intensive eux-mêmes en nombre insuffisant. Cette procédure absurde a fini par faire grimper les taux de mortalité de la pandémie, qui auraient pu être contenus dans des limites plus restreintes si une thérapie adéquate avait été

**Malgré un financement et une organisation un peu différents, le système public de santé italien a connu des évolutions en partie similaires à celles du système français. C'est pourquoi ces réflexions d'un médecin italien sur le lien entre ces évolutions et la gestion déplorable de la pandémie peuvent aussi servir à comprendre le cas français.**



*Cette photo d'une infirmière endormie en tenue de travail sur un bureau, après une garde à l'hôpital de Crémone, a fait le tour de l'Italie en mars dernier.*

instaurée dans une phase précoce de la maladie. De plus on manque encore aujourd'hui de données fiables sur la diffusion de la contagion dans les territoires, sur les lieux de travail, dans les résidences pour personnes âgées, etc., tandis que les tests se font de manière désordonnée et sans planification. Pour une prévention correcte de l'épidémie, il faudrait mettre au point un repérage en temps opportun des foyers de contagion et un plan d'intervention coordonnant toutes les structures sanitaires du territoire, avec un suivi permanent de l'évolution de ces foyers. Au lieu de quoi on procède aujourd'hui encore de façon dispersée, avec un recours problématique à une application qui ne décolle pas.

Ce démantèlement de la médecine de territoire a eu pour contrepartie une concentration des activités médicales au sein des hôpitaux, ou, plus précisément, des entreprises hospitalières, comme nous le verrons plus loin. Concentration qui signifie investissements aussi bien publics que privés, financés essentiellement par le privé, introduction de tickets modérateurs, possibilité pour les médecins spécialistes d'effectuer des visites privées à l'hôpital, donc allongement infini des délais nécessaires à l'obtention d'une prestation prise en charge par le Service de santé national (SSN\*), d'où l'obligation de fait de recourir au privé en cas d'urgence. Autant de manifestations, désor-

mais largement connues, de la nécessité capitaliste de faire du profit sur la médecine et sur la santé en général. Mais, pour en revenir à la contradiction hôpital/territoire : tabler sur la centralité de l'hôpital dans la structure sanitaire est certes fonctionnel à la concentration des profits capitalistes, mais c'est un choix lourd de conséquences. Car la médecine hospitalière est en substance une médecine d'attente, voire, dans certains cas, simplement défensive : elle attend en effet que le malade vienne sur place, mettant ainsi en péril la possibilité d'un diagnostic précoce de la pathologie. Elle agit en outre au moyen de protocoles standard, basés sur des données statistiques et attachés de façon rigide à chacune des spécialités, d'où un sérieux risque de perte de vue du cas particulier du patient. Et vu que les hôpitaux, et notamment les plus grands – à l'exception, donc, de quelques petits dispensaires hospitaliers, mais dont la plupart ont été fermés –, n'ont aucun rapport avec le territoire environnant et n'en connaissent pas les criticités sanitaires, ils n'ont aucun moyen d'y pratiquer une médecine préventive, laquelle n'a d'ailleurs pas été inscrite au nombre de leurs fonctions (1).

Privilégier les structures hospitalières au détriment des structures territoriales est, avons-nous dit, fonctionnel à la concentration des profits capitalistes dans le système de santé, ce que viennent confirmer la taille toujours plus grande des structures hospitalières et la fermeture des plus petites. Toutefois la transformation des hôpitaux publics en entreprises vouées la réalisation de profits a précédé les phénomènes de privatisation de la santé. Ce processus a commencé dans les premières années 1990 avec l'introduction des DRG (Diagnosis Related Groups), parallèlement à la transformation des USSL\* (unités socio-sanitaires lo-

Article paru dans l'hebdomadaire anarchiste italien *Umanità Nova* n° 29 du 11 octobre 2020, traduit par Nicole Thé.

1) Point détaillé dans la newsletter de *Medicina Democratica* du 13 juillet 2020, "Medicina di territorio e Casa della Salute".





international

## Italie

### LE SYSTÈME DE SANTÉ ITALIEN

La loi de 1978, promulguée par un gouvernement démocrate-chrétien (Andreotti IV), a mis fin au système des mutuelles – issues du mutualisme ouvrier du XIX<sup>e</sup> siècle, puis placées sous le strict contrôle de l'Etat à l'époque fasciste – en instituant un système de couverture universel, le Système de santé national (SSN), financé par l'Etat, donc par l'impôt.

Les services de santé gérés par les mutuelles sont alors passés entièrement à la charge de l'Etat et sous la compétence des « unités socio-sanitaires locales » (USSL), réparties sur tout le territoire national. En 1992 celles-ci ont été transformées en « entreprises sanitaires locales » (ASL), relevant de la compétence des régions et disposant d'autonomie, avec une attention particulière portée au rapport coûts / qualité des soins.

Dans le cadre du SSN, le suivi sanitaire individuel est assuré par le « médecin de famille » ou « médecin de base », lequel, malgré son statut de profession libérale, est conventionné avec l'ASL et rétribué en fonction du nombre de patients qu'il suit (et non

pas de visites effectuées). Parallèlement au SSN, il existe une médecine libérale privée, libre de fixer ses honoraires et entièrement à la charge du patient.

Les ASL ont évolué avec le temps et ne sont plus désormais que des organismes de gestion administrative, donc ne fournissent plus de prestations de diagnostic et de soins. De plus leur nombre a été réduit de façon exponentielle (une seule pour toute la province de Milan, par exemple). Les dispensaires de quartier, où les ASL assuraient autrefois les visites de spécialistes et les examens, ont été fusionnés avec les entreprises hospitalières et réduits en nombre et en offre de services. Les visites de spécialistes non privées se font donc dans les hôpitaux publics, avec bien souvent de longues listes d'attente, ou dans les hôpitaux privés conventionnés avec le SSN (lequel, donc, finance aussi le privé). Une partie du coût est à la charge du patient, sauf pour les plus bas revenus et les maladies chroniques. Le travail des médecins de base est devenu de plus en plus bureaucratique, si bien que nombre d'entre eux se contentent de prescrire des examens et d'envoyer le patient chez un spécialiste sans le visiter.

\* Voir l'encadré.

2) Voir la rubrique "Raggruppamento omogeneo di diagnosi" dans Wikipedia.

3) Voir le paragraphe "Riferimenti normativi" dans la même rubrique de Wikipedia.

4) Fondazione Gimbe-Report 7/2019. Il definanziamento 2010-2019 del SSN.

5) Voir left.it del 14/05/2020 – "Modello Lombardia" di Vittorio Agnoletto.

\*\* Les *dopolavori* ont été créés sur les lieux de travail à l'époque du fascisme et maintenus sous la république ; ils proposent aux travailleurs des activités culturelles et de loisir.

cales) en ASL\* (entreprises sanitaires locales). Le sigle DRG, que l'on peut traduire par « groupes homogènes de diagnostic », fait référence à un système qui permet de classer tous les patients sortis de l'hôpital (après un séjour ordinaire ou un passage en hôpital de jour) selon un critère de consommation de ressources (iso-ressources). Ce qui permet de quantifier en termes financiers cette consommation de ressources, donc de rémunérer chaque épisode d'hospitalisation. Un des objectifs de ce système est de contrôler et de contenir les dépenses de santé (2). Pour le dire en termes simples, une intervention chirurgicale d'appendicectomie aura une moindre valeur financière qu'une transplantation cardiaque.

Le système a été mis au point par Robert B. Fetter et John D. Thompson à l'université Yale et introduit dans le service de santé Medicare des Etats-Unis en 1983. En Italie, il a été introduit dans le Service de santé national par

trois décrets ministériels en 1992-93-94, alors qu'auparavant le financement des hôpitaux se fondait sur le nombre de journées d'hospitalisation (3). Il est bien évident qu'un système de ce genre peut pousser à privilégier les prestations les plus rémunératrices au détriment de celles qui le sont moins et/ou à créer des sections superspécialisées dans des interventions à haute valeur ajoutée, en matériel et en personnel qualifié (les « excellences »). Par la suite on a fait une large place à la « compétition entre public et privé » – si chère aux divers gouverneurs de la Lombardie – mais en passant sous silence le fait que la compétition était truquée dès le départ, puisque des financements consistants ont été assurés par plusieurs groupes privés dans le domaine de la santé, tandis que les 37 milliards d'euros environ d'augmentation des dépenses de santé prévus pour maintenir la qualité des services sanitaires ont été supprimés au cours des dix

dernières années, d'après les calculs de la fondation Gimbe (4). Sans compter qu'en Lombardie par exemple, les privés accrédités ont accaparé 40 % des fonds régionaux en ne fournissant au total que 35 % des prestations (5).

Il est certainement juste de défendre l'objectif d'une santé publique et gratuite, étant donné que, si l'on regarde la chose du point de vue ouvrier, il s'agit dans tous les cas d'une part consistante du salaire indirect. Mais, du point de vue du capital, le « welfare » ne relève pas uniquement du salaire indirect des travailleurs : à côté des retraites, de la santé, de l'enseignement... il y a les dépenses militaires, les infrastructures, les grands ouvrages publics, etc. ; le welfare joue donc essentiellement le rôle de soutien à la demande, selon la célèbre recette keynésienne de sortie de crise. Ce qui soulève une autre question : l'Etat social est-il le fruit d'une « conquête » ouvrière ou d'un « compromis social » à la limite de la cogestion ? Les deux choses sont probablement imbriquées : en Allemagne par exemple, la cogestion prévaut certainement et l'Etat social apparaît plus solide ; en Italie en revanche, dans un contexte de capitalisme plus « arriéré », l'Etat social apparaît comme une conquête des luttes ouvrières, mais il est aussi beaucoup plus fragile. Paradoxalement, l'Etat social résiste mieux là où il a le moins fallu lutter pour l'obtenir et où s'est constituée un type de « conscience » ouvrière qu'en d'autres temps on aurait qua-

lifiée de « trade-unioniste ».

De ce point de vue, mieux vaut donc ne pas trop alimenter la nostalgie du service de santé du passé, qui se présente plutôt, comme du reste tout le welfare, sous la forme d'une gestion étatique de la reproduction de la force de travail fordiste. Il s'agit en cela d'une expérience historique limitée à une période de grand développement capitaliste, les fameuses trente glorieuses de l'après-Seconde Guerre mondiale, et difficilement reproductible en période de crise permanente du capital et de grande précarité du travail comme celle que nous vivons aujourd'hui. D'un point de vue prolétaire, toute l'histoire du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle est pleine d'oscillations permanentes, mais, en dernière analyse, la tendance générale qui a fini par s'affirmer est l'effacement de formes initiales d'autonomie et d'autogestion sociale au profit d'une délégation complète à l'Etat de la reproduction de la classe travailleuse : des écoles ouvrières on est passé à l'école publique d'Etat, des caisses de secours mutuel à l'INPS [l'institut national gérant les retraites et les pensions d'invalidité], des caisses d'assurance maladie au Service de santé national, des maisons du peuple aux *dopolavori*\*\*.

Tout va clairement et sans ambiguïté dans le sens d'une perte continue d'autonomie au profit d'une gestion de la vie par l'Etat. Lors d'une rencontre sur la privatisation de la santé organisée à Milan par l'Athénée libertaire en avril 2014, une des questions abordées fut





justement la crise de la médecine générale et de la médecine préventive de territoire. A cette occasion nous disions :

« Le régime s'est rendu compte de la crise de la médecine générale, mais ses propositions ne vont pas au-delà d'un réseau de dispensaires qui, s'ils devaient être effectivement créés, pourraient au mieux garantir un diagnostic précoce des maladies et une thérapie plus adaptée. Il n'est pas prévu que ces dispensaires puissent constituer une réseau de repérage des facteurs de risque et de prévention sur le territoire. Les distorsions et les bouleversements sociaux produits par le modèle de développement capitaliste et sa crise ont provoqué un profond changement de la géographie du territoire.

» L'allongement de la durée de vie moyenne s'est traduit par un nombre croissant de personnes âgées ayant besoin d'assistance. Les ASL ont totalement abandonné le secteur de l'aide à domicile, ne disposant plus de personnel formé à cette tâche et se limitant à accorder des bons ou des chèques service à utiliser pour accéder au marché des coopératives d'assistance accréditées par la région. Ces coopératives, dûment divisées en lots, fournissent une assistance sanitaire à domicile en s'appuyant surtout sur l'exploitation de

la force de travail qu'elle emploie, selon les canons habituels du système de sous-traitance. Par ailleurs, l'assistance à domicile des anciens alimente le marché florissant des auxiliaires de vie, généralement des immigrées extracommunautaires soumises aux mille chantages qu'autorise leur condition, et, pour finir, le business des résidences médicalisées à 2500 euros par mois minimum. Dans tous les cas, l'assistance aux personnes âgées est complètement déléguée au tissu familial ou au secteur social privé, avec pour conséquence le démantèlement du welfare par l'Etat.

» On observe en outre une multiplication des maladies chroniques comme l'hypertension et le diabète, dues le plus souvent à une mauvaise alimentation et à des aliments de plus en plus édulcorés, ou à des modes de vie potentiellement pathogènes liés au stress du travail, à des conditions de vie précaires, à des problèmes financiers, aux nouvelles formes de pauvreté. Tous les troubles générés par le malaise social et psychique sont médicalisés, et dans le même temps on alimente l'espoir naïf d'une résolution de tous les problèmes par le recours à une pilule miraculeuse.

» Dans toute cette confusion, c'est la prévention qui disparaît. Dans le monde mé-

dical on parle peu de pollution dans l'environnement et sur les lieux de travail, des déchets chimiques, des maladies induites par les ondes électromagnétiques (téléphones portables, antennes, relais, câbles électriques, etc.), des radiations atomiques (après Tchernobyl et les bombes à l'uranium appauvri jetées dans l'Adriatique lors de la guerre en Yougoslavie, on a relevé une forte augmentation des maladies de la thyroïde), des maladies psychiques engendrées par le stress et le harcèlement au travail et par des rapports sociaux et interpersonnels de plus en plus conflictuels.

» Une véritable médecine de territoire doit affronter tous ces problèmes en faisant preuve d'ouverture d'esprit, en créant des liens avec les collectifs de quartier, les associations écologistes, les mouvements pour une alimentation plus naturelle, etc., qui opèrent sur le territoire. Tout cela suppose un profond bouleversement des relations sociales et de la culture dominante, bouleversement que le capitalisme en profonde crise structurelle ne semble pas en état d'accomplir (6).

Et s'il n'est pas en état de l'accomplir, c'est parce que la médecine de territoire, de par sa nature, ne peut produire de profits capitalistes comparables à ceux des hôpitaux,

comme le montre toute l'histoire récente de la santé. Il serait au contraire nécessaire de revenir à des formes d'autogestion de la santé, celles du premier mouvement ouvrier, qui ont trouvé une nouvelle éclosion dans les luttes des années 70. Nous voulons parler des luttes contre les nuisances en usine, de la constitution dans les usines des « groupes homogènes de risque » mettant en valeur la subjectivité ouvrière contre la prétendue objectivité des techniciens de santé ou des médecins du travail (7). Et puis des luttes des collectifs féministes pour l'autogestion des centres de planning familial, pour la contraception et la liberté de choix des femmes quant à leur corps et leur santé, contre le pouvoir médical (8). C'étaient aussi les années où l'on fermait les hôpitaux psychiatriques et où Franco Basaglia luttait contre les institutions construites pour produire des malades mentaux. Celles où Giulio Maccacaro fondait Medicina Democratica et analysait à fond le rapport entre médecine et pouvoir, convaincu que l'origine de bien des maladies était à rechercher dans les rapports sociaux d'oppression et d'exploitation (9).

Visconte Grisi

6) *Les actes de cette rencontre ont été publiés dans Rete Solidale di Lotta (éd.). La salute: un diritto universale. Disagio, malattia e cura ai tempi della crisi. Dibattito pubblico, Milano, 12 avril 2014.*

7) *Newsletter de Medicina Democratica du 3 juin 2019. "Luigi Mara e il consiglio di fabbrica della Montedison di Castellanza."*

8) *Che fine hanno fatto i consultori? - 28 avril 2017.*

9) *Cf. Franco Basaglia - L'istituzione negata, Milano, Baldini Castoldi Dalai, 1968; Giulio Alfredo Maccacaro - Medicina e potere (13 tomes), Feltrinelli, 1973, et la revue Sapere (1974 nouvelle série).*

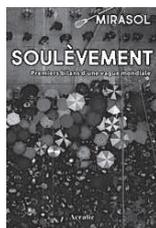
## ÉDITIONS Acratie - Vient de paraître



**Chazé - Simon**  
**Le vent en poupe**  
 Correspondance 2 - 1963-1968  
 Les années ICO. 400p. 25€

*On ne connaît guère en France le communisme des conseils ouvriers, forme d'organisation motrice des révolutions russes (les soviets de 1905 et de 1917) et allemande, des grandes grèves anglaises ou italiennes de la même période... Henry Chazé (1904-1984) et Henri Simon (né en 1922) ont rencontré ces conseils, dans les années 1930 pour le premier, dans les années 1950 pour le plus jeune. C'est au sein du groupe Socialisme ou Barbarie, fondé par les transfuges du trotskysme Cornelius Castoriadis et Claude Lefort, qu'ils se sont connus, et ont évolué ensemble vers le conseilisme théorisé par le Néerlandais Anton Pannekoek. C'est en 1955 que les deux hommes entament une correspondance suivie, jusqu'à la mort de Chazé en 1984. La vie du groupe Socialisme ou Barbarie y est largement commentée, jusqu'à la rupture qui, en 1958, donnera naissance à Informations et Liaison Ouvrières (ILO), puis à Informations Correspondance Ouvrières (ICO).*

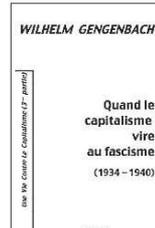
Pour toute commande (port compris) : L'Essart, 86310 La Bussière - [editions.acratie@orange.fr](mailto:editions.acratie@orange.fr) / <https://editionsacratie.com/>



**Mirasol**  
**Soulèvement**  
 Premiers bilans d'une vague mondiale. 200 p. 10€

*Aux USA, au Liban, en Algérie, au Chili, à Hong Kong... une vague de soulèvements éclabousse le monde, synonyme d'expérimentations, de combats et d'avancées.*

*Le livre s'ouvre sur un récit-analyse du mouvement des Gilets jaunes, prélude à une réflexion plus générale sur le cycle international actuel. La deuxième partie dresse un tableau des transformations rapides des Etats et des démocraties dans ce contexte de crise économique, pandémique, sociale. La dernière partie s'arrête sur le bilan des soulèvements récents afin de questionner les possibilités révolutionnaires ouvertes. Là où il a cours, le maintien d'un ordre social bâti sur le consensus démocratique paraît de moins en moins probable. Les partis politiques naissent et tombent. Chaque soulèvement local est suivi de répliques, qui dessinent au sismographe le visage d'une classe du renversement : le prolétariat se réveille.*



**Wilhelm Gengenbach**  
**Quand le capitalisme vire au fascisme (1934-1940)**  
 510 p. 25€

*Après Face au fascisme allemand et A l'école de l'exil, ce livre est le troisième volume d'Une vie contre le capitalisme, une forme d'histoire humaine et politique du 20e siècle, que*

*Wilhelm Gengenbach nous a léguée. Le volume présente s'ouvre au milieu de l'année 1934, à la veille donc du Front populaire et de l'année 1936, une année restée en France comme une référence à des acquis sociaux d'importance, les 40 heures, les premiers congés payés, etc. Le récit de cet ouvrier allemand, exilé en France pour fuir le nazisme, en démystifie la belle image.*

*Les mouvements de grève seront étouffés par les directions des syndicats et du Parti communiste français. Les belles conquêtes, seront utilisées à endormir la classe ouvrière française et 1936 a d'abord été un Front populaire électoral mis en place par les appareils politiques de gauche.*





international

Turquie

# DÉMOCRATIE ET DIPLOMATIE : la valse autoritaire d'Erdogan

(Première partie)

L'auteur, Tony Rublon, est président des Amitiés kurdes de Bretagne\* et doctorant en géographie.

La Turquie n'a jamais été une démocratie stabilisée. La faiblesse de ses institutions politiques, l'instabilité des gouvernements et les coups d'Etat successifs l'ont longtemps maintenue dans un état de « transition démocratique », c'est-à-dire un moment d'indétermination, une entreprise mouvante de transformation de la société. Les structures politiques et démocratiques qui ont lentement été mises en place en Turquie au cours de décennies de lutte sanglante ont été une par une renversées, transformées ou réappropriées par Erdogan et ses proches, qui agitent le spectre d'une synthèse « national-islamiste », s'éloignant sans crainte ni retenue de la *pax democratica*. Erdogan est seul maître à bord, mais la colère sait se taire... pour le moment.

En l'absence d'institutions démocratiques fortes, nécessaires pour réunir les différents groupes sociaux et idéologiques afin de les faire participer indirectement aux processus de décision politiques, les élites politiques ont largement recours au populisme et à la violence politique afin de pousser l'opposition au silence. Le nationalisme est alors régulièrement utilisé comme moyen de mobiliser l'opinion publique, stabilisant une coalition politique qui a alors assez de soutien pour rester au pouvoir. Dans ces périodes d'instabilité, les élites politiques considèrent en premier lieu leur intérêt sur le court terme, plaçant leur survie politique avant la poursuite d'une idéologie cohérente sur le long terme. La guerre devient alors l'élément unificateur, le liant, le ciment qui permet de matérialiser le sentiment patriotique et de mettre un visage sur l'ennemi commun.

Ce que l'on a appelé « l'esprit de Yenikapi » constitue la première étape de la construction d'un nouvel

Erdogan l'avait annoncé dès 1994, « la démocratie n'est pas un but mais un moyen ». Mars 2018 : plus de 150 journalistes sont emprisonnés, plus de 150 médias sont fermés, l'opposition politique est poussée au mutisme et les derniers verrous assurant l'indépendance de la justice sont tombés. Mais Erdogan l'avait d'ores et déjà affirmé avec force : « Nous avons raison de renforcer notre démocratie et l'économie de notre pays avec détermination. »

la PSYCARICATURE de  
ERDOGAN



imaginaire national. La tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016, dont chacun aura su faire bonne usage, en pose la première pierre et s'impose en événement fondateur de l'esprit de concorde entre le nationalisme du MHP<sup>1</sup> et l'islamisme de l'AKP<sup>2</sup>. Se construisent ainsi les bases d'un islamo-nationalisme, draguant les masses populaires, musulmanes, traditionalistes et nationalistes : une synthèse politique qu'Atatürk n'aurait pas totalement reniée. Erdogan se lance à la conquête de son électorat et annonce un premier coup de semonce : l'opération « Bouclier de

l'Euphrate » est lancée en Syrie le 24 août 2016 alors qu'une vaste opération d'épuration purge le corps social, politique, militaire... n'épargnant aucune strate de la société. Aujourd'hui, on estime à 120 000 le nombre de fonctionnaires licenciés, dont 50 000 emprisonnés sur suspicion d'appartenance à la confrérie Gülen, et à 150 000 le nombre de personnes arrêtées, affaiblissant considérablement le système public. L'armée a été ciblée mais également les hôpitaux, les écoles, les avocats, les magistrats et même le personnel des centres pénitentiaires.

Alors que l'armée turque

s'enlise face aux soldats de l'Etat Islamique sur le front syrien d'Al-Bab, Erdogan annonce en décembre 2016 la tenue d'un référendum sur le renforcement des pouvoirs effectifs du Président : normalisation de la gouvernance par décret présidentiel ; nomination du haut commandement militaire, du chef du service de renseignement, des recteurs d'université, des hauts fonctionnaires et des magistrats par le Président. Cette réforme constitutionnelle réduit également le rôle du Parlement à celui d'une simple chambre d'enregistrement et supprime la fonction de Premier ministre. L'opération « Bouclier de l'Euphrate » prend fin le 29 mars 2017 et le référendum est organisé deux semaines plus tard, le 16 avril 2017.

Extrêmement affaibli sur le plan électoral, le MHP décide de s'associer à l'AKP et le soutient massivement lors de la campagne d'Erdogan pour le référendum. Mais le *Reis* se trouve alors confronté aux limites de son opération d'épuration politique. Critiqué au sein même de l'AKP ; débordé à sa droite par Meral Aksener, cheffe de file du nouveau parti de la droite nationaliste ; contesté à sa « gauche » par le CHP ; défié par l'opposition pourtant très affaiblie du HDP, il n'obtient la victoire que d'une très courte tête, laissant planer un fort doute sur l'équité du processus électoral et sur la régularité des résultats... Loin d'être sans appel, le score final de 51 % en faveur de la réforme constitutionnelle permet cependant à Recep Tayyip Erdogan, après avoir purgé l'Etat et la société, d'envisager un véritable réformatage de l'Etat et une profonde reconstruction de la nation turque.

En vigueur depuis la tentative de coup d'Etat, l'état d'urgence est devenu la règle, et les décrets-lois la norme de gouvernance : le pouvoir est réuni entre les mains d'apparatchiks nommés par Erdo-

\* Créées en 1994, les Amitiés kurdes de Bretagne sont une association de soutien et de défense des droits culturels et politiques des Kurdes. Il ne s'agit pas de prendre la parole à leur place, mais bien de faire porter leur voix. Son rôle principal est donc d'informer et d'intervenir auprès des instances politiques, de dénoncer les nombreuses atteintes aux droits humains et de proposer des actions de coopération. Afin d'accomplir cette mission d'information, des délégations AKB se rendent chaque année dans différentes régions du Kurdistan afin de briser le silence des médias et de rapporter témoignages et expériences. Ouvertes à tous, ces délégations offrent la possibilité à chacun-e de se rendre au Kurdistan pour accomplir une mission d'observateur-riche et de rapporteur-e internationale.





gan, intégré au réseau clientéliste de l'AKP qui a su se substituer aux structures de « l'Etat profond ». En décembre 2017, alors que les purges dans les universités continuent, Erdogan signe le décret 696 accordant « l'immunité à tous les civils dès lors qu'ils agissent au nom de l'antiterrorisme ou pour prévenir une tentative de renversement du gouvernement » : pour l'opposition turque et nombre d'observateurs internationaux, ce décret signe la fin de ce qui restait de l'Etat de droit en Turquie. En observant la propension à considérer toute forme d'opposition comme « terroriste », l'émergence et la prolifération de milices de défense privées comme les « foyers ottomans », on ne peut s'étonner des dérives totalitaires et bellicistes d'un gouvernement imposant sa légitimité sur la réussite d'opérations militaires extérieures et une gestion totalitaire et autoritaire du pouvoir politique intérieur.

Les inclinaisons islamiques et autoritaires du régime s'affichent clairement dans sa volonté de contrôler les médias et de punir toute parole dissidente. Accusé de soutenir la confrérie Gülen, le rédacteur en chef et plusieurs journalistes du quotidien *Hürriyet*, membre du plus grand groupe de presse turc DOGAN MEDIA, sont arrêtés en août 2016. Erdogan accuse alors Aydin Do an de se montrer hostile à l'idéologie islamiste de l'AKP. Le rachat du groupe DOGAN par le conglomérat pro-Erdogan Demiroren, en mars 2018, place près de 90 % des médias turcs sous le contrôle direct du gouvernement. Cette absorption des médias et de la presse par l'Etat démontre la volonté de constituer un véritable bloc médiatique entre les mains du gouvernement ou d'hommes proches du pouvoir, permettant de diffuser un langage unique, celui de la propagande d'Etat lors de la campagne pour les élections présidentielles et législatives.

L'offensive néo-ottomane lancée par le clan Erdogan au Moyen-Orient se dote d'une entreprise politico-militaire puissante dédiée aux opérations extérieures et à la ré-

pression intérieure ; ainsi que de puissants groupes de contrôle des médias et de l'opposition intérieure. Le rapprochement avec le fondateur de SADAT, en août 2016, est en ce sens extrêmement révélateur. Société privée qui offre des entraînements aux militaires et aux sociétés de sécurité, SADAT est dirigée par Adnan Tanrıverdi. Cet ancien général de l'armée, mis à la retraite par la hiérarchie militaire en 1996 car jugé trop islamiste, est nommé en août 2016 conseiller militaire du Président suite à la tentative de putsch militaire et est chargé d'organiser le recrutement au sein de l'armée. SADAT aurait activement participé à l'opération « Bouclier de l'Euphrate » en août 2016 et aurait servi de conseiller auprès des unités rebelles lors de l'opération « Rameau d'olivier », favorisant, comme elle l'explique sur son site internet, « la coopération dans les domaines de la défense et de l'industrie de défense du monde islamique ». Elle serait également employée à l'intérieur comme milice politique armée chargée de faire barrage à toute résistance au Président Erdogan.

L'opération « Rameau d'olivier » s'inscrit dans cette dynamique politique, mêlant à la fois enjeux de politique intérieure et intérêts géopolitiques extérieurs. L'offensive est lancée le 20 janvier 2018 et cible le canton d'Afrin, situé à quelque 20 kilomètres de la frontière turque. Le gouvernement et les médias turcs présentent cette opération militaire comme « une action de nettoyage », visant à empêcher les forces multiethniques des YPG de contrôler une bande de territoire le long de la frontière avec la Turquie. Quelque 6 000 soldats turcs sont déployés pour l'offensive, mais la majorité des troupes est constituée de groupes rebelles syriens, longtemps engagés dans la lutte contre le régime de Damas mais dont les intérêts économiques et politiques ont croisé l'agenda géopolitique d'Ankara. La collaboration entre les groupes rebelles syriens, regroupés au sein de l'ANS<sup>3</sup>, et Ankara est pluriforme. La Turquie leur offre tout d'abord une formation militaire assurée par



SADAT<sup>4</sup>, et finance leur armement et les frais d'un tel déploiement de troupes. On estime en effet à 20 000 le nombre de rebelles envoyés sous la bannière de l'ANS sur le front d'Afrin. Erdogan voit également dans ce soutien un intérêt géopolitique puisque cette opération militaire lui permet à la fois de repousser la présence kurde à ses frontières et de soutenir des groupes rebelles syriens – comme le groupe Sultan Mourad, composé de Turkmènes, et Faylaq al-Cham, bras armé des Frères musulmans syriens, dont Erdogan s'est fait le porte-parole à travers le Moyen-Orient. Près de 10 000 combattants kurdes des YPG sont alors positionnés dans le canton d'Afrin, s'opposant à l'avancée des forces militaires envoyées par Ankara. Après cinquante-huit jours de combats, les YPG décident de se retirer du canton d'Afrin pour assurer à la fois la protection des autres cantons du Rojava<sup>5</sup>, nom donné dans un premier temps à la Fédération démocratique de la Syrie du Nord.

Jamais déconnecté de ces intérêts intérieurs, cette offensive sert en réalité deux enjeux politiques primordiaux pour l'AKP et les proches du clan présidentiel : assurer le retour de plus de 300 000 syriens réfugiés en Turquie à Afrin, et préparer l'élection présidentielle, initialement prévue en 2019, qui permettra à Recep Tayyip Erdogan d'exercer les pleins pouvoirs au pays de la « Sublime Porte ». Alors que les combattants YPG se retirent le 18 mars 2018 d'Afrin, Erdogan annonce le 18 avril la tenue d'élections anticipées le 24 juin de la même année. Souhaitant capitaliser sur la victoire militaire en Syrie, sur le

déplacement effectif de réfugiés syriens et sur une confrontation diplomatique avec les Etats-Unis, Erdogan obtient le soutien indéfectible du MHP, qui annonce ne pas présenter de candidats et soutenir la candidature du Reïs. Disposant de trois mois pour réaliser une campagne électorale dans des conditions qualifiées de « non équitables » par l'Union européenne, l'opposition à l'Alliance populaire, réunissant l'AKP et le MHP, se trouve bâillonnée et réduite à de simples pantins animant le jeu démocratique. Demirtas, candidat du HDP – Parti démocratique des peuples –, mène campagne de la prison d'Edirne pendant que les militants de son parti sont arrêtés lors des meetings politiques. Les bureaux de vote dans les régions kurdes sont déplacés dans les zones sous contrôle de l'armée, et les journalistes et observateurs internationaux arrêtés avant d'avoir pu pénétrer sur le sol de la République de Turquie. Les résultats du scrutin semblent pourtant cette fois sans appel : Erdogan et l'Alliance populaire remportent les élections avec plus de 52 % des voix, plus de 26 millions de votes, et un taux de participation national de plus de 86 %. Cette élection marque l'entrée dans une nouvelle ère pour la politique extérieure turque : celle de la conquête et de la division.

Tony Rublon

1 MHP : Parti d'action nationaliste fondé par Alparslan Türke en 1958.

2 AKP : Parti de la justice et du développement fondé par Recep Tayyip Erdogan, Abdullah Gül et Ali Babacan en 2001.

3. ANS : Armée nationale syrienne fondée en 2017 avec le soutien de la Turquie.

4 Tanrıverdi annonce officiellement en 2019 avoir entraîné l'Armée nationale syrienne.

5. Rojava est la traduction littérale du point cardinal « ouest » en kurde kurmanji.





# La Palestine résiste à la « paix américaine »

## ADIEU LE « PROCESSUS DE PAIX »

Depuis 1993 et les accords d'Oslo, la « communauté internationale » était censée garantir une paix fondée sur deux Etats vivant côte à côte. Vaste hypocrisie ! Façon particulièrement abjecte d'exiger que les Palestiniens assurent la sécurité de l'occupant (ce qu'ils ont signé à Oslo) et renoncent à leurs revendications essentielles, notamment Jérusalem et le droit au retour des réfugiés.

La « communauté internationale » a utilisé ces accords pour protéger l'occupant, pour lui assurer l'impunité malgré une colonisation galopante et des massacres à répétition commis à Gaza. Elle a propagé la fable que le terroriste, c'était « l'autre » (le Hamas), pas ceux qui ont expérimenté des armes nouvelles sur les civils ou mutilé délibérément des milliers de jeunes. Il y avait 150 000 colons installés au-delà de la « ligne verte » (la frontière internationalement reconnue) au moment d'Oslo, il y en a près de cinq fois plus aujourd'hui. Gaza vit sous un blocus hermétique et, en Cisjordanie, ce sont les villes et les villages palestiniens qui sont encerclés par les colonies. En 1995, les accords de Taba signés entre Rabin et Arafat avaient fragmenté la Palestine en trois zones de statuts différents. La « zone C » qui couvre 62 % de la Cisjordanie est aujourd'hui, de fait, quasi annexée.

## L'ÉPOQUE DES SOUDARDS

Avec Trump, une série de dirigeants particulièrement brutaux et méprisants vis-à-vis de toute notion de droit ou d'égalité se sont retrouvés au pouvoir : Nétanyahou bien sûr, Bolsonaro au Brésil, Erdogan en Turquie, Modi en Inde, Orban en Hongrie, MBS en Arabie saoudite, Sissi en Egypte, Duterte aux Philip-

Ces lignes sont écrites deux semaines avant l'élection présidentielle états-unienne. Quelle que soit l'issue de ce vote, Trump aura renversé la table au Proche-Orient.



pinés, et bien d'autres auxquels il faudrait ajouter des soudards plus anciens comme Poutine ou Assad. Ces soudards sont souvent alliés. Nétanyahou est allé soutenir Orban malgré l'antisémitisme non dissimulé de ce dernier. Bolsonaro est venu à Jérusalem. Il a même déclaré à Yad Vashem (le mémorial du génocide) que « les nazis étaient de gauche ». Et Israël et la Turquie sont alliés pour soutenir l'Azerbaïdjan dans son attaque contre l'Arménie.

Ces soudards ne font pas semblant, ils assument ce qu'ils font. Sur fond de racisme, d'intégrisme et d'idéologie sécuritaire, ils ont un certain soutien populaire.

Autrefois Israël se définissait comme un Etat « juif et démocratique » (la blague qu'on raconte là-bas, c'est qu'il est démocratique pour les Juifs et Juif pour les Arabes). Les dirigeants israéliens et leurs supports hurlaient quand on les accusait de pratiquer l'apartheid. Aujourd'hui ils assument. La loi « Israël Etat nation du peuple juif » dit officiellement que l'article de la déclai-

ration des droits de l'homme « *Les hommes naissent libres et égaux* », c'est fini ! Israël est un Etat juif pour les Juifs. Seuls les Juifs ont droit à la citoyenneté, à la terre, à l'autodétermination, et bien sûr toutes leurs colonies ne sont pas seulement légalisées, elles sont la fierté du pays. Toute ressemblance avec un suprémacisme qu'on avait tort de croire disparu n'est hélas pas fortuite.

Dans son livre *L'Etat d'Israël contre les Juifs*, Sylvain Cypel a une jolie expression : autrefois les dirigeants israéliens « urinaient dans la piscine. Maintenant ils urinent du haut du plongeur ». Des décennies d'impunité les ont décidés à parler ouvertement d'annexion et d'expulsion. Ils font l'admiration de tous les apprentis soudards de la planète qui rêvent de manipuler le fait accompli avec la même dextérité.

## LA MÉTHODE TRUMP

La brutalité israélienne et la longue tradition états-unienne d'interventions impérialistes meurtrières se sont

alliées. Pour Trump et Nétanyahou, il n'est plus question de « faire semblant ». Trump a déménagé l'ambassade états-unienne à Jérusalem. Il a multiplié les pressions sur ses nombreux alliés pour qu'ils fassent de même. Il a proposé avec son gendre Jared Kushner « le deal du siècle », qu'il faut savoir lire : finis les droits des peuples, on parle affaires, zones franches, libéralisme échevelé. On achète les Palestiniens : « Vous n'aurez pas d'Etat, vous n'aurez plus de terres, mais on va vous filer du boulot précaire dans des zones franches où nos capitalistes auront investi. » On soutient l'annexion programmée. Les Palestiniens, enfermés dans leurs bantoustans, auront un statut comparable à celui des millions de travailleurs immigrés dans la péninsule Arabique, statut qui ressemble à une forme d'esclavage moderne. Le « Grand Israël » est programmé. Très éventuellement on ajoutera quelques arpents de sable à Gaza et on appellera ça « Etat palestinien ». Les Palestiniens n'auront pas le choix. Les dignitaires autour de Trump leur expliquent qu'ils ont perdu, comme les Amérindiens autrefois, et que c'est la moins mauvaise solution pour eux.

## LE RETOUR DES FÉODAUX

Et justement, l'atout maître de cette « pax americana », c'est l'état du monde arabe. Finie l'époque où Nasser (ou des régimes autoproclamés anti-impérialistes) dominaient ce monde. Avec l'Égypte, passée depuis longtemps dans le camp des collabos, avec l'Irak, la Syrie, le Yémen, la Libye ravagés par la guerre, avec l'Algérie où une nomenclature illégitime essaie coûte que coûte de se maintenir au pouvoir, l'hégémonie dans le monde arabe s'est déplacée à Riyad. Comment qualifier ces régimes du Golfe ?

Féodaux, patriarcaux, esclavagistes, ultralibéraux. Ils





sont les héritiers de ce que l'Occident a entrepris au Proche-Orient, il y a un siècle : les accords Sykes-Picot partageant la région en zones d'influence des différents impérialismes et la déclaration Balfour offrant aux sionistes la possibilité d'entreprendre la conquête coloniale d'un territoire.

L'Occident s'est appuyé sur le courant le plus obscurantiste de l'Islam, le Wahhabisme, pour assurer l'approvisionnement du pétrole et contrôler les lieux saints musulmans.

Totalement intégrés dans notre monde ultralibéral, ces États du Golfe ont acquis une puissance financière colossale. Ils sont armés par l'Occident notamment par la France. Le prince héritier MBS d'Arabie Saoudite a des casseroles qui auraient dû le faire tomber. Son régime pratique les décapitations, il est plus que compromis dans l'assassinat sordide de Khashoggi, son armée affame le Yémen et y multiplie les crimes de guerre. Et il est de notoriété publique que son père, le roi Salmane, est à l'origine du financement d'Al Qaïda.

Et pourtant, il fait partie des maîtres de ce monde. La prochaine réunion du G20 aura lieu à Riyad. Le projet occidental est qu'Israël et l'Arabie Saoudite assurent ensemble la mainmise sur le Proche-Orient.

L'établissement de relations diplomatiques d'Israël avec les Émirats et avec Bahreïn est un ballon d'essai. Le vrai enjeu (et sa réalisation surviendra bientôt), c'est la normalisation avec l'Arabie Saoudite. Déjà, MBS appelle les Palestiniens à capituler. Il propage l'idée d'une guerre religieuse sunnite/chiite dont l'enjeu serait d'abattre le régime des mollahs. Il affirme même qu'il n'y a pas d'obstacle religieux à un État juif avec Jérusalem comme capitale (2018). Ce grand ami d'Israël dirige un pays interdit aux Juifs.

### TRAHISON ?

S'agit-il d'une « trahison » ?

Si les peuples arabes se sont souvent identifiés et sentis solidaires des Palestiniens, leurs dirigeants ont trop sou-

vent combattu leur cause.

La liste des trahisons de dirigeants arabes est très longue :

Avant 1948, la dynastie hachémite (jordanienne) signe un accord de partage de la Palestine avec les sionistes.

1949, il n'y aura pas d'État palestinien sur les 22 % de la Palestine qui échappent aux troupes israéliennes.

1970, le roi Hussein de Jordanie écrase les Palestiniens (septembre noir).

1975, la guerre civile du Liban commence par l'assassinat de 45 Palestiniens par les phalangistes. Toutes les factions libanaises commettent des crimes contre les Palestiniens qui paieront un tribut terrible (Sabra et Chatila, Tel el Zaatar).

1976, alors que la gauche libanaise et les groupes palestiniens contrôlent 80 % du Liban, les troupes syriennes d'Hafez el Assad interviennent contre eux. Cette intervention provoquera, 6 ans plus tard, le départ de l'OLP pour Tunis.

Années 70-80 : les dictatures syrienne, irakienne, libyenne multiplient les assassinats contre des dirigeants palestiniens.

1978, l'Égypte signe un accord de paix séparé avec Israël et devient son complice. Aujourd'hui elle contribue activement au blocus de Gaza.

Ce que les féodaux font aujourd'hui relève donc d'une longue tradition. Rien d'étonnant, Israël et eux appartiennent depuis longtemps au même camp impérialiste, il est logique qu'ils s'entendent.

### EST-CE QUE ÇA PEUT MARCHER ?

Dans l'histoire, il y a eu des peuples vaincus exterminés, enfermés, réduits en esclavage ou, en tout cas, plus en capacité de réclamer leurs droits. Des pays comme les États-Unis ou l'Australie se sont construits sur l'extermination et/ou la marginalisation des peuples autochtones.

Rien n'assure que la Palestine ne subira pas un tel sort. On observe en Palestine des phénomènes qui n'existaient pas il y a quelques années : l'apparition de la mendicité, les tentatives de départ vers l'ouest par tous les moyens, la

malnutrition, les suicides.

Mais cette issue tragique, une capitulation face à un rapport de force tellement inégal, semble improbable.

Peut-être parce qu'on en est toujours au même point qu'au moment de la déclaration de Ben Gourion après le nettoyage ethnique de 1948 : « *les vieux mourront, les jeunes oublieront* ». Les vieux sont morts, c'est sûr, mais les jeunes n'oublient pas. Ils sont palestiniens. Même si la Palestine est incroyablement fragmentée et soumise aux statuts de domination les plus extravagants, les Palestiniens savent qu'ils sont les héritiers d'un nettoyage ethnique et que celui-ci devra être réparé.

### FAIRE SOCIÉTÉ

Quand on additionne tous les Palestiniens dispersés à travers le monde, on arrive à environ 12 millions de personnes. Entre Méditerranée et Jourdain, ils sont plus de 6 millions, quasiment autant que les Juifs israéliens. Bien sûr cette Palestine est fragmentée, éclatée. Aucune communication n'est possible entre Gaza sous blocus et la Cisjordanie balafrée par le mur et les colonies. La division politique palestinienne (grande victoire de l'occupant), avec les deux gouvernements rivaux mais sans pouvoir, semble irréversible, au moins à court terme. On est très clairement dans une situation d'apartheid, mais la proportion du peuple opprimé dans la population totale est très supérieure à ce qui existait en Amérique ou en Australie, déséquilibre qui a facilité la destruction des sociétés autochtones.

Pour l'instant, la société palestinienne ne s'écroule pas.

Un bon indice de cette vitalité de la société est la gestion de la pandémie. Le nombre de cas en Cisjordanie est très inférieur à ce qui se passe chez l'occupant où la pandémie est hors de contrôle. Dans la bande de Gaza, le nombre de morts est en proportion 50 fois plus faible qu'en France. Les Palestiniens sont hélas habitués au confinement face au bouclage et au blocus, ou à la façon de se préserver sur un barrage. Ils ont conservé des comportements collectifs et de



Madleen, exemple des inadoptables pêcheurs de Gaza

solidarité qui font leur preuve alors que l'occupation a largement détruit leur système de santé.

### VIVRE, C'EST RÉSISTER

La société palestinienne survit en grande partie grâce à une multitude d'associations, grandes et petites, qui assurent la solidarité, la défense collective, l'entraide, l'échange. Cette société est très politisée et malgré les tentatives de mise au pas des deux gouvernements rivaux, on débat librement, on s'informe.

Dans le domaine de l'éducation aussi, la Palestine résiste. Malgré les pénuries de locaux et d'enseignants, tout le monde va à l'école et l'illettrisme est quasi inexistant. Une multitude d'associations, grandes ou petites, assure tout le périscolaire et la prise en charge collective des enfants avant 6 ans. L'école et gratuite mais pas le périscolaire ou l'université. Les familles se saignent pour pousser les enfants le plus loin possible, preuve que la population croit en l'avenir. Ainsi à Gaza, il y a 6 universités, 100 000 étudiants et 21 000 diplômés chaque année. Ceux-ci se retrouvent généralement sans travail, mais ils acceptent de travailler sans salaire pour que leur so-





## international

# Palestine

ciété ne s'écroule pas. La Palestine compte en proportion beaucoup plus de professeurs, de médecins, d'ingénieurs que les pays arabes voisins.

L'appareil productif palestinien a été largement démantelé par l'occupant. L'interdiction d'exporter mine l'économie. Les permis de travail en Israël ont fortement diminué. La population subsiste souvent avec les salaires des fonctionnaires et ceux-ci ont été sérieusement revus à la baisse.

L'occupant essaie à tout prix d'empêcher les Palestiniens de produire et cherche à les transformer en assistés enfermés dans leurs réserves. Les Palestiniens ne lâchent pas. Malgré les morts et les bateaux confisqués, les pêcheurs de Gaza continuent d'aller en mer. Malgré les violences et le vol des terres, les paysans s'accrochent à leurs oliviers, à leurs champs, à leurs terres ancestrales.

Un exemple de cette obstination : avec l'aide de l'UJFP et du mouvement de solidarité français, les paysans des villages de Khuza'a et Abasan dans le sud-est de la bande de Gaza (la « zone tampon ») ont pu construire un château d'eau, plusieurs km de canalisations, et à présent une pépinière de plants de légumes. Le but est simple : pouvoir vivre de leur travail et nourrir la population de Gaza.

### LE MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ : ESPOIR ET RESPONSABILITÉ

On entend souvent en Palestine des propos signifiant à

peu près ceci : « cette guerre est née de l'extérieur, de l'antisémitisme européen, de la partition de la Palestine par l'ONU, de l'admission d'Israël à l'ONU alors cet État piétinait dès le départ le droit international et de l'impunité accordée, quoi qu'il fasse, à l'occupant. La solution viendra de nous, Palestiniens, de notre capacité à maintenir notre société debout, et de vous, société civile internationale, de votre capacité à obliger vos gouvernements complices à changer de politique. »

Le mouvement de solidarité internationale est passé par bien des voies de garage. Le soutien à Oslo, aux « deux États », à « l'Autorité Palestinienne seule représentante du peuple palestinien », les hésitations à parler d'apartheid, le refus de remettre en cause l'idéologie sioniste et la légitimité de l'État d'Israël, les demi-mesures comme le boycott limité aux produits des colonies, tout cela nous aura fait perdre un temps précieux.

Même l'idée de faire du lobbying auprès des diverses autorités aura été mal utilisée. Il ne s'agit pas d'expliquer l'apartheid à nos dirigeants. Ils reçoivent tous les jours des rapports détaillés sur les terres volées, les maisons détruites, les arrestations d'enfants, les écoliers caillassés... Ils savent et sont consciemment complices parce que Israël, c'est leur modèle d'État sécuritaire, suprématisme et ultralibéral qui a acquis un grand savoir faire dans la domination des populations réputées dangereuses.

Le mouvement de solidarité doit changer de paradigme. Il y a ce que dit le droit : les humains naissent libres et égaux, quelles que soient leurs identités supposées, leurs croyances ou leurs origines. Le suprématisme, le colonialisme et l'apartheid sont des crimes.

L'appel de la société civile palestinienne de 2005 au BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) ne demande pas un État, deux États ou 36 États pour les Palestiniens. Il demande juste pour eux la liberté (fin de l'occupation, fin de la colonisation, destruction du mur, libération des prisonniers, fin du blocus de Gaza), l'égalité (cela concerne entre autres les Palestiniens d'Israël et de Jérusalem) et la justice (le droit au retour des réfugiés puisque le crime fondateur de cette guerre a été l'expulsion d'un peuple de son propre pays).

L'arrêt de la CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme) condamne clairement la France pour avoir essayé de criminaliser le BDS. Celui-ci est légal. Il doit être généralisé dans le but d'entraîner une opinion publique (majoritairement convaincue que les Israéliens sont responsables de cette guerre) dans un véritable engagement.

Le mouvement de solidarité devra dénoncer sans complexe l'obscénité que représente l'instrumentalisation de l'antisémitisme. Comment un régime raciste (contre les Arabes et les musulmans, et même à l'intérieur de la société juive israélienne), allié avec les Chrétiens

sionistes états-uniens (des antisémites), allié avec Orban ou Bolsonaro (des antisémites), admiré par toute l'extrême droite européenne, peut-il parler au nom des victimes du génocide nazi ? Les valeurs de ceux qui martyrisent le peuple palestinien sont bien plus proches de ceux qui ont commis le génocide que de ceux qui en ont été les victimes.

Un espoir est en train de naître aux États-Unis. 40% des Juifs du monde entier y vivent, quasiment autant qu'en Israël. L'AIPAC, le mouvement d'extrême droite allié aux néo-conservateurs n'est plus du tout majoritaire dans la communauté juive. Des mouvements antiracistes, alliés à *Black lives matter* se sont développés. Certains comme JVP (*Jewish Voice for Peace = Voix Juive pour la Paix*) dénoncent l'apartheid et se rallient au BDS. La force de cette gauche est en pleine croissance. Elle pourrait être en capacité de modifier la politique états-unienne.

L'impérialisme états-unien arme et protège Israël depuis plus de 50 ans. Cette impunité est la cause fondamentale du rouleau compresseur colonial et de la fascisation d'Israël. Soutenir les droits du peuple palestinien, c'est aussi tisser des liens internationaux pour inverser le cours actuel de l'histoire.

Pierre Stambul

## Pour que *Courant alternatif* continue, abonnez-vous !

Nous faisons souvent appel à de nouveaux abonnements et aux réabonnements. C'est, en quelque sorte, une routine pour permettre à *Courant alternatif* de paraître comme il le fait mensuellement, sans discontinuer, depuis quarante ans. Il nous semble que CA s'est amélioré ces dernières années, tant par le nombre des sujets traités et la qualité des articles que par le traitement de l'international. Aujourd'hui, l'appel que nous lançons est encore plus vital, dans la mesure où la diffusion militante et en librairie va presque être réduite à néant par le second confinement, qui risque de durer.

Nous allons bien sûr avoir un manque de rentrées financières, mais aussi une difficulté à toucher des gens nouveaux ou à retoucher certaines personnes qui achètent d'ordinaire épisodiquement CA. Nous pourrions concevoir un journal/revue uniquement en ligne ; seulement voilà, éditer une revue papier et s'autonomiser par rapport à internet et au virtuel fait partie de notre combat et de notre projet.

Une seule solution pour soutenir *Courant alternatif* : s'abonner et, qui plus est, trouver de nouveaux lecteurs et lectrices – alors, n'hésitez pas à nous demander un ou deux numéros en plus pour faire connaître le journal autour de vous.

**10 numéros + hors-séries : 30 euros**  
**Tarif réduit (pour les fauchés) : 18 euros**

**Chèque à l'ordre de « La Galère », à adresser à :**  
**OCL Egregore, BP 81213, 51058 Reims cedex**





# Solidarité avec le mouvement populaire !

Le *hirak* a commencé par des manifestations massives pour protester contre un cinquième mandat du Président Bouteflika. Celui-ci était à la tête de l'Algérie depuis la fin de la guerre civile qui avait opposé, pendant les années 1990, l'armée et la police aux guérilleros islamistes, la population étant prise en étau entre les deux. Pour mettre fin à la violence, il avait amnistié des islamistes, mais aussi les forces de l'ordre qui avaient torturé, enlevé et séquestré des milliers de civils algériens.

Le régime de Bouteflika, de 1999 à 2019, consacrait l'alliance entre le néolibéralisme et l'islamisme (défait sur le plan militaire, celui-ci a gagné sur le plan idéologique : les schémas religieux se sont développés dans la société). Après avoir été un capitalisme d'Etat, l'Algérie s'était ouverte au marché mondial, et la guerre civile avait accéléré les liquidations. Il y avait eu une mise au pas de la société (les espaces démocratiques ou de pluralisme, déjà fort limités, s'étaient refermés) et la corruption avait atteint un très haut degré.

Mais l'Algérie reste dépendante des revenus provenant des hydrocarbures. Lors des « printemps arabes » de 2011, ils ont permis au régime d'« acheter la paix sociale », tout en jouant sur la peur d'une guerre civile ou d'une situation à la syrienne. En 2019, le prix du pétrole a chuté et l'Etat a annoncé des mesures d'austérité ; la population, qui était lasse de Bouteflika, a vu comme une provocation et comme une honte par rapport à l'image du pays l'annonce de sa nouvelle candidature – à la suite d'un AVC, il ne pouvait plus ni parler ni marcher. Il y a eu des rassemblements, puis cette fameuse manifestation du 22 février à Alger ; les réseaux sociaux ont relayé images, mots d'ordre, chants et slogans, et cela a entraîné une dynamique nationale.

**Voici l'essentiel de l'introduction faite par Nedjib Sidi Moussa (1) lors d'un débat (2) sur les forces et les limites du *hirak* (« mouvement »), cette mobilisation d'ampleur qui avait débuté en Algérie en février 2019. L'élection d'un nouveau Président puis la pandémie de Covid-19 y ont mis fin, mais la répression se poursuit ; c'est pourquoi il est indispensable d'affirmer notre soutien aux millions de personnes qui ont manifesté chaque semaine pendant des mois en bravant le régime militaro-policier.**

## LA PHASE EUPHORIQUE DU HIRAK

Chaque vendredi se déroulait en Algérie de très grosses manifestations. Bouteflika finit par annoncer le 11 mars qu'il ne se représentera pas. Il y est contraint par la pression de la population, puis par celle de l'armée : le chef d'état-major, qui lui doit sa carrière, le démissionne le 2 avril.

La population est euphorique – c'est la première fois depuis des décennies qu'elle occupe l'espace public –, mais son expression reste très floue, de par sa longue dépolitisation. Les rares militants de gauche sont marqués à la fois par la culture indépendantiste, de type FLN, et par la culture léniniste, pour ne pas dire stalinienne.

Dans un premier temps, c'est un discours interclassiste et nationaliste qui prédomine. La question sociale n'émerge pas, et on voit dans les manifs tant des jeunes chômeurs que des milliardaires. Il y a également des appels à fraterniser avec les forces de l'ordre. Cela reflète l'état d'esprit de la population qui pense que l'armée et la police ne sont pas des obstacles alors que la répression commence très vite (voir l'encadré 1). Cependant, comme celle-ci dure, la bourgeoisie et l'armée s'agacent de cette situation et tentent d'y mettre fin en incitant la population à aller voter. Dans sa grande

majorité, celle-ci veut toutefois des élections « propres », parce que depuis que la démocratie parlementaire a été introduite en Algérie cela n'a jamais été le cas (voir l'encadré 2).

On note une grande réticence par rapport au fait de s'organiser, et une très grande hostilité à l'égard des organisations (les partis de gouvernement, qui ont contribué au désastre et au marasme algériens, mais également ceux d'opposition). Au début du mouvement, quand des leaders se

pointent dans les manifs, ils se font chasser ; et il y a aussi la nécessité de se protéger – si on apparaît comme un organisateur ou un agitateur, on peut se faire harceler ou arrêter.

Les mots d'ordre demandant la démission de Bouteflika, puis que le système « dégage », empêchent d'énoncer un projet de société qui créerait des conflits entre les manifestants, parce qu'on trouve dans les manifs aussi bien des islamistes (voir l'encadré 3) que des laïcs, des gens de gauche ou des libéraux.

A Alger, un appel à former un « carré féministe » devant la fac a été lancé. La première fois, quelques dizaines de personnes se sont rassemblées là sans problème, mais la deuxième fois, fin mars, des types les ont agressées en les accusant de vouloir « imposer des discours occidentaux » et de brandir « des symboles pornographiques ». Cela a libéré une certaine parole : le discours véhiculé par le *hirak* était que les femmes y étaient les bienvenues. Or, il y avait dans les manifs des

1. Auteur de La Fabrique du musulman, *Libertalia*, 2017, et de Algérie : une autre histoire de l'indépendance : trajectoires révolutionnaires des partisans de Messali Hadj, PUF, 2019.

2. Ce débat s'est tenu le 18 septembre au local anarchiste-communiste de La Grotte à Poitiers. Nedjib a aussi publié dans Politis un article sur le même thème : <https://www.politis.fr/articles/2020/09/quelque-solidarite-avec-le-hirak-en-algerie-42275/>.

### ENCADRÉ 1

#### Une répression et une solidarité ciblées

Les journalistes n'ont fait que partiellement et tardivement état de la répression, parce qu'ils ne voyaient pas tout ce qui se passait. Ils restaient au centre-ville d'Alger vers lequel les manifestants convergeaient le vendredi. Lorsqu'on montait un peu sur les hauteurs de la capitale, en direction du palais présidentiel, on découvrait une autre réalité, car les jeunes hommes défavorisés s'y rendaient pour faire face à la police. Il y a eu là de sévères affrontements dès le début du *hirak*, avec des personnes grièvement blessées, mais ces faits ont été tus. Certains estimaient qu'ils donneraient une mauvaise image ; d'autres pensaient que les participants à ces affrontements étaient entretenus par le régime pour salir le *hirak* et le faire évoluer vers un scénario du type guerre civile.

Cet état d'esprit découle de ce qu'a vécu la société algérienne pendant de nombreuses années : des traditions de lutte, de résistance et de solidarité se sont perdues, et on trouve chez elle beaucoup de parano, de la répression, des manipulations et de profondes divergences – héritées de la guerre civile, puisque militants de gauche ou démocrates se demandaient s'il fallait plutôt s'allier avec le régime militaire contre les islamistes, ou l'inverse.

C'est seulement quand la répression a ciblé des mères de famille, des journalistes et des militants un peu connus qu'on a commencé à en parler et à organiser un soutien. Mais les médias n'ont dénoncé que la répression contre ce qu'ils appellent les « détenus d'opinion ». Celui qui s'est fait casser la gueule en se battant contre la police n'est pas considéré comme tel, et ne mérite donc pas la solidarité de ces braves démocrates – c'est pourquoi aujourd'hui encore on ne sait pas combien de personnes sont emprisonnées pour avoir participé au mouvement. Les prétextes aux arrestations ont été très divers. Par exemple, pour un appel à regroupement mis sur internet ; ou pour avoir soutenu le mouvement : un jeune de Bab el-Oued, surnommé « le poète du *hirak* », a ainsi été récemment incarcéré parce qu'il exprimait dans ses textes les aspirations de la jeunesse défavorisée.

Les réseaux de solidarité parlent de 50 détenus d'opinion, mais il y aurait en fait au moins 200 personnes en prison – et bien d'autres y ont séjourné auparavant.





## international

# Algérie

3. Les slogans anticapitalistes étaient absents des cortèges, hormis dans celui qui se voulait vraiment à la gauche de la gauche

4. Ce corps très conservateur, et proche de l'Etat, a voulu au début du *hirak* se racheter une virginité mais il a quitté la rue dès que ses représentants ont réussi à se faire acheter par le pouvoir.

5. L'UGTA, qui est surtout implantée dans la fonction publique, a longtemps été le syndicat unique ; courroie de transmission de l'Etat dans le monde du travail, elle fait en sorte que les grèves n'éclatent pas. A quelques exceptions près, comme à Bejaïa où c'est de sa section locale que partent parfois les appels à la grève. Il existe aussi des syndicats dits autonomes, mais qui sont combattifs et influencés par des trotskistes (dans l'enseignement), soit servent les intérêts des cadres et professions libérales.

6. Un des combats menés par le mouvement démocratique, la gauche et l'extrême gauche a été de faire reconnaître le berbère comme une langue officielle. Le gouvernement de Bouteflika a fini par céder en 2016, mais l'arabe reste la « langue nationale et officielle », et celle de l'Etat.

7. Le Canard enchaîné parlait à la mi-septembre de 274 personnes arrêtées.



Manifestation pour la libération des détenus d'«opinion»

cas d'agressions sexuelles, mais les féministes avaient décidé de ne pas en parler publiquement pour ne pas casser la dynamique, avec le risque d'inciter les frères, pères ou maris à empêcher les femmes d'y venir. Cela renvoie au souci d'éviter de diviser avec les questions qui fâchent – sociale, culturelle, religieuse ou sexuelle (3).

L'attention médiatique s'est focalisée sur les manifs du vendredi, censées représenter le *hirak*. Progressivement se met en place la manif des étudiants, le mardi, avec des appels qui se font sur les réseaux sociaux. Mais on ne parle pas d'assemblée générale, d'occuper les cités universitaires ou les amphis, par exemple, et les mots d'ordre ne se distinguent pas tellement de ceux du vendredi, parce qu'il y a la crainte de paraître trop corporatiste – comme les médecins, les magistrats qui sont dans la rue (4)...

Le plus intéressant, c'est la conflictualité sociale qui règne dans toute l'Algérie. Cette effervescence est porteuse d'espoirs par son aspect anti-autoritaire, et traduit une volonté d'assainir la vie publique ou la gestion des entreprises. De ce point de vue, le *hirak* est comparable au mouvement des gilets jaunes, même s'il s'inscrit d'abord dans la seconde vague des « printemps arabes ».

Dans des entreprises, administrations et écoles éclatent en effet des grèves qui

portent sur des revendications matérielles ou qui remettent en cause l'autorité du patron ou du responsable. A Annaba, plusieurs centaines de jeunes envahissent en avril le complexe sidérurgique pour exiger de se faire embaucher. Enfin, en divers points du pays ont lieu des rassemblements de chômeurs devant des administrations pour réclamer leur embauche. Ces conflits ne remettent pas en cause les moyens de production et on n'y parle pas d'auto-organisation (voir l'encadré 4), mais beaucoup partent spontanément, sans être encadrés par des structures syndicales (5). Malheureusement, il ne se tisse pas de liens entre ces foyers de contestation sur une base de classe, et ils sont dissimulés par le discours dominant, unanime et nationaliste.

Fait jusque-là inimaginable, on voit flotter à Alger, dans les cortèges du *hirak*, le drapeau tamazight (berbère) à côté du drapeau algérien – si la langue arabe est majoritaire en Algérie, il existe une forte minorité de berbérophones (6). Mais cela pose problème aux arabo-islamistes, hostiles à la reconnaissance de la culture berbère, au féminisme, aux laïcs, aux socialistes, etc. Ahmed Gaïd Salah, le chef d'état-major de l'armée, fait interdire en juin tout drapeau non algérien – autrement dit, le drapeau berbère – dans les manifestations, et cette répression ciblée crée un cli-

vage dans le mouvement.

Les islamistes présents dans le *hirak* y deviennent de plus en plus visibles à mesure que se posent les questions d'organisation et de perspectives. Leurs mots d'ordre dénoncent le particularisme culturel et la laïcité. En novembre 2019, ils montrent leur force lors de la commémoration de l'assassinat d'un de leurs leaders, Abdelkader Hachani : de très nombreux cortèges brandissent son portrait.

### LA PHASE DE REFLUX

Avec l'été, le *hirak* re-

tombe, mais une maladresse du gouvernement lui donne un second souffle : il annonce en octobre avoir consulté « les grandes compagnies pétrolières internationales » pour une nouvelle loi, ce qui réveille les réflexes anti-impérialistes et souverainistes de la population. Mais, pour le chef d'état-major, la présidentielle doit avoir lieu avant la fin de l'année. Le vendredi 1<sup>er</sup> novembre, jour anniversaire des premières actions armées contre le colonialisme, la moitié de l'Algérie descend dans la rue pour marquer son opposition aux élections. Beaucoup appellent à la grève générale, avec le mot d'ordre « Pas de dialogue avec le pouvoir ». Au cours des jours précédant le scrutin, il y a des manifs sauvages, notamment le soir, mais la police les disperse ; le 12 décembre, le vote a lieu avec une abstention massive.

La protestation manque encore de repartir après cette présidentielle qui met à la tête de l'Etat Abdelmadjid Tebboune, un ancien ministre de Bouteflika. Il y a, en janvier-février, des rassemblements et des manifs sauvages d'autres jours que le vendredi, mais les autorités les répriment (7). Si le journaliste Khaled Drareni a été jeté en prison, c'est parce qu'il a couvert une manif non

#### ENCADRÉ 2

### L'illusion de la démocratie parlementaire

Sous la colonisation, il y avait un collège électoral pour les colons, les Européens, et un autre pour les colonisés, lesdits « musulmans ». Jusqu'à l'indépendance, la démocratie représentative a été un mensonge, sans parler des élections truquées ; mais après, ça n'a pas été mieux puisqu'il y a eu un régime de parti unique, sans presse libre ni pluralisme. En octobre 1988, des émeutes de la jeunesse ont provoqué une sorte d'ouverture du régime et la fin du socialisme, mais l'armée a tiré sur la foule en faisant au moins 500 morts. Et, dans les années 1990, les exactions de la guerre civile ont causé des centaines de milliers de morts, mutilés, disparus, exilés. Tout ce passé traumatisant reste dans la mémoire des plus âgés aujourd'hui. De plus, sous Bouteflika, il y a eu un recrutement massif de policiers (et de policières, car les effectifs ont été féminisés). Ils ont été mieux équipés et payés, et des caméras de surveillance ont été installées un peu partout – du matériel de pointe, notamment chinois, qui permet d'identifier un visage ou d'arrêter préventivement. Enfin, la police française a formé la police algérienne à la « gestion démocratique des foules », pour éviter autant que possible la confrontation...

C'est pourquoi les Algériens ont toujours été frustrés par rapport à ce qu'ils pouvaient voir dans leurs voyages, leurs lectures ou la télé – et beaucoup aspirent à un régime dans le genre de la France, où ils pourraient choisir entre divers candidats et programmes. La démocratie représentative n'est donc pas encore critiquée ouvertement.





Manifestation des étudiants le mardi

autorisée au lieu de se contenter de couvrir la mobilisation des vendredis.

Ce qu'on appelle la société civile (partis, associations...) a très vite tenté de reprendre la main en créant des forums (8). S'y retrouvent aussi bien des féministes, des islamistes, des syndicalistes ou des patrons, sur l'idée qu'arriver à discuter tous autour d'une table est déjà une victoire, par rapport à la guerre civile, et qu'il faut donc élaborer une plateforme ayant pour mots d'ordre : citoyenneté, pacifisme, état de droit et transition démocratique... Il y a ainsi le Pacte de l'alternative démocratique (PAD), qui regroupe trotskistes, sociaux-démocrates, libéraux, nationalistes, ainsi que des syndicats et associations. Ce PAD se veut le pôle de gauche du *hirak*, mais il est à peine plus à gauche que les autres regroupements. Il n'offre pas de perspectives concrètes de lutte, et ne rattache pas le mot d'ordre de la démocratie à la question sociale, aux conflits qui ont éclaté dans les entreprises ou les administrations. Ses composantes se faisaient la guerre à peine quelques mois auparavant ; leur manque d'implantation et leur extrême faiblesse les ont rapprochés. Leur manière d'exister est de produire des communiqués, dans l'espoir de parvenir à dialoguer

avec les autorités pour avoir des quotas de députés, d'élus dans les assemblées locales ; néanmoins, comme leurs discours et leur propagande sont relayés par les médias privés, ils pèsent tout de même sur la conscience des manifestants.

De plus, cet « espace de libération » qu'était Facebook est devenu celui de la désinformation et des polémiques. Des gens de bonne foi relaient parfois des informations complètement farfelues aux conséquences graves ; et on peut se retrouver en prison pour un post ou une vidéo. Dès qu'on se fait interpellé, la police saisit le smartphone ; de ce fait, beaucoup de gens qui étaient accros aux réseaux sociaux et aux smartphones ont adopté une attitude plus prudente.

#### LA NÉCESSITÉ D'UNE SOLIDARITÉ À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Qu'est-ce qu'on peut faire de ce côté-ci de la Méditerranée, au nom de la solidarité et de l'internationalisme ? On a constaté en France un désintérêt croissant à l'égard du mouvement algérien jusque dans les groupes révolutionnaires (9) – contrairement à celui de Hong Kong, par exemple. Est-ce parce qu'il n'y avait pas d'images

ENCADRÉ 3

### La question culturelle et les islamistes

Le poids qu'ont les islamistes sur la société algérienne (et sur sa diaspora) incite les gens de gauche, les démocrates à s'appuyer sur leur tendance la moins radicale et à éviter les sujets de friction avec eux (comme la laïcité). Les islamistes ne rencontrent donc pas beaucoup de contradicteurs – et il est rare de trouver des critiques de la religion dans la rue ou dans la presse. C'est au contraire au nom de l'islam, ou d'un « bon islam », que les islamistes sont critiqués – y compris par les révolutionnaires, qui ont peur de se couper de la jeunesse, des classes populaires, s'ils procèdent autrement... alors qu'en réalité c'est déjà le cas.

Le régime de Bouteflika a toujours pu s'appuyer sur une tendance islamiste conciliatrice. Notamment une frange des Frères musulmans, qui a été au gouvernement et en a elle aussi profité. Quand le *hirak* est arrivé, ces islamistes sont sortis du gouvernement dans l'idée de se placer en position d'opposants, comme en Egypte ou en Tunisie, mais ils ont plutôt pris part au mouvement pour le pousser à la négociation avec le pouvoir. Aussi, dès que le nouveau Président a été élu, un des premiers à le rencontrer a été leur représentant.

Il est difficile d'avoir des informations fiables sur les islamistes actifs dans le *hirak*, mais c'est dans un de leurs fiefs, la région de Blida, qu'il s'est le plus rapidement essoufflé – en raison de leur discours modéré, de leur rejet du drapeau berbère, et parce que les porte-parole autoproclamés du mouvement ne parlaient pas des aspirations des gens, de leurs problèmes de boulot, de transport, d'éducation, de logement, de santé, de fin de mois...

spectaculaires de confrontations avec la police ? Parce qu'il n'y avait pas sur place des gens proches par leurs idées ou pratiques ? Cette réalité ne devrait pas empêcher que l'on s'intéresse à la situation en Algérie, que l'on exprime une solidarité et exige la libération de tous les détenus – pas seulement ceux dont les journalistes parlent. Il faudrait produire des analyses et des communiqués de soutien, essayer de

tisser des liens ; c'est important car de nombreux jeunes se sont politisés avec le *hirak* et cherchent des textes révolutionnaires de référence. Apporter un autre discours, c'est se heurter à une certaine incompréhension, mais pas à de l'hostilité, surtout chez les plus jeunes. Il faudrait donc faire passer des pratiques alternatives, tout en relayant les mouvements sociaux qui s'y déroulent.

Au sein de la bourgeoisie

8. Le Forum de l'élite et des personnalités nationales du *hirak* populaire a ainsi lancé une plateforme appelant au dialogue avec le gouvernement, mais ses représentants n'ont été reçus qu'à titre individuel, et parce que certains d'entre eux sont des interlocuteurs réguliers de la présidence ou des services de sécurité. S'ils avaient eu plus de poids, le pouvoir les aurait reçus officiellement pour tenter de trouver des négociateurs parmi eux.

9. Certains sites ou revues ont de plus souvent relayé les points de vue les plus modérés du *hirak*. Par exemple Contretemps (proche du NPA) a publié des gens qui sont sur l'aile droite du PST et qui défendaient le PAD comme étant la seule perspective.





## international

### Algérie

ENCADRÉ 4

#### Un tissu social très fragile

L'économie algérienne comprend un important secteur informel : beaucoup de personnes ne sont pas déclarées, font du petit commerce et enchaînent les boulots. Par exemple, un ingénieur employé dans une société étatique et très mal payé peut faire grève comme fonctionnaire et travailler comme chauffeur Uber le même jour. Cette réalité permet de comprendre pourquoi les mots d'ordre de grève générale ou d'auto-organisation ont eu du mal à passer.

Il y a encore deux générations, la société algérienne était majoritairement paysanne, ensuite il y a eu un exode rural et la scolarisation s'est généralisée – même si ce sont surtout les filles qui vont à l'Université... Les Algériens de 40-50 ans ont freiné le *hirak* en le cantonnant à des slogans pacifistes, parce qu'ils sont arrivés à un certain niveau de confort, certes relatif, mais qu'ils ne veulent pas perdre après les privations et frustrations causées par la guerre civile.

De plus, la société produit depuis longtemps de l'émigration ; mais le désir d'aller faire sa vie ailleurs est fort parce qu'on estime qu'il n'y a plus rien à faire au pays. Au début du mouvement, beaucoup de gens ont redécouvert une estime d'eux-mêmes ; certains ont repoussé leur projet de départ pour voir ce qui allait se passer. Mais avec le reflux et la répression, ils se disent : « Dès que j'ai un visa, ou une place sur une embarcation clandestine, je me barre et ne reviens pas. » Surtout lorsque leur mode de vie ne correspond pas au climat ambiant (bigot, nationaliste et machiste), et qu'ils n'ont pas le piston nécessaire (pour avoir un emploi, un logement, un rendez-vous chez un médecin, etc.).

Tout cela a stoppé le mouvement, et pas uniquement le Covid-19 – même si les mesures ultrarépessives mises en place par le gouvernement contre la pandémie ont joué (confinement très strict, et amendes ou emprisonnements pour quiconque les conteste).

algérienne, certains étaient proches du régime mais d'autres segments se sentaient lésés ; ils ont donc essayé de surfer sur le *hirak* pour renégocier leur position quand Tebboune est arrivé au pouvoir. Issad Rebrab, première fortune d'Algérie et patron du conglomérat Cevital, avait été emprisonné le 22 avril 2019 ; mais il a été libéré fin décembre, et dans l'intervalle on lui a débouqué les affaires que Bouteflika lui refusait auparavant. C'est un nouveau compromis qui se met en place entre divers segments de la bourgeoisie : ceux qui étaient les plus mouillés et les plus visibles dans le soutien à Bouteflika sont les boucs émissaires qui ont été mis en prison. Cela a contribué à démobiliser la population – certains ayant cru qu'en s'en remettant à l'Etat pour faire le ménage ils respireraient mieux.

Cevital en a profité pour licencier une centaine de travailleurs ; ils ne sont pas laissés abattre et ont manifesté à plusieurs reprises à Bejaïa, mais les médias ont tu cette lutte – l'Etat exerce une censure, mais la presse privée dépend des publicités, sans parler des connivences avec certains dirigeants d'opposition...

On peut également parler des travailleurs aéroportuaires qui, à Oran, ont lancé un mouvement de grève ; ou du rassemblement des vacataires de l'enseignement qui a eu lieu à Tizi Ouzou. Ce sont des informations difficiles à recueillir : la presse les relaie peu et seul le petit parti trotskiste, le PST (organisation sœur du NPA) les fait circuler.

Avec la répression, la hausse du chômage et la pandémie, l'Etat ne va plus avoir les moyens d'acheter la paix sociale : il va devoir privatiser et la population se serrer la ceinture. Le 1<sup>er</sup> novembre se tiendra un référendum sur la Constitution, et la grande mosquée d'Alger, qui était un des chantiers pharaoniques de Bouteflika, sera ouverte. Son coût a suscité la colère d'une partie de la population, qui estimait que cet argent aurait pu servir à construire hôpitaux, écoles... Alors, peut-être le *hirak* a-t-il été le début d'un processus révolutionnaire ?

Propos retranscrits par Vanina

